



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Comptes 2016

Table des matières

Cahier 1 : Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2016

Cahier 2 : Compte administratif

Cahier 3 : Compte de fonctionnement et récapitulation

Cahier 4 : Récapitulation par nature

Cahier 5 : Bilan

Cahier 6 : Annexes

Cahier 7 : Rapport de l'organe de révision au Conseil général

Cahier 8 : Signatures et arrêté d'approbation des comptes 2016



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 1

**Rapport du Conseil communal au
Conseil général
à l'appui de l'approbation des comptes
2016**

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2016

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

1 Introduction

Le Conseil communal soumet à l'approbation du Conseil général le rapport des comptes et de la gestion de l'exercice 2016 de la commune de La Tène, qui se présentent ainsi en résumé :

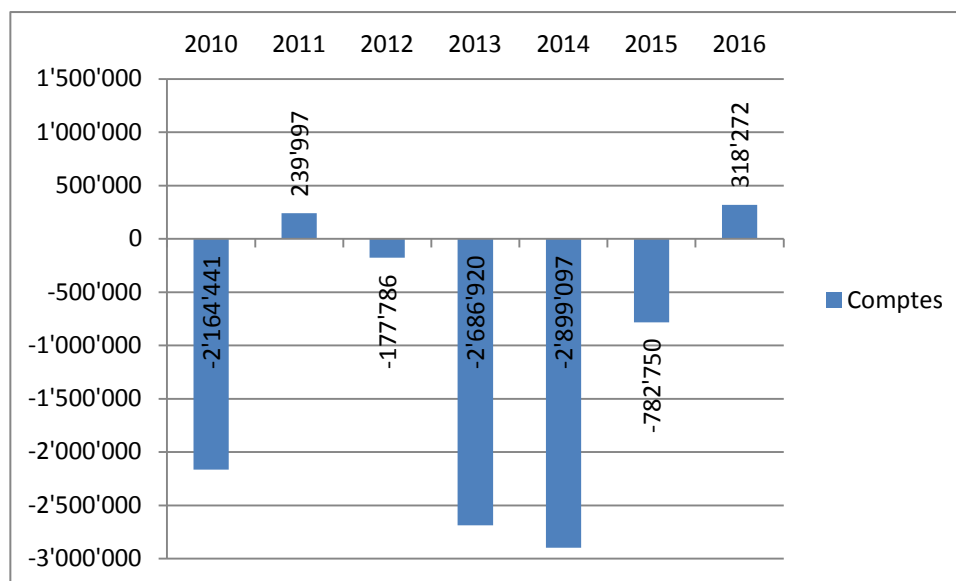
	Budget 2016	Comptes 2016
<u>Compte de fonctionnement</u>		
Charges	25'300'500.00	25'020'984.42
Revenus	25'673'000.00	25'339'256.50
Excédent de recettes	372'500.00	318'272.08
<u>Compte des investissements</u>		
Dépenses	3'463'000.00	1'963'936.23
Recettes	0.00	839'226.80
Investissements nets / augmentation	3'463'000.00	1'124'709.43

Fonctionnement et investissements 2016
(en francs)

Le budget était déjà bénéficiaire et les comptes suivent de près !

2 Considérations générales

Voici une année 2016 qui nous permet de renouer avec des comptes positifs.

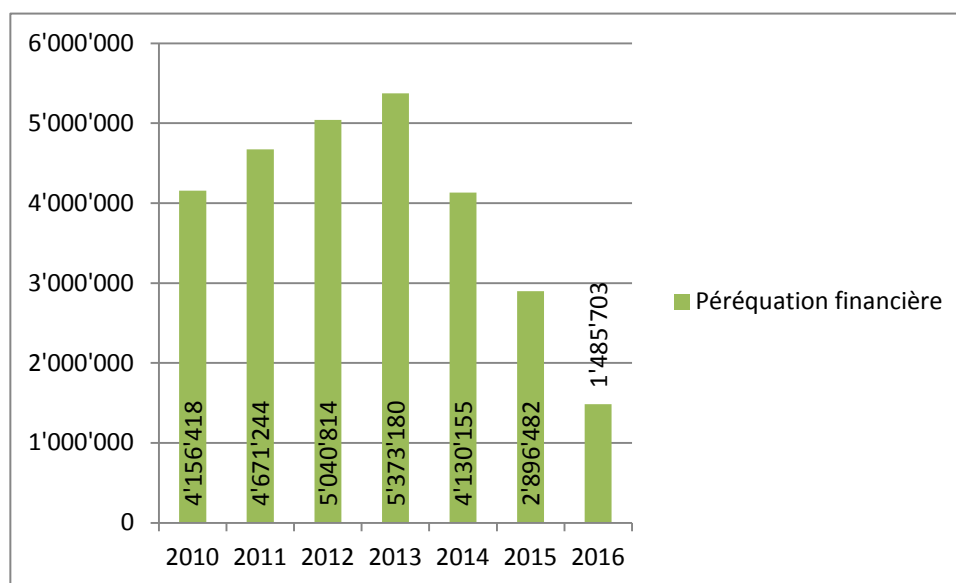


Evolution du résultat du compte de fonctionnement
(en francs)

On ne peut pas se réjouir d'un merveilleux millésime, mais plutôt d'une année conforme à nos attentes, ceci malgré quelques variations qui se compensent harmonieusement.

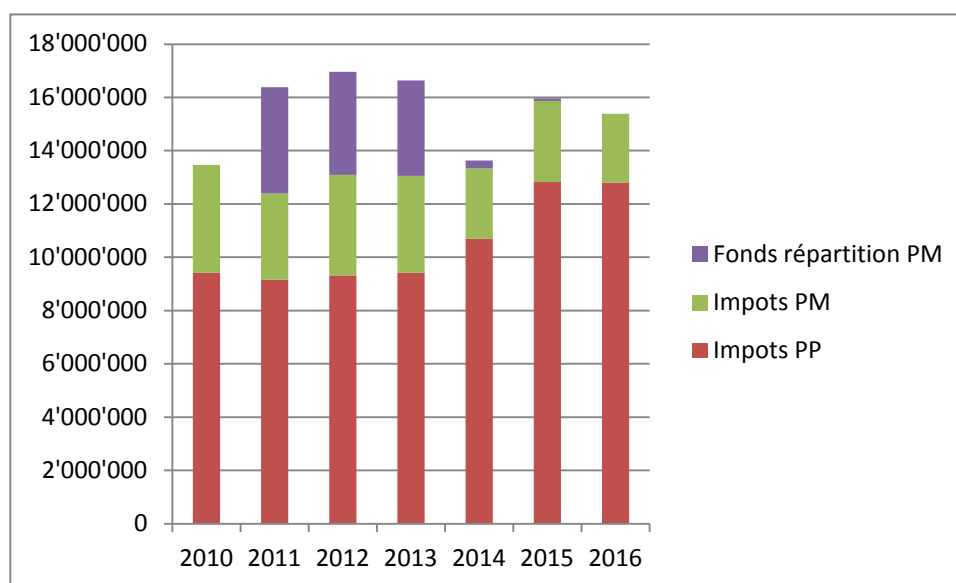
En dépit d'un léger tassement du point d'impôt en 2016, l'adaptation du coefficient fiscal communal vécue par les laténiens en 2015 porte aujourd'hui ses fruits et nous permet de revenir dans les chiffres noirs.

Cette adaptation du coefficient d'impôt communal porte également effet au niveau de la péréquation financière intercommunale, qui est divisée par 2 de 2015 à 2016.



Evolution de la participation communale à la péréquation financière intercommunale (en francs)

Cette adaptation porte aussi ses fruits au niveau de la stabilité de la recette totale des impôts qui revient à un niveau proche des chiffres de 2011.



Evolution du produit de l'impôt (en francs)

Globalement, en 2016, les charges non-maitrisables par la commune sont restées semblables aux valeurs présentées dans les budgets : -3.6% pour les transports (650.364.00), -0.5% pour l'action sociale (58), -24.4% pour les ambulances (490), -15% pour les pompiers et missions de secours (14) ainsi que +4% pour les recettes de l'électricité et du gaz (86). Tout ceci a permis d'absorber les augmentations dans d'autres domaines : +7.8% pour les subsides LAMal (520.361.00) ainsi que la baisse de certaines recettes (nature 435). Cependant, ces charges ont tout de même augmenté par rapport à 2015, ce qui pèse lourdement sur le résultat de cette année.

Par rapport aux biens, services et marchandises (nature 31) maitrisables par la commune, ceux-ci ont baissé de -7.3% par rapport aux comptes 2015 comme prévu dans le budget 2016. Les charges de personnel (nature 30) sont quant à elles identiques.

Nous pouvons aussi voir que les intérêts de notre dette sont en baisse de 3.9% en 2016 par rapport à l'année précédente, grâce au remboursement d'un emprunt à 2.95%, échu en 2016 et non renouvelé, et au recours à des emprunts à courts termes à des taux très attractifs (autour de 0.3%).

Une année 2016 qui se résume par un résultat favorable pour notre commune, mais qui reste toujours très sensible à une variation inattendue de charges ou de recettes. Nous profitons de ce bénéfice pour ramener notre fortune à 0 et laisser notre déficit au bilan (découvert technique) derrière nous. Profitons de ce résultat avant les reports de charges cantonales prévus pour les prochaines années.

Vous trouverez ci-dessous une présentation détaillée des données comptables permettant une lecture claire des événements ayant marqué l'exercice 2016.

3 Analyse du résultat d'exercice

L'exercice 2016 présente des **charges** de 25.021 millions de francs, contre 25.301 millions au budget, soit une baisse de -0.280 million ou -1.1%.

Les éléments suivants sont mis en exergue :

- les charges dites sous la maîtrise du Conseil communal sont sous contrôle :
 - charges de personnel (N30) conformes aux prévisions (+4'782.65 francs)
 - biens, services et marchandises (N31) inférieures aux prévisions (-0.024 million de francs)
- les intérêts passifs (N32) et les amortissements (N33) diminuent (-0.081 et -0.303 million de francs), grâce aux conditions favorables du marché pour les premiers et suite au retraitement des taux d'amortissements (selon les conditions MCH2) pour les seconds
- les dédommagements aux collectivités publiques (N35) baissent (-0.099 million de francs) en raison d'écolages moins importants que prévus
- la hausse de la péréquation financière intercommunale (1.486 million de francs aux comptes contre 1.3 million au budget) explique celle des subventions accordées (N36 ; +0.186 million de francs)

Les **revenus** s'élèvent à 25.339 millions de francs, contre 25.673 millions au budget, soit une diminution de -0.334 million ou -1.3%.

Il convient ici de relever les éléments suivants :

- le produit de l'impôt (N40), personnes physiques (PP) et personnes morales (PM) confondues, ainsi que le revenu des biens (N42) sont conformes aux prévisions, en présentant des différences entre les comptes et le budget de respectivement -0.044 et 0.075 million de francs
- la baisse de -0.275 million de francs enregistrée dans les contributions (N43) est due à une erreur d'estimation des ventes d'eau (700.435.00) lors de l'élaboration du budget

Au final, le **résultat d'exercice** présente un excédent de revenus de 0.318 million de francs, contre 0.373 million au budget, soit une légère péjoration de 54'227.92 francs.

Au 31 décembre 2016, l'addition du bénéfice d'exercice 2016 et de la vente de la première bande de terrains du lotissement Derrière-le-Château (0.376 million de francs) permet d'amortir le déficit technique (fortune négative) et de parvenir à une fortune symbolique de 4'379.04 francs.

Libellé	Montant
Découvert technique au 1 ^{er} janvier 2016	-690'105.04
Excédent de revenus 2016	318'272.08
Vente 1 ^{ère} bande de terrains Derrière-le-Château	376'212.00
Fortune	4'379.04

Evolution 2016 de la fortune communale
(en francs)

Les **investissements bruts** ont été moins importants que prévu, avec un total des dépenses de 1.964 million de francs, contre 3.463 millions au budget. Cette différence est expliquée par la non-réalisation de certains investissements (p.ex. extension CENE et réfection du pont de Bellevue). Les recettes sur investissements (0.839 million) proviennent d'encaissements de subventions pour la réfection de la rue de la Gare (0.512 million), l'interconnexion des réseaux d'eau (0.263 million), l'assainissement du chauffage des écoles et de l'Espace Perrier (0.050 million), ainsi que de diverses participations et extournes (0.014 million).

S'agissant du **financement**, les comptes 2016 présentent un excédent de 0.622 million de francs. Les investissements ont été autofinancés et aucune conclusion de nouvel emprunt n'a été nécessaire.

4 Comparaison du budget avec les comptes

La comparaison par chapitre du compte de fonctionnement présente les variations suivantes :

Chapitre	Budget	Comptes	Variation	%
0 Administration	1'664'500	1'738'680.43	+74'180.43	+4.456
1 Sécurité publique	710'000	678'557.23	-31'442.77	-4.633
2 Ens. & formation	5'992'000	5'795'597.40	-196'402.60	-3.388
3 Culture, loisirs et sports	683'000	657'344.93	-25'655.07	-3.902
4 Santé	220'000	162'177.50	-57'822.50	-35.653
5 Prévoyance sociale	3'094'500	3'130'372.67	+35'872.67	+1.159
6 Trafic	2'003'000	1'896'864.95	-106'135.05	-5.595
7 Environnement	363'000	395'290.15	+32'290.15	+8.895
8 Economie publique	-685'000	-710'688.56	+25'688.56	+3.750
9 Finances et impôts	-14'045'000	-14'062'468.78	+17'468.78	+0.124
Total	-372'500	-318'272.08		

Comparaison du budget avec les comptes
(en francs)

0 Administration

La hausse de ce poste est expliquée par le paiement d'heures variables à certains collaborateurs, notamment causées par les processus de fusion, et l'engagement en CDD d'une apprentie ayant achevé sa formation et accomplissant une maturité professionnelle (020). La baisse du cout du Conseil communal (012) a partiellement compensé la hausse de celui du Conseil général (011).

1 Sécurité publique

Le cout de ce poste est inférieur aux prévisions, ceci en raison de dépenses moins importantes que prévu par le syndicat de sapeurs-pompiers volontaires du Littoral neuchâtelois (SPV-LN ; 140) et ce qui surcompense un produit des amendes (113) moindre suite à l'engagement de notre agent de sécurité publique (ASP) non pas au 1^{er} janvier mais uniquement au 1^{er} mars 2016.

Le cout de la protection civile (PCi) a été conforme au budget. Les taxes pour dispenses de constructions d'abris sont dorénavant facturées et encaissées par l'Etat, ce qui explique l'absence de mouvements de 2013 à 2016.

	Contributions de remplacement abris PCi (B280.00)
Montant au 1 ^{er} janvier 2016	177'905.00
Attribution 2016	0.00
Solde au 31 décembre 2016	177'905.00

Attribution 2016, réserve contributions de remplacement abris PCi
(en francs)

2 Enseignement et formation

Le résultat annuel de ce poste dépend de la variation (à la baisse ou à la hausse) de la charge principale, soit les écolages EOREN (201.352.01, 02 et 03). En 2016, les couts ont été maitrisés et la charge des écolages a été respectée.

Les charges de la CSUM (212) et de l'équipe de conciergerie (215) sont ventilées dans différents postes, selon des clés de répartition (Cf. 212.490.03 et 215.490.01, Imputations internes).

3 Culture, loisirs et sports

La légère amélioration de ce poste est expliquée par un retour à la normale des charges de l'Espace Perrier (303), après le remplacement 2015 de la détection incendie, la baisse de -25% des subventions aux sociétés (309 et 340), et par la non-sollicitation de la subvention Animatène.

Une bonne maitrise des charges a permis d'absorber sans dommage une participation additionnelle à l'association du Bibliobus neuchâtelois, ceci suite au désengagement du Conseil d'Etat.

Le résultat du site de La Tène (351) a été conforme aux prévisions. Autofinancés, les ports (343) n'influencent pas le résultat du compte de fonctionnement.

	Ports et rives (B280.07)
Montant au 1 ^{er} janvier 2016	645'418.23
Attribution 2016	31'876.02
Solde au 31 décembre 2016	677'294.25

Attribution 2016, réserve ports et rives
(en francs)

4 Santé

L'amélioration de ce poste est expliquée par un cout moindre du service d'ambulance (490.352.00).

5 Prévoyance sociale

Dans l'essentiel, les charges se distribuent entre l'accueil de l'enfance (540) et la *facture sociale*.

Pour l'accueil (pré- et parascolaire) de l'enfance, le cout global a été conforme au budget (-17'903.33 francs ou -3.06%), la différence étant expliquée par le remboursement par Les Moussillons d'un solde de part communale pour les années précédentes (540.436.01). Pour mémoire, La Tène remplit depuis 2013 les objectifs cantonaux en matière de nombre de places d'accueil pré et parascolaires.

La *facture sociale* est globalement conforme aux prévisions (+24'436.20 francs ou +1.01%).

		Budget	Comptes	Variation
(239.361.02)	(Bourses d'études)	57'000	46'439.30	-10'560.70
520.361.00	Subsides LAMal	744'000	802'103.65	+58'103.65
532.361.00	FIP, financement LACI	60'000	64'458.05	+4'458.05
581.361.00	Aide sociale	1'191'000	1'139'286.85	-51'713.15
581.361.01	Programme d'insertion	37'000	38'365.65	+1'365.65
582.361.00	Mesures d'intégration prof.	121'000	136'877.65	+15'877.65
589.361.00	Allocation familiales	38'500	44'914.75	+6'414.75
589.361.01	Avances contribution d'entretien	6'500	4'221.95	-2'278.05
581.361.02	Social privé	36'500	38'268.35	+1'768.35
		2'291'500	2'314'936.20	+24'436.20

Facture sociale 2016, comparaison du budget avec les comptes
(en francs)

6 Trafic

L'amélioration provient d'une baisse des charges des routes communales (620), mais également d'une prévision budgétaire surévaluée pour l'imputation internes des intérêts (620.390.00).

Si les recettes des parkings (621) ont été conformes aux prévisions (150'180.80 francs aux comptes contre 152'500 francs au budget), le résultat a été péjoré par des dépenses d'entretien non-prévisibles et liées à l'entretien des horodateurs et de la vidéosurveillance.

Le cout du trafic régional (650) a été inférieur aux prévisions (écart de -26'370.70 francs).

Aucune variation de la réserve Contribution de remplacement des places de parpage n'a été enregistrée en 2016.

	Contributions de rempl. places de parpage (B280.01)
Montant au 1 ^{er} janvier 2016	101'746.40
Attribution 2016	0.00
Solde au 31 décembre 2016	101'746.40

Attribution 2016, réserve contributions
de remplacement de places de parpage
(en francs)

7 Protection et aménagement de l'environnement

L'approvisionnement en eau (700), l'épuration des eaux usées (710), les déchets des entreprises (722) et partiellement les déchets des logements (720) sont autofinancés et n'influencent pas le résultat d'exercice.

	Taxes de desserte (B280.06)	Eau (B280.02)	Epuration (B180.01)	Déchets logements (B280.04)	Déchets entreprises (B180.03)
Montant au 1 ^{er} janv. 2016	2'391'574.44	1'612'774.08	-75'145.20	23'304.80	-52'974.28
Attrib. (+) / prélèv. (-)	481'215.24	-110'326.58	-42'834.16	5'454.91	-5'823.99
Solde au 31 déc. 2016	2'872'789.68	1'502'447.50	-117'979.36	28'759.71	-58'798.27

Variations 2016, réserves taxes de desserte, eau, épuration et déchets logements et entreprises
(en francs)

Nous vous renvoyons au chapitre ci-après Rapport par dicastère pour des informations détaillées concernant le service de l'eau (700, 710 et 711) et le traitement des déchets (720 et 722).

Le résultat de l'aménagement du territoire (790), qui regroupe les activités techniques et d'urbanisme, soit la gestion et l'entretien des cadastres souterrains, l'examen et la délivrance des permis de construire, l'élaboration et la concrétisation des plans spéciaux et de quartier, etc., est traditionnellement impacté par des charges (p.ex. architecte-conseil, ingénieur-conseil, avocat-conseil, élaboration de plans, etc.) en lien avec le volume de dossiers et projets traités.

8 Economie publique

Ce poste contient les produits des redevances électriques (860.410.00) et gaz (861.410.00), et le cout d'exploitation des forêts communales (812), essentiellement celles de La Ramée et de La Tène.

L'entretien des drainages a été ordinaire et n'a présenté aucune mauvaise surprise.

	Réserve drainages (B280.08)	Réserve chemins du remaniement (B280.09)
Montant au 1 ^{er} janvier 2016	47'580.12	55'114.85
Attributions 2016	3'746.73	0.00
Solde au 31 décembre 2016	51'326.85	55'114.85

Variations 2016, réserves drainages et chemins du remaniement
(en francs)

9 Finances et impôts

Le produit global de l'impôt 2016 a été conforme aux prévisions.

Pour mémoire, le coefficient fiscal communal est passé de 59 à 74 points avec effet au 1^{er} janvier 2015, ce qui a permis de rééquilibrer le ménage communal.

Personnes physiques (PP)

Le produit 2016 de l'impôt sur le revenu des PP (chiffrage 2016 de 10.250 millions de francs et solde positif des années antérieures de 0.176 million) s'élève à 10.426 millions et est inférieur au budget 2016 (-0.274 million ou -2.56%).

Quant à l'impôt sur la fortune des PP (chiffrage 2016 de 1.024 million de francs et solde positif des années antérieures de 0.036 million), il affiche un total de 1.060 million et est un peu supérieur au budget 2016 (variation de +0.060 million).

Par nature, l'évolution de l'impôt sur les prestations en capital PP est difficilement prévisible.

Impôts PP	B2017*	C2016**	B2016**	C2015**
Impôt revenu PP	10'315'500	10'426'281	10'700'000	10'571'272
Impôt fortune PP	1'002'500	1'059'502	1'000'000	1'014'635
Prestations en capital PP	253'500	197'200	250'000	287'586
Récupérations PP	50'000	110'230	100'000	109'733
Impôt à la source PP	400'000	558'052	425'000	377'348
Impôt frontaliers PP	470'000	447'654	350'000	468'096
Impôt sur gains de loterie	5'000	4'852	5'000	5'131
Total	12'496'500	12'803'771	12'830'000	12'833'801

Impôt 2016 des personnes physiques PP (en francs)

* Coefficient de 73 points

** Coefficient de 74 points

En 2016, le point d'impôt s'est élevé à 154'729.61 francs, soit :

	Impôt total 74 points	Valeur d'un point d'impôt
Impôt sur le revenu PP (900.400.00) (sans le solde de taxation années ant.)	10'249'732.15	154'729.61
Impôt sur la fortune PP (900.400.01) (sans le solde de taxation années ant.)	1'023'732.15	
Prestations en capital (sans le solde de taxation années ant.)	176'401.50	
Total	11'449'991.20	

Valeur 2016 du point d'impôt PP
(en francs)

Pour rappel, depuis la création de la commune de La Tène, la valeur du point d'impôt a ainsi évolué :



Evolution 2010 – 2016 de la valeur du point d'impôt PP
(en francs)

Même si le tassement de la valeur du point d'impôt depuis les comptes 2015 est préoccupant, il ne suffit pas à remettre en question la prévision budgétaire 2017.

Les amendes pour soustraction fiscale et les rappels d'impôt ont rapporté 194'919.75 francs.

Les pertes (actes de défaut de biens) sur les recettes fiscales des PP ont été 141'678.96 francs.

Personnes morales (PM)

Malgré des variations importantes dans certaines rubriques, le résultat de l'impôt provenant des PM est conforme aux prévisions (-0.034 million de francs ou -1.31%).

Impôts PM	B2017	C2016	B2016	C2015
Impôt bénéficiaire PM	1'107'000	1'242'103	835'000	1'265'536
Impôt capital PM	102'000	-74'092	315'000	128'989
Récupérations PM	50'000	0	100'000	0
Fonds de répartition PM	0	0	0	91'258
Fonds PM, critère habitants	340'000	389'237	400'000	456'498
Fonds PM, critère emplois	654'500	585'962	600'000	690'401
Impôt foncier PM	420'000	442'490	370'000	493'321
Impôts PM	2'673'500	2'585'700	2'620'000	3'126'003

Impôt 2016 des personnes morales PM
(en francs)

Il est toutefois à noter que le budget 2017 est un peu trop optimiste et, à titre de prudence, qu'il convient de revoir cette prévision à la baisse pour environ -100'000 à -150'000 francs.

Le produit de l'impôt foncier (900.402.00) s'est élevé à 442'900 francs.

La contribution versée à la péréquation financière intercommunale (922.361.00) a été de 1.486 million de francs, en augmentation de 0.186 million par rapport au budget.

5 Investissements

Les investissements 2016, dont le montant net s'élève à 1'124'709.43 million de francs, sont résumés ci-dessous et sont également détaillés dans le cahier 6, annexe 12.

Objet	Compte(s) bilan	Date du crédit	Montant du crédit	Montant au 1 ^{er} jan.	Invest.	Montant au 31 déc.	Situation
Projets de fusion	B140.00.00	20.02.2014	45.00	75.30	12.00	87.30	Fin en 2017
Collèges et Espace Perrier, assainissement du chauffage	B143.20.03 B143.30.03 B143.50.06 B143.60.06 B143.60.07	19.02.2015	1'086.00	716.35	299.30	1'015.65	Terminé
Rues de la Gare et adjacentes, assainissement	B141.00.24 B141.10.11 B141.20.12 B141.30.18	26.04.2012	8'635.00	5'729.15	-311.55	5'417.60	Terminé
Collège Billeter, extension	B143.50.07	18.02.2016	1'555.00	0.00	1'228.94	1'228.94	En cours
Passerelle, étude et construction	B143.65.01	15.11.2012	3'000.00	1'207.08	36.30	1'243.38	Terminé
Eclairage public, assainissement partiel	B141.30.26	12.06.2014	175.00	212.07	-48.41	163.66	Terminé
Ch. de l'Ouchette, aménagement	B141.10.11	19.02.2015	138.00	0.00	(44.68)	(44.68)	Terminé
Pont de Bellevue, étude	B141.20.12	11.06.2015	62.00	31.03	23.64	54.67	En cours
Derrière-le-Ch., aménagement	B141.30.18	22.09.2016	116.00	0.00	74.07	74.07	En cours
Interconnexion ME/TW	B141.00.22	15.11.2012	1'420.00	1'251.18	-240.43	1'010.75	En cours
CENE, étude	B141.00.23	20.02.2014	113.00	69.87	3.40	73.27	En cours
Sugiez-Brévard., assainissement	B141.00.25	19.03.2015	105.00	100.80	1.86	102.66	Terminé
CIS, travaux divers	B123.00.23	12.06.2014	140.00	92.76	0.90	93.66	Terminé
			16'590.00	9'485.59	1'124.71	10'610.29	

Investissements 2016, objets et montants
(en milliers de francs)

6 Compétence financière

La compétence financière du Conseil communal est l'engagement par celui-ci d'une dépense ne figurant pas au budget et sans demander de crédit (budgétaire ou d'engagement) au Conseil général.

Dorénavant, l'art. 12 du règlement communal sur les finances stipule que les dépassements de crédits (budgétaire ou d'engagement) peuvent être effectués par le Conseil communal jusqu'à 30'000 francs dans la limite annuelle de 150'000 francs tous crédits confondus. Au-delà, tout dépassement de crédit doit être autorisé par le Conseil général (al. 1).

En outre, les dépassements autorisés par le Conseil communal et dépassant ses compétences au sens de l'alinéa premier doivent faire l'objet d'une annexe aux comptes indiquant les rubriques concernées et les compensations proposées (al. 2). Il sied par ailleurs de rappeler que certains motifs de dépassement ne sont pas soumis à autorisation (Cf. liste à l'al. 3).

Les dépenses engagées à ce titre en 2016 par le Conseil communal ont été :

Compte	Domaines	Explication	B2016	C2016	Variation
020.300.00	Administration	Engagement d'une personne en CDD	0.00	11'375.00	11'375.00
020.311.01	Administration	Passage au protocole IP, introduction du badging et Wifi NEMO	9'000.00	30'884.45	21'884.35
020.318.90	Administration	Mandat pour améliorer la gestion documentaire	2'500.00	7'314.10	4'814.10
113.318.00	Police	Etude de circ. Marais, Paul-Vouga, Maupré	500.00	15'308.45	14'808.45
212.314.00	CSUM	Divers entretiens	20'000.00	32'056.45	12'056.45
300.361.01	Bibliothèque-médiathèque	Contribution supplémentaire	41'500.00	54'170.00	12'670.00
621.314.00	Parkings	Divers entretiens et amélioration du système vidéo	3'000.00	14'278.20	11'278.20
710.314.10	Protection des eaux	Curages et STAP Indiennes	10'000.00	44'289.55	34'289.55
711.314.00	Eaux claires	Curages et nouvelle pompe	10'000.00	14'601.55	4'601.55
720.318.03	Déchets urbains	Nouveau système et contrat d'entretien des écopoints	12'000.00	26'182.00	14'182.00
B143.91	Collège de Wavre	Pré-étude	0.00	6'500.00	6'500.00
					148'459.65

Compétence financière 2016
(en francs)

L'annexe 11 du cahier 6, Variations de plus de 15%, apporte des informations complémentaires.

7 Rapport par dicastère

7.1 Administration générale

Cette année de transition et de projets de fusion a été synonyme d'une offre moindre en places d'apprentissage. Afin de laisser libre choix à la commune fusionnée d'engager des apprentis, nous n'avons pas renouvelé les départs des apprentis qui ont obtenu leur diplôme en 2016. La situation reviendra à la normale avec 3 apprentis employés de commerce en 2017-2018.

Quelques investissements ont été consentis pour passer à la téléphonie IP et améliorer la qualité de l'accès Internet de l'administration. Certains services connectés ont dû être mis à jour en conséquence. Ces investissements permettront dès 2017 d'avoir une réduction substantielle des charges de fonctionnement dans ce domaine.

La population laténienne est au nombre de 4'966 habitants au 31 décembre 2016, soit 46 habitants de plus qu'en 2015.

L'équipe administrative est composée de 10 personnes pour 8.8 ETP, dont à ajouter une apprentie et une personne en CDD.

7.2 Sécurité publique

Sécurité publique

Les coûts de sécurité ont augmenté en 2016 par rapport à 2015, mais les dépenses sont restées inférieures au budget 2016.

L'explication provient de l'engagement depuis mars 2016 de notre agent de sécurité publique (ASP ; 1 ETP). Bien que cet engagement ait engendré des coûts supplémentaires, la commune de La Tène est bénéficiaire en matière de prévention contre la drogue, l'abus d'alcool, la dégradation des installations, les vols par effraction, le bruit, etc.

Le travail mensuel de l'ASP comporte p.ex. les patrouilles à la rue des Indiennes, au camping, vers les chalets, aux écoles et à la gare, ainsi que l'appui des patrouilleurs scolaires et le contrôle des écopoints, sans compter le contrôle des véhicules en stationnement.

Bien que le Conseil communal ne promouvoie pas les amendes, celles-ci ont couvert le tiers des frais de notre ASP. Bien que ce dernier doive rédiger diverses dénonciations et notifier des actes judiciaires, il travaille la plupart du temps à l'extérieur. Il faut relever la bonne entente entre la police neuchâteloise, l'agence privée mandatée pour surveiller certaines zones communales et notre ASP.

Police du feu

Le syndicat des pompiers volontaires du Littoral neuchâtelois (SPV-LN) en est à ses débuts. Toutes les prévisions 2016 d'achat de matériel n'ont pas été concrétisées, raison pour laquelle le montant est positif au budget 2016 pour les communes. A futur, le syndicat devra acquérir plusieurs véhicules ainsi que divers matériels, ce qui engendrera une augmentation des couts.

7.3 Enseignement & formation

Ecoles

Avec 656 élèves en 2016, nous suivons la courbe démographique de la population avec 24 élèves supplémentaires en comparaison avec 2015.

Les comptes de l'EOREN ont montré une bonne maîtrise des charges qui a permis d'en rester à un cout par élève inférieur au budget. Ce résultat permet de compenser l'augmentation du nombre d'élèves laténiens.

L'augmentation du cout de l'élève par rapport à 2015 est principalement due à la suppression du subventionnement des traitements des directions par le canton en 2016.

Le syndicat poursuivra ses efforts pour limiter les charges mais les investissements sur les bâtiments scolaires dans les communes-membres auront une influence significative les prochaines années.

Equipe de conciergerie

En 2016, l'équipe de conciergerie a été composée de 4 employés pour 4 ETP, dont à ajouter un apprenti CFC d'agent d'exploitation, qui a terminé avec succès sa formation en 2016. Il faut mentionner le départ en retraite du responsable d'équipe et la renonciation temporaire à l'engagement d'un apprenti dans la perspective de la fusion. Le service a également accueilli une personne placée par l'ORP.

L'équipe assume le nettoyage et l'entretien des écoles (4 bâtiments) et les cours, de 2 salles de gymnastique, de l'Espace Perrier, du parking de la CSUM, ceci sans compter les interventions ponctuelles dans d'autres bâtiments communaux. En outre, l'équipe effectue des travaux de peinture et des interventions ponctuelles (p.ex. tirage de câbles électriques) dans la mesure de ses disponibilités. A noter que le nettoyage de l'école de Wavre et du Troglo est confié à une entreprise externe.

En plus l'équipe assume la présence à de multiples manifestations organisées soit par la commune, les sociétés communales ou des privés.

7.4 Culture, sports et loisirs

Camping

La saison 2016 s'est bien déroulée et les objectifs budgétaires ont été atteints, malgré les aléas météorologiques. A noter qu'il a été recouru pendant la haute saison (juillet à août) aux services d'une société de nettoyage pour le nettoyage matinal du bâtiment sanitaire, ceci à la satisfaction des campeurs résidents et de passage.

Les statistiques de fréquentation du camping de passage sont les suivantes :

	2014	2015	2016	Delta 2015-2016 (en %)
Emplacements loués				
1/4 de parcelle	530	627	510	-18.66
1/2 parcelle	314	431	381	-11.60
Parcelle	457	435	572	31.49
Caravane/camping-car	1'005	1'168	1'193	2.14
Auto/moto	1'214	767	1'483	93.35
Bateaux	37	68	45	-33.82
	3'557	3'496	4'184	19.68
Nuitées				
Adultes	4'674	5'324	5'294	-0.56
Enfants	2'226	2'623	2'967	13.11
Chiens	169	187	227	21.39
	7'069	8'134	8'488	4.35

Statistiques camping de passage 2014-2016
(en unités)

L'équipe se compose de 2 personnes pour 2 ETP, et est renforcée en été par 1 personne à l'accueil.

Ports

Comme en 2015, les travaux dans les ports de La Ramée et de La Tène (343) ont été réduits, notamment en raison de l'absence de cas d'urgence. Pour rappel, l'aménagement et les prestations dans les ports laténiens restent sommaires.

La réserve des ports et rives (B280.07) présente un montant conséquent (677'294.25 francs) permettant d'envisager sans crainte les futurs travaux d'entretien (p.ex. curages), sans déséquilibrer cette activité.

Bibliothèque-médiathèque

La bibliothèque-médiathèque de La Tène est alimentée (fonds des livres) par l'association du Bibliobus et accueille les enfants de l'EOREN de Marin et de Wavre ainsi que des adultes de la commune.

Grâce au résultat positif de la votation en faveur du soutien de la lecture publique le 25 septembre 2016, la subvention cantonale au Bibliobus a pu rester à un niveau qui a permis de limiter l'augmentation de la participation des communes-membres. En 2016, une hausse temporaire de 2.50 francs par habitant a été demandée par l'association pour compenser la baisse de participation du canton de -160'000 francs (pour 62'000 habitants desservis).

Suite aux travaux 2016 d'un groupe de travail mandaté par l'assemblée générale de l'association, le principe de calcul de la participation des communes-membres a été revu et la part laténienne reviendra vers son niveau habituel dès 2017. Les critères essentiels de cette nouvelle répartition sont la prise en compte de tous les habitants des communes fusionnées (soit 78'000 habitants) et l'application d'un tarif différent par habitant en fonction du passage du bus ou de la présence d'une bibliothèque dans la commune.

L'équipe de bibliothécaire est composée de 2 personnes pour 0.8 ETP.

Espace Troglo

Les comptes sont inférieurs au budget 2016 et aux comptes 2015, et pourtant l'équipe du Troglo a fait un énorme travail, ceci en misant la carte de la continuité. L'ensemble des actions ont touché en moyenne 55 jeunes par semaine et a été mené en accord avec les missions suivantes :

Intégration sociale

- favoriser l'intégration et la participation des jeunes aux différents aspects de la société
- favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels

Prévention

- promotion de la santé
- favoriser le dialogue et l'accès aux informations concernant les comportements à risques

Promotion culturelle

- favoriser l'expression culturelle
- faciliter l'accès à la culture

Empowerment (formation)

- reconnaître et valoriser les compétences sociales, artistiques, etc. des jeunes
- favoriser le développement et l'acquisition de nouvelles compétences
- favoriser l'autonomie et la citoyenneté

Le centre a continué à fonctionner selon les principes de l'accueil libre : un accueil professionnel assuré par la présence d'un animateur socioculturel ; gratuité et sans inscription ; temps de présence non délimité.

A noter que notre nouvel animateur a entamé sa première année complète en 2016 et, pour redynamiser un peu l'accueil, il a engagé une nouvelle stagiaire qui a apporté un vent de fraîcheur. Une augmentation des fréquentations a été constatée.

Les animateurs ont également participé au projet dimension 13'17 (avec le Centre de loisirs de Neuchâtel ; le projet consiste à affirmer la place de la jeunesse à Festi'neuch.) et au comité de planification du Midnight La Tène. En sus, ils ont invité les jeunes à participer activement à la gestion quotidienne du centre.

L'équipe est composée de 2 personnes pour 1.3 ETP, dont à ajouter une apprentie ASE et un stagiaire.

7.5 Santé

La commune de La Tène n'a aucune espèce d'emprise sur l'évolution des coûts de la santé, comme par exemple les sorties des ambulances, etc. Les dépenses liées sont facturées directement par les services concernés. Toutefois, une nette diminution a été constatée en 2016.

La réorganisation de la médecine scolaire est toujours à l'étude au sein de l'EOREN.

7.6 Prévoyance sociale

Services sociaux

Le guichet social régional regroupe les activités liées aux prestations d'aide sociale (SSREDL), versées sous condition de ressources (Antenne ACCORD) ou encore liées à l'AVS-AI et aux prestations complémentaires (ARAVSEDL) des communes de Saint-Blaise, Hauterive, La Tène, Enges, Le Landeron, Cressier, Cornaux et Lignières.

La commission sociale régionale (CSR) s'est réunie à sept reprises durant l'année 2016.

L'état de situation des dossiers de l'assistance sociale s'élève à 170 dossiers ouverts pour 2016.

Accueil de l'enfance

La commune de la Tène remplit les objectifs légaux en matière de places d'accueil pré- et parascolaire, ceci avec la collaboration de l'association Les Moussaillons. Elle compte 54 places subventionnées en préscolaire et 88 places en parascolaire.

7.7 Travaux publics

Equipe de voirie

L'équipe de voirie est composée de 6 personnes pour 6 ETP. En 2016, divers arrêts de travail ont nécessité l'engagement de personnel intérimaire. L'équipe a accueilli régulièrement des personnes placées par l'ORP.

Les missions principales de l'équipe sont le nettoyage et l'entretien des rues, des places, des espaces publics (arrêt de bus et notamment des écopoints), des rives et des berges. Elle prend également en charge l'aménagement et l'entretien des jardins publics. Régulièrement, elle nettoie les alentours du

réservoir d'eau de la Prévôté et gère le nettoyage des citerneaux, des stations de pompage et le curage de certaines conduites avec l'appui d'une entreprise privée.

Le marquage, la réparation de la signalisation routière, la surveillance des fouilles sur le domaine public, l'entretien des parkings payants, l'entretien du port de la Ramée, le ramassage du vieux-papier avec les écoles, la location de divers matériels (p.ex. tente pour manifestations, tables et bancs, etc.) et la préparation de manifestations communales font aussi partie des missions de l'équipe de voirie. Elle assure également une part importante de l'entretien des véhicules.

A noter que l'équipe effectue un service hivernal de piquet, afin de garantir un déblaiement et un salage des routes et trottoirs. L'hiver relativement doux a permis de ménager les véhicules et les achats de sel.

Routes communales

En 2016, l'équipe de voirie a effectué diverses réparations des routes communales et des chemins du remaniement.

Un contrôle mensuel de l'éclairage public et la surveillance des réparations font partie des tâches de l'équipe.

Trafic régional

Les sujets traitant de la question du trafic régional, notamment sous l'angle des transports publics, sont discutés au sein de plusieurs conférences régionales des transports (CRT), qui réunissent des représentants des communes concernées.

Chaque CRT traite un périmètre géographique spécifique et la commune de La Tène participe à deux de ces conférences, soit la CRT1 (COMUL – Littoral neuchâtelois) et la CRT2 (Entre-deux-Lacs).

Les travaux suivants ont été menés dans le cadre de ces conférences :

CRT 1

- poursuite de l'étude du détournement de la ligne TransN 107 par les Champs-Montants
- essai de faisabilité (sur le terrain) du passage des bus dans le secteur étroit des Champs-Montants (limité à 40 km/h), sur le territoire de Saint-Blaise
- mise en œuvre de projets de promotion du covoiturage au sein des entreprises par l'association « Covoiturage de l'arc jurassien » ; deux entreprises de la COMUL ont déjà adhéré au programme de l'association
- lancement d'une réflexion sur la politique d'acquisition des véhicules de TransN, notamment dans les nouvelles technologies hybrides
- mise en œuvre des mesures du Projet d'agglomération
- consolidation du réseau des stations de vélos en libre-service (VLS)
- suivi du fonctionnement des lignes de transport public du Littoral

CRT 2

- finalisation de l'étude de la fusion des lignes Car postal 130 et 131
- amélioration des prestations de la ligne Le Landeron – Marin-Épagnier
- début de réflexion de la desserte de l'ouest de Cornaux, afin de tenir compte de l'important développement de la zone
- premières discussions sur le déploiement d'un réseau de stations de vélos en libre-service (VLS)

7.8 Aménagement du territoire & agglomération

Service des eaux / approvisionnement en eau

Le service des eaux est financé par une taxe causale. Les recettes ainsi générées sont exclusivement affectées à la gestion de ce service. Aucune part de l'impôt n'est donc prélevée pour le fonctionnement de l'approvisionnement en eau, son évacuation et son traitement.

Comme prévu dans le rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adaptation de la taxe couvrant les coûts liés à la distribution de l'eau, du 17 novembre 2014, les mouvements qui avaient été considérés pour déterminer le nouveau tarif sont parfaitement respectés dans le cadre de

l'exercice 2016. Le montant du prélèvement à la réserve correspond à celui qui avait été prévu à l'époque. Il est à relever que les frais pour l'entretien du réseau sont plus bas que prévus.

A noter que la prévision de recette budgétée à 750'000 francs (700.435.00) était parfaitement erronée. Aucune explication ne peut être donnée sur les raisons d'avoir fixé un tel montant au budget.

Epuración des eaux et eaux claires

Comme évoqué plus haut, le service des eaux est financé par une taxe causale. L'épuration des eaux et les eaux claires obéissent également à ce principe.

Pour l'épuration des eaux, on relèvera le fort dépassement du compte 710.314.10 qui est dû à la campagne de curage des sacs de route (reportées en 2015) et à une intervention relativement lourde sur une canalisation à la rue des Indiennes. Dans le domaine des dépenses non prévues, il est relevé le remplacement de la pompe de la STAP des Indiennes.

La participation communale à la couverture du déficit de la STEP est également plus élevée, en raison de la révision de la clé de répartition tenant compte du niveau de DCO qui a augmenté.

Comme il l'avait été précisé dans le rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adaptation de la taxe couvrant les couts liés à la distribution de l'eau, du 17 novembre 2014, toutes les nouvelles dépenses – qui étaient prévisibles mais dont les montants étaient inconnus à l'époque – n'avaient pas été intégrées dans le calcul de l'augmentation de la taxe pour le traitement des eaux. Ces nouvelles charges sont : l'adaptation de la clé de répartition des charges de la STEP, la nouvelle taxe fédérale pour le traitement des micropolluants et certaines nouvelles charges financières induites par les travaux de la rue de la Gare. Ces montants sont aujourd'hui connus et influencent déjà les comptes 2016. Une nouvelle adaptation de la taxe devra être opérée afin de respecter le principe d'équilibre.

Déchets urbains et autres déchets

Des charges supplémentaires grèvent le compte du traitement et de la gestion des déchets, plus particulièrement avec l'introduction d'un nouveau système de gestion des écopoints pour le papier et le carton.

Afin d'offrir plus de capacité pour la collecte de ces deux matériaux, il a été conclu un contrat « All in one » avec l'entreprise SVEDEL qui comprend l'ensemble des prestations de transport, de mise à disposition des bennes et de gestion. Ce nouveau système a plus que doublé la capacité de collecte du papier et du carton dans les écopoints et il permet également de soulager l'équipe de voirie des tâches compliquées qui leurs étaient dévolues dans la gestion des écopoints.

On constate un tassement de l'encaissement de la taxe déchets et une légère adaptation devra avoir lieu. Toutefois, les charges globales couvertes par la taxe restent maîtrisées et dans la moyenne de celles des communes voisines.

Urbanisme et aménagement du territoire

Sous l'angle des demandes d'autorisation et des délivrances de permis de construire, le service technique a traité en 2016 :

- 34 demandes de permis de construire (simplifiées et définitives)
- 12 demandes d'autorisation pour pose de panneaux photovoltaïques
- 21 autorisations de remplacement d'installation de chauffage
- 5 oppositions
- 4 tentatives de conciliation
- 2 recours
- 32 permis de conformité
- 4 examens de plans d'aménagement (plans de quartier et plans spéciaux)

Essentiellement en raison de la durée souvent importante des procédures, les frais et émoluments effectifs sont souvent répartis sur deux exercices comptables, malgré la facturation d'acomptes.

Il est aussi relevé que les comptes en dépassement par rapport au budget (p.ex. prestations de service) concernent souvent des prestations refacturées aux requérants à la délivrance du permis de construire ou lors de l'établissement du constat de conformité, soit en toute fin de procédures.

L'équipe est composée de 2 personnes pour 1.2 EPT.

Agglomération

La commune de La Tène est membre de deux associations régionales : la Communauté urbaine du Littoral (COMUL) et l'Association régionale de l'Entre-deux-Lacs (ARE2L).

Le Conseil communal participe à toutes les commissions régionales de ces deux organisations. Les sujets traités concernent les transports publics, l'aménagement du territoire, les équipements, les sports, la culture, les loisirs et le tourisme.

Les activités 2016 peuvent être ainsi résumées :

COMUL

- assemblées générales (AG) : 4 séances
 - 2 x AG ordinaires
 - 2 X AG extraordinaires
- comité directeur : 8 séances
 - pilotage de l'association COMUL
 - suivi du Plan directeur régional (PDR)
 - suivi et mise en œuvre des mesures du Projet d'agglomération (PA)
 - relation avec le Réseau urbain neuchâtelois (RUN)
 - contacts avec le Conseil d'Etat
- commission aménagement du territoire (CAT) : 8 séances
 - élaboration et consolidation du PDR
 - présentation des travaux du PDR aux commissions communales
 - négociation des réserves de terrains à bâtir avec le canton
 - coordination avec la CDC aménagement du territoire
- conférence régionale des transports : 7 séances ; Cf. chapitre traitant du Trafic régional
 - mise en œuvre des mesures PA (1-2-3^e génération), avec p.ex. la route de Wavre à La Tène, les stations VLS, le détournement de la ligne TransN 107, etc.
- commission sport, culture, loisirs et tourisme
 - gestion et attribution du Prix COMUL
 - suivi et gestion du skateparc COMUL à Colombier
 - intégration dans la commission des sujets traitant du tourisme sur le Littoral

ARE2L

- assemblée générale COMUL (AG COMUL) : 1 séance
 - 1 x AG COMUL ordinaire
- comité directeur : 5 séances
 - pilotage de l'association ARE2L
 - suivi du Plan directeur régional (PDR)
 - organisation du forum des entreprises
 - suivi et coordination des commissions régionales
- commission aménagement du territoire (CAT) : 3 séances
 - élaboration et consolidation du PDR
 - intégration des thématiques de la mobilité et des transports (COMUL+E2L)
 - coordination avec la CDC aménagement du territoire
- conférence régionale des transports : 4 séances (Cf. Trafic régional)
 - fusion des lignes Car postal 130+131
 - discussions sur un réseau de stations VLS

7.9 Finances et bâtiments

Finances

Nous pouvons remarquer cette année la disparition complète du fonds de répartition de personnes morales. Cette subvention qui nous a permis de compenser les pertes sur les recettes fiscales des personnes morales ces dernières années est désormais supprimée.

L'augmentation du coefficient d'impôts en 2015 procure sur une période de 2 ans un effet retardé sur la péréquation financière. Nous avons en 2016 la 1^{ère} année d'impact qui nous permet d'économiser 1'400'000 francs (-50%). L'effet prévu en 2017 pour la 2^e année d'impact sera presque aussi important. Cette variation est l'élément primordial qui permet d'obtenir un résultat d'exercice positif en 2016.

Une légère baisse du point d'impôt de 3'891 francs (-2.45%) est compensée par l'augmentation de la population et donc du nombre de contribuable pour arriver à des chiffres stables (-0.2%) pour les impôts des personnes physiques. L'augmentation de la déduction pour enfants dans les déclarations d'impôts en 2016 est un élément prépondérant dans cette légère baisse de la valeur du point d'impôt.

Bâtiments

L'entretien des divers bâtiments est comptabilisé dans diverses rubriques (p.ex. écoles, Espace Perrier, patrimoine financier, etc.) et dans la récapitulation par nature (Cf. Tableaux). Les dépenses concernent l'entretien courant et les réparations nécessaires pour garantir le bon fonctionnement et la sécurité des usagers.

Globalement, il est relevé une maîtrise des dépenses (-40'458.20 francs en rapport au budget 2016 et -133'732.90 francs par rapport au comptes 2015).

A souligner au chapitre des événements particuliers 2016 la vente du CIS et la résolution du litige avec le gérant. La vente a été réalisée le 1^{er} janvier 2017 et elle est comptabilisée dans les comptes 2017.

8 Conclusion

Le Conseil communal présente des comptes 2016 bénéficiaires pour la seconde fois de l'histoire de la commune de La Tène. De nombreux efforts ont été accomplis en 2016 pour parvenir à ce résultat qui n'est certes pas magistral, mais qui est tout de même agréable à vous présenter et il vous invite à les prendre en considération et à les adopter, tels que présentés par l'arrêté joint.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 22 mai 2017

LE CONSEIL COMMUNAL



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 2

Compte administratif

Compte administratif (en francs)

	B2016		C2016		C2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement						
Total des charges (y c. amort.)	25'300'500.00		25'020'984.42		27'629'406.94	
Amortiss. découvert du bilan	372'500.00					
Total des revenus		25'673'000.00		25'339'256.50		26'846'656.98
Excédent de charges						782'749.96
Excédent de revenus	(372'500)		318'272.08			
Compte des investissements						
Total des dépenses	3'463'000.00		1'963'936.23		5'327'014.08	
Total des recettes		0		839'226.80		745'340.80
Investissements nets / augmentation		3'463'000.00		1'124'709.43		4'581'673.28
Investissements nets / diminution						
Financement						
Investissements nets / augm. ou dimin.	3'463'000.00		1'124'709.43		4'581'673.28	
Amortissements*		1'422'500.00		1'428'663.15		1'023'354.15
Compte de fonctionnement :						
- excédent de charges					782'749.96	
- excédent de revenus		372'500.00		318'272.08		
Excédent de financement			622'225.80			
Insuffisance de financement		1'668'000.00				4'341'069.09
Variation de la fortune nette						
Excédent de financement				622'225.80		
Insuffisance de financement	1'668'000.00				4'341'069.09	
Report au bilan / dépenses		3'463'000.00		1'963'936.23		5'327'014.08
Report au bilan / recettes	1'795'000.00		2'904'434.11		1'768'694.95	
Diminution de la fortune nette						782'749.96
Accroissement de la fortune nette		0		318'272.08		

* Les amortissements se composent de 1'422'263.15 francs pour le patrimoine administratif et de 6'400 francs pour le patrimoine financier.



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 3
Compte de fonctionnement
et récapitulation

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
0	ADMINISTRATION					
	Charges	2,264,348.40		2,200,000.00	2,010,500.20	
	Revenus		525,667.97	535,500.00	533,287.20	
	Solde net		1,738,680.43	1,664,500.00	1,477,213.00	74,180.43
1	SECURITE PUBLIQUE					
	Charges	803,810.19		872,500.00	675,610.05	
	Revenus		125,252.96	162,500.00	104,012.30	
	Solde net		678,557.23	710,000.00	571,597.75	31,442.77-
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
	Charges	7,780,542.65		7,943,500.00	7,631,703.50	
	Revenus		1,984,945.25	1,951,500.00	2,000,143.85	
	Solde net		5,795,597.40	5,992,000.00	5,631,559.65	196,402.60-
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
	Charges	1,612,132.71		1,677,000.00	1,710,119.80	
	Revenus		954,787.78	994,000.00	950,165.31	
	Solde net		657,344.93	683,000.00	759,954.49	25,655.07-
4	SANTE					
	Charges	162,388.85		220,500.00	212,074.85	
	Revenus		211.35	500.00	316.75	
	Solde net		162,177.50	220,000.00	211,758.10	57,822.50-

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
5	PREVOYANCE SOCIALE					
	Charges	3,296,177.15		3,235,000.00	5,102,005.80	
	Revenus		165,804.48	140,500.00	543,622.20	
	Solde net		3,130,372.67	3,094,500.00	4,558,383.60	35,872.67
6	TRAFIC					
	Charges	2,436,000.30		2,547,000.00	2,057,544.30	
	Revenus		539,135.35	544,000.00	540,090.90	
	Solde net		1,896,864.95	2,003,000.00	1,517,453.40	106,135.05-
7	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT					
	Charges	3,805,810.05		3,875,500.00	3,701,723.12	
	Revenus		3,410,519.90	3,512,500.00	3,260,365.17	
	Solde net		395,290.15	363,000.00	441,357.95	32,290.15
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	Charges	108,590.53		87,500.00	95,001.83	
	Revenus		819,279.09	772,500.00	1,467,151.53	
	Solde net	710,688.56		685,000.00	1,372,149.70	25,688.56-
9	FINANCES ET IMPOTS					
	Charges	2,751,183.59		3,014,500.00	3,650,373.53	
	Revenus		16,813,652.37	17,059,500.00	17,447,501.77	
	Solde net	14,062,468.78		14,045,000.00	13,797,128.24	17,468.78-
		-----	-----	-----	-----	-----
	TOTAL CHARGES	25,020,984.42		25,673,000.00	26,846,656.98	
	TOTAL REVENUS		25,339,256.50	25,673,000.00	26,846,656.98	
		-----	-----	-----	-----	-----
	EXCEDENT DES CHARGES					
	EXCEDENT DES REVENUS		318,272.08			
		-----	-----	-----	-----	-----
		25,339,256.50	25,339,256.50	25,673,000.00	26,846,656.98	

TABLE DES MATIERES

0 ADMINISTRATION

01	<u>LEGISLATIF ET EXECUTIF</u>		
	011	CONSEIL GENERAL	page 1
	012	CONSEIL COMMUNAL	page 1
02	<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>		
	020	ADMINISTRATION GENERALE	pages 2-3
	029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	page 4

1 SECURITE PUBLIQUE

10	<u>PROTECTION JURIDIQUE</u>		
	101	JUSTICE, DIVERS	page 5
11	<u>POLICE</u>		
	113	POLICE	page 6
14	<u>POLICE DU FEU</u>		
	140	COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	page 7
16	<u>PROTECTION CIVILE</u>		
	160	PROTECTION CIVILE	page 8

2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION

20	<u>ECOLES</u>		
	201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1 – 3	pages 9-10
	212	CSUM	page 11
	214	ECOLE DE MUSIQUE	page 11
	215	CONCIERGERIE	page 12
23	<u>FORMATION PROFESSIONNELLE</u>		
	231	FORMATION PROFESSIONNELLE	page 13
	239	FONDS DE FORMATION & PERF. PROF.	page 13

3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS

30	<u>ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</u>		
	300	BIBLIOTHEQUE	page 14
	302	THEATRE REGIONAL	page 15
	303	ESPACE PERRIER	page 15
	309	AUTRES TACHES CULTURELLES	page 16
33	<u>PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX</u>		
	330	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	page 16
34	<u>SPORTS</u>		
	340	ACTIVITES GENERALES	page 17
	343	PORTS	pages 18
35	<u>ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE</u>		
	350	ESPACE TROGLODYTE	pages 18-19
	351	SITE DE LA TENE	pages 20-21
	352	CHALETS DE LA TENE	page 21
39	<u>CULTES</u>		
	390	CULTES	page 22

4 SANTE

44	<u>SOINS AMBULATOIRES</u>		
	440	SOINS AMBULATOIRES	page 23
46	<u>SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES</u>		
	460	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE DES ECOLES	page 23
49	<u>AUTRES DEPENSES DE SANTE</u>		
	490	AUTRES DEPENSES DE SANTE	page 24

5 PREVOYANCE SOCIALE

52	<u>ASSURANCE-MALADIE</u>		
	520	ASSURANCE-MALADIE	page 25
53	<u>AUTRES ASSURANCES SOCIALES</u>		
	532	AUTRES ASSURANCES SOCIALE	page 25

TABLE DES MATIERES

54	<u>PROTECTION DE LA JEUNESSE</u>		
	540 STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE	page	26
	541 AUTRES DEPENSES	page	26
58	<u>ACTION SOCIALE</u>		
	581 PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALES	page	27
	582 OFFICE DU TRAVAIL	page	27
	589 PERSONNES SANS ACTIVITE	page	27
6	<u>TRAFIC</u>		
62	<u>ROUTES COMMUNALES</u>		
	620 RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	pages	29-30
	621 PARKINGS	pages	30-31
65	<u>TRAFIC REGIONAL</u>		
	650 TRAFIC REGIONAL	page	31
7	<u>PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT</u>		
70	<u>SERVICE DES EAUX</u>		
	700 EAU POTABLE	page	32
71	<u>PROTECTION DES EAUX</u>		
	710 EAUX USEES	page	33
	711 EAUX CLAIRES	page	33
72	<u>TRAITEMENT DES DECHETS</u>		
	720 DECHETS URBAINS	page	34
	722 DECHETS ENTREPRISES	page	35
74	<u>CIMETIERE</u>		
	740 CIMETIERE	pages	35-36
75	<u>RIVES ET BERGES</u>		
	750 RIVES ET BERGES	page	36
79	<u>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u>		
	790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	page	37
	791 AGGLOMERATION	page	37
8	<u>ECONOMIE PUBLIQUE</u>		
80	<u>AGRICULTURE</u>		
	801 AMELIORATION DE L'EXPLOITATION	page	39
81	<u>FORETS COMMUNALES</u>		
	812 FORETS COMMUNALES	pages	39-40
83	<u>TOURISME</u>		
	830 TOURISME	page	40
86	<u>ELECTRICITE ET GAZ</u>		
	860 ELECTRICITE	page	41
	861 GAZ	page	41
9	<u>FINANCES ET IMPÔTS</u>		
90	<u>IMPÔTS</u>		
	900 IMPÔTS	pages	42-43
92	<u>PEREQUATION FINANCIERE</u>		
	922 PEREQUATION FINANCIERE	page	43
93	<u>QUOTES-PARTS AUX RECETTES</u>		
	932 PARTS AUX REGALES & PATENTES	page	44
	933 PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAUX	page	44
94	<u>GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</u>		
	940 INTERETS	pages	44-45
	942 IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	pages	45-46
	943 DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)	page	47
99	<u>POSTES NON VENTILABLES</u>		
	990 RESULTAT	page	47
	999 EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS	page	48

011.300.00	Comptabilisation des jetons de présence et des vacations des membres du Conseil général (5'430 francs), selon l'arrêté du Conseil général du 30 avril 2014, des coûts d'occupation des salles (10'753.75 francs ; écriture interne), d'organisation du scrutin sur la fusion (3'011.60) et des élections communales (1'620 francs), et de divers repas et frais de bouche du Conseil général et de commissions (6'845.50 francs).
011.300.01	Coût de fonctionnement de la commission réglementaire.
011.310.00	Coût des diverses publications dans la Feuille officielle des décisions du CG (2'860.65 francs) et de confection du matériel à l'occasion des élections communales (5'790 francs).
012.300.00	Indemnités de fonction (honoraires) selon l'arrêté du Conseil général du 11 juin 2009 : président 10'000 francs, secrétaire 9'000 francs, autres 8'000 francs.
012.300.01	Défraiement des heures relatives aux séances 2016 selon l'arrêté du Conseil général du 30 avril 2014 : jeton de présence de 100 francs/séance et vacation de 45 francs/heure.
012.317.00	Comptabilisation des coûts d'organisation des manifestations du Conseil communal, selon calendrier spécifique (rencontres des autorités des autres communes, des entreprises, repas en faveur du personnel, etc.), des vins d'honneur offerts, etc.
012.436.00	Reversement des jetons de présence et indemnités de divers organismes et associations (ACN, EOREN, COMUL, SSREDL, SITRN).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
0	ADMINISTRATION					
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF					
011	CONSEIL GENERAL					
011.300.00	CG, séances, vacations	27,660.85		15,000.00	22,795.20	12,660.85
011.300.01	Commission réglementaire	0.00		1,000.00	450.80	1,000.00-
011.310.00	Imprimés, reliures, fournitures	8,650.65		2,000.00	3,770.80	6,650.65
	Total CONSEIL GENERAL	36,311.50	0.00	18,000.00	27,016.80	18,311.50
	Solde net		36,311.50			
012	CONSEIL COMMUNAL					
012.300.00	Honoraires, indemnités CC	43,000.00		43,000.00	43,000.00	0.00
012.300.01	Séances, vacations CC	111,295.30		140,000.00	106,670.00	28,704.70-
012.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	25,262.65		22,500.00	23,116.90	2,762.65
012.303.02	Allocations familiales	6,240.00		6,000.00	6,240.00	240.00
012.304.00	Cotisations LPP	6,456.60		0.00	25,284.75	6,456.60
012.317.00	Réceptions, manifestations	20,376.85		20,000.00	17,009.80	376.85
012.318.01	Téléphonie	1,032.00		1,000.00	941.50	32.00
012.319.00	Frais divers (cadeaux à des tiers)	1,796.45		1,500.00	412.45	296.45
012.436.00	Remboursements de tiers		2,032.10	4,000.00-	4,153.40-	1,967.90
012.436.03	Parts employés AVS, AI, AC, ALFA		10,149.55	9,500.00-	9,354.35-	649.55-
012.436.04	Parts employés LPP		2,690.40	0.00	10,498.95	2,690.40-
012.451.00	Remboursements allocations familiales		6,240.00	6,000.00-	6,240.00-	240.00-
	Total CONSEIL COMMUNAL	215,459.85	21,112.05	214,500.00	192,428.70	20,152.20-
	Solde net		194,347.80			
	Total LEGISLATIF ET EXECUTIF	251,771.35	21,112.05	232,500.00	219,445.50	1,840.70-
	Solde net		230,659.30			

- 020 Au boucllement des comptes 2016, l'administration communale comptait 8.8 ETP (contre 9.3 à fin 2014) pour 10 postes de travail (contre 12 à fin 2014), dont à ajouter une apprentie employée de commerce et une personne en formation professionnelle (maturité) en cours d'emploi ; à noter le départ en retraite de l'archiviste communal à la fin de l'année 2015.
- 020.301.00 Les traitements 2016 ont été calculés et servis sur la base des décisions du Conseil d'Etat pour la fonction publique ; 2015 et 2016 sont des années de transition où des dispositions provisoires ont été appliquées ; la progression définie jusqu'en 2014 par des échelons ou des changements de classes de traitement a été suspendue et remplacée par une progression définie par un simple pourcentage d'augmentation (fixé à 0.5% pour 2016, sans indexation au renchérissement, qui avait été nul sur la période référence) ; commentaire valable pour tous les services et équipes. Dépassement expliqué par le paiement d'heures variables et l'engagement (à durée déterminée) d'une personne en formation professionnelle.
- 020.303.00 Charges sociales totales AVS, AI, AC, ALFA et frais de gestion ; récupération de la part employé (5.15%) par le compte 020.436.03, Parts employés AVS, AI, AC ; commentaire valable pour tous les services et équipes.
- 020.303.02 Prévision basée sur le nombre d'enfants des employés percevant des allocations familiales, de formation et complémentaires : 1) allocations familiales, 220 francs pour le 1er et le 2e enfant, puis 250 francs pour les enfants suivants ; 2) allocations de formation, supplément de 80 francs par jeune en formation ; 3) allocations complémentaires, 135 francs par enfant ; remboursement par la CCNC des diverses allocations par le compte 020.451.00, Remboursements allocations familiales ; commentaire valable pour tous les services et équipes..
- 020.304.00 Charges sociales totales LPP selon plan de recapitalisation de prévoyance.ne ; depuis 2014, les taux appliqués sont : 1) part employé (17-19 ans, 1% ; 20-29 ans, 8.8% ; 30-39 ans, 9.3% ; 40-49 ans, 9.8% ; 50-59 ans, 10.5% ; 60-70 ans, 10.7%) ; 2) part employeur (17-19 ans, 1% ; autres catégories d'âge, 14.7%) ; récupération de la part employé par le compte 020.436.04, Parts employés LPP ; commentaire valable pour tous les services et équipes..
- 020.305.00 Charges sociales concernant l'assurance accident professionnel et non-professionnel ; les catégories à *risques* (voirie, conciergerie et camping) sont assurées auprès de la SUVA alors que les autres employés sont assurés auprès du Groupe Mutuel ; récupération de la part employé par le compte 020.436.05, Parts employés ANP, AAC ; commentaire valable pour tous les services et
- 020.306.00 Charges sociales concernant l'APG-M ; la prime totale 2016 s'est élevée à 1.76% (contre 1.4% en 2015) et a été partiellement impactée sur les employés par le compte 020.436.06, Parts employés APG maladie ; commentaire valable pour tous les services et équipes.
- 020.310.01 Coût de leasing et d'entretien des 2 copieurs-imprimantes (24'175.10 francs), achat de papier et d'enveloppes (916.35 francs) et divers (403.30 francs).
- 020.310.02 Participation au Bulcom (40'503.70 francs), publication du bulletin d'informations communales (3'252.50 francs) et divers (746.95 francs).
- 020.311.00 Remplacement de l'affranchisseuse (4'595.25 francs) et du terminal de paiement (1'804.95 francs) par des modèles de technologie IP, et divers (723.65 francs).
- 020.311.01 Migration de la téléphonie communale vers la technologie IP, mise en œuvre de badgeuses et installation du Wifi NEMO dans le bâtiment communal (26'201.60 francs), équipement de projection pour la salle des commissions (1'263.90 francs) et divers (3'418.85 francs).
- 020.311.02 Achat des cartes journalières CFF (5 cartes), selon décision du Conseil général du 20 février 2014 ; la recette y relative est comptabilisée sous 020.431.91, Recettes, cartes journalières CFF.
- 020.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 020.315.01 Accès au nœud informatique cantonal NCN (11'158.55 francs), maintenance informatique par le Centre Electronique de Gestion (CEG) de la Ville de Neuchâtel (54'933.10 francs), licence Optimiso processus qualité (2'058.50 francs) et divers (1'372.95 francs).
- 020.316.00 Ecriture interne concernant le loyer de l'administration pour les locaux occupés à A.-Bachelin 4 (7'667 francs/mois).
- 020.316.01 Compte inutilisé et qui sera supprimé.
- 020.318.00 Les envois sont autant que possible groupés pour bénéficier d'un taux d'affranchissement préférentiel ; les envois de *masse* (soit les facturations approvisionnement en eau, épuration et déchets) sont imprimés et effectués depuis le Centre éditique de l'Etat de Neuchâtel (CEET) ; baisse notamment expliquée par l'augmentation du recours au courrier électronique (plutôt que papier).
- 020.318.02 Montant variable selon le nombre de rappels et de poursuites par la commune (2'676.80 francs en 2016 contre 3'181.95 en 2015, 3'294.25 en 2014 et 5'074.95 en 2013) et l'Etat (11'731.40 francs en 2016 contre 9'431.15 en 2015, 14'848.70 en 2014 et 10'014.75 en 2013 ; gestion de l'impôt) ; les récupérations sont comptabilisées dans le compte 020.436.00, Remboursements de tiers, y compris frais de poursuites : les frais moyens par acte de défaut de biens s'élèvent à 108.85 francs en 2016 (contre 108.19 en 2015, 113.70 en 2014 et 88.55 en 2013).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
02	ADMINISTRATION GENERALE					
020	ADMINISTRATION GENERALE					
020.301.00	Traitements	1,015,940.85		974,500.00	975,870.80	41,440.85
020.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	146,869.75		143,500.00	144,008.30	3,369.75
020.303.02	Allocations familiales	34,318.50		34,500.00	34,111.50	181.50-
020.304.00	Cotisations LPP	202,568.00		200,000.00	189,257.00	2,568.00
020.305.00	Cotisations assurances accident	13,485.55		11,500.00	11,992.05	1,985.55
020.306.00	Cotisations APG maladie	18,465.85		17,000.00	14,152.45	1,465.85
020.309.00	Cours, formation	1,139.00		6,000.00	0.00	4,861.00-
020.309.90	Charges diverses de personnel	350.00		1,000.00	1,150.00	650.00-
020.310.00	Fournitures de bureau	3,256.60		3,000.00	2,307.50	256.60
020.310.01	Impression de formules, photocopies	25,494.75		24,000.00	27,176.90	1,494.75
020.310.02	Publications, annonces, journaux	44,503.15		45,000.00	40,743.15	496.85-
020.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	7,123.85		6,000.00	6,521.80	1,123.85
020.311.01	Achats informatiques	30,884.35		9,000.00	10,100.70	21,884.35
020.311.02	Achats cartes journalières CFF	66,500.00		64,500.00	65,500.00	2,000.00
020.312.00	Chauffage, éclairage	9,526.35		8,500.00	6,776.40	1,026.35
020.314.00	Entretien, aménagement locaux	4,690.40		3,000.00	2,012.30	1,690.40
020.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	1,749.55		1,500.00	1,083.90	249.55
020.315.01	Maintenance informatique	69,523.10		70,000.00	65,421.00	476.90-
020.316.00	Locations locaux	92,000.00		92,000.00	92,000.00	0.00
020.316.01	Locations div. Espace Perrier (interne)	0.00		5,000.00	0.00	5,000.00-
020.317.00	Réceptions, manifestations	320.35		500.00	190.75	179.65-
020.317.01	Frais de déplacement	953.40		2,000.00	1,049.70	1,046.60-
020.318.00	Ports, taxes postales	6,329.45		8,500.00	7,535.90	2,170.55-
020.318.01	Téléphonie	6,105.70		6,500.00	6,413.60	394.30-
020.318.02	Frais de rappels et poursuites	14,408.20		19,000.00	12,613.10	4,591.80-
020.318.03	Enlèvement déchets	544.45		500.00	562.60	44.45

020.318.04	Comptabilisation partielle des frais de raccordement de l'alarme de l'administration à la centrale EGS ; une erreur d'imputation (soit la comptabilisation par erreur d'un montant de 1'114.55 francs dans le chapitre des écoles - 201 - a été constatée après la révision des comptes et n'a pas été corrigée.
020.318.35	Coût de révision ordinaire des comptes communaux 2015 et du Fonds scolaire.
020.318.90	Mandat au Service intercommunal de l'archivage pour élaborer des nouveaux plans de classement et d'archivage (4'491.30 francs), honoraires d'avocats en lien avec un litige (2'410.55 francs) et indemnité versée à Saint-Blaise pour l'activité de contrôle des champignons (412.25 francs).
020.319.01	Cotisation à l'ACN (0.95 franc/habitant).
020.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12) ; compte pour enregistrer l'amortissement concernant les frais de fusion.
020.361.00	Contribution obligatoire (depuis 2012) pour les employeurs au financement des structures d'accueil (0.180% de la masse salariale AVS).
020.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
020.427.00	Recette variable selon le nombre de rappels concernant des factures communales ; les frais de rappel (15 francs/rappel) et l'intérêt moratoire (5%) reposent sur le règlement concernant les taxes et émoluments communaux, du 19 mars 2009 ; hausse expliquée par l'intérêt moratoire pour 1 dossier important ayant bénéficié d'un plan de paiement.
020.431.90	Comptabilisation des émoluments perçus sur les caissettes à journaux (1'500 francs), des honoraires de gestion pour la redevance sur l'eau potable (3'960 francs) et des divers frais administratifs facturés par le service accueil (6'577.19 francs) ; baisse expliquée par la fin de - ou la renonciation à - certains mandats (gestion administrative du syndicat de la Châtellenie de Thielle, tenue des comptabilité du SFBL et de l'association Pro Santé).
020.431.91	Recette concernant la vente de cartes journalières ; Cf. également le commentaire du compte 020.311.02, Achat cartes journalières CFF.
020.436.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.318.02, Frais de rappels et poursuites.
020.436.01	Indemnités accident perçues lors de l'incapacité de travail d'une employée.
020.450.00	Indemnité versée par l'OFEV, calculée sur la masse salariale soumise à l'AVS et variable annuellement.
020.490.04	Part des traitements affectée à d'autres services communaux, soit : 1) forfait de 11'500 francs pour la gestion des ports (compte 343.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 2) forfait de 10'000 francs pour la gestion du camping résidents (compte 351.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 3) forfait de 5'000 francs pour la gestion des parkings (compte 621.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 4) forfait de 11'500 francs pour la facturation de l'eau (compte 700.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 5) forfait de 11'500 francs pour la facturation de la taxe d'épuration (compte 710.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 6) forfait de 11'000 francs pour la gestion des déchets logements (compte 720.390.04, Imputations internes traitements administration) et de 2'000 francs pour celle des déchets entreprises (compte 722.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 7) 147'500 francs pour les activités du service technique, environ 120% de taux d'occupation (1 x 50% et 1 x 70% ; compte 790.390.04, Imputations internes traitements administration).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
020.318.04	Alarmes	537.85		2,000.00	1,114.55	1,462.15-
020.318.05	Droits d'auteurs	307.50		500.00	307.50	192.50-
020.318.20	Assurances	2,473.60		2,500.00	1,806.05	26.40-
020.318.35	Révision des comptes	14,580.00		15,000.00	14,040.00	420.00-
020.318.90	Honoraires divers	7,314.10		2,500.00	14,087.30	4,814.10
020.319.00	Cotisations, dons, cadeaux	1,590.00		1,500.00	1,925.95	90.00
020.319.01	Cotisations ACN	4,674.00		4,500.00	4,581.85	174.00
020.331.00	Amortissements	9,000.00		9,000.00	0.00	0.00
020.361.00	Contribution aux structures d'accueil	4,297.40		4,000.00	4,089.05	297.40
020.390.00	Imputations internes intérêts	751.45		0.00	304.35	751.45
020.427.00	Intérêts moratoires et frais retard		10,555.65	10,000.00-	3,661.45-	555.65-
020.431.90	Recettes, émoluments divers		12,037.19	25,000.00-	36,398.60-	12,962.81
020.431.91	Recettes, cartes journalières CFF		69,438.00	70,000.00-	64,658.00-	562.00
020.436.00	Rembour. de tiers, frais de poursuites		19,632.13	25,000.00-	19,791.00-	5,367.87
020.436.01	APG remboursements		4,056.55	0.00	0.00	4,056.55-
020.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		60,749.00	59,500.00-	58,272.10-	1,249.00-
020.436.04	Parts employés LPP		81,342.90	80,500.00-	76,179.75-	842.90-
020.436.05	Parts employés ANP, AAC		9,518.75	9,000.00-	8,940.90-	518.75-
020.436.06	Parts employés APG maladie		4,030.15	4,000.00-	2,378.10-	30.15-
020.450.00	CCNC rétrocession taxe CO2		1,715.60	1,500.00-	1,740.60-	215.60-
020.451.00	Remboursements allocations familiales		21,480.00	21,500.00-	21,020.00-	20.00
020.490.04	Imputations internes trait. admin.		210,000.00	210,000.00-	210,000.00-	0.00
	Total ADMINISTRATION GENERALE	1,862,577.05	504,555.92	1,282,000.00	1,257,767.50	76,021.13
	Solde net		1,358,021.13			

029.380.02 Création et alimentation d'une provision pour couvrir la part communale au découvert résiduel de prévoyance.ne ; maintien de cette charge pour pouvoir financer à court et moyen termes les mesures à prendre par les employeurs en vue de faire face aux diminutions des rendements sur les marchés des capitaux, ceci malgré le renoncement par le Grand Conseil le 24 mai 2016 de l'obligation légale de financer en 2039 le passage à un taux de couverture de 100%.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS					
029.380.02	Provision recapital. Prévoyance.ne	150,000.00		150,000.00	0.00	0.00
	Total ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	150,000.00	0.00	150,000.00	0.00	0.00
	Solde net		150,000.00			
	Total ADMINISTRATION GENERALE	2,012,577.05	504,555.92	1,432,000.00	1,257,767.50	76,021.13
	Solde net		1,508,021.13			
	TOTAL ADMINISTRATION	2,264,348.40	525,667.97	1,664,500.00	1,477,213.00	74,180.43
	Solde net		1,738,680.43			
		=====	=====	=====	=====	=====

101.300.00	Coût de fonctionnement de la commissions des naturalisations et des agrégations.
100.300.01	Coût de fonctionnement de la commission de salubrité publique.
101.310.00	Selon décompte communiqué par l'arrondissement d'état civil (Hauterive) ; la recette correspondante a lieu par le compte 101.431.01, Emoluments état civil.
101.310.01	Selon décompte communiqué par la commission sociale régionale à Saint-Blaise.
101.318.01	Part des émoluments pour la délivrance de permis de travail à reverser à l'Etat (18'707.95 francs en 2016 contre 26'502.10 en 2015, 21'877.25 en 2014 et 23'586.25 en 2013 ; frais de la taxe sur le contrôle des étrangers) et à d'autres communes (2'490.30 francs en 2016 contre 3'291.60 en 2015, 3'489 en 2014 et 3'899.50 en 2013 ; établissement de nouveaux documents d'origine) ; la recette correspondante a lieu par le compte 101.431.00, Divers, Emoluments contrôle des habitants.
101.318.40	Coût des 2e notifications des commandements de payer (30 francs HT/unité) ; indemnité encaissée par l'Office des poursuites (53 francs/unité) par le compte 101.431.90, CDP, rétrocession.
101.351.00	Coût d'achat et d'établissement des cartes d'identité ; les passeports ne sont dorénavant plus délivrés dans les communes mais par l'Etat.
101.431.00	Commentaire en relation avec ceux des comptes 101.318.01, Contrôle des habitants, part Etat, et 101.351.00, Documents d'identité, indemnités.
101.431.01	Cf. le commentaire du compte 101.310.00, Participation office régional d'état civil.
101.431.02	Recette variable selon le nombre de naturalisations facturées (32 naturalisations en 2016).
101.431.90	Cf. le commentaire du compte 101.318.40, CDP, délivrance.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
1	SECURITE PUBLIQUE					
10	PROTECTION JURIDIQUE					
101	JUSTICE, DIVERS					
101.300.00	Comm. des naturalisations et agrégations	2,200.30		1,000.00	1,772.80	1,200.30
101.300.01	Commission de salubrité publique	180.00		1,000.00	0.00	820.00-
101.310.00	Participation off. régional d'état civil	31,230.30		28,000.00	28,105.60	3,230.30
101.310.01	Participation agence régionale AVS	29,787.85		28,500.00	28,629.75	1,287.85
101.318.01	Contrôle des habitants, part Etat	21,198.25		26,000.00	29,793.70	4,801.75-
101.318.40	CDP, délivrance	17,310.00		18,500.00	16,170.00	1,190.00-
101.351.00	Documents d'identité, indemnités	8,528.20		10,000.00	8,780.60	1,471.80-
101.431.00	Emoluments contrôle des habitants		46,390.50	60,000.00	56,707.85	13,609.50
101.431.01	Emoluments état civil		6,738.55	6,000.00	6,928.45	738.55-
101.431.02	Finances agrégations, naturalisations		5,400.00	2,000.00	4,950.00	3,400.00-
101.431.90	CDP, rétrocession		25,493.00	26,000.00	26,606.00	507.00
	Total JUSTICE, DIVERS	110,434.90	84,022.05	19,000.00	18,060.15	7,412.85
	Solde net		26,412.85			
	Total PROTECTION JURIDIQUE	110,434.90	84,022.05	19,000.00	18,060.15	7,412.85
	Solde net		26,412.85			

- 113 L'engagement d'un agent de sécurité de publique (d'abord à 0.8 ETP le 1er mars 2016, puis à 1 ETP le 1er juillet 2016) impacte le poste 113, Police et rend difficile la comparaison avec les comptes 2015 ; toutefois, en résumé, la prévision budgétaire, qui était malaisée en raison des imprévus et inconnues liés à la *remise sur pieds* d'un service de sécurité communale, a été globalement respectée, ceci même si des positions comptables supplémentaires ont dû être créées en cours d'année ; la pérennisation de l'engagement d'un agent, décidé pour une durée de 24 mois le 11 juin 2015 en raison du contexte de fusion, sera soumise au Législatif en automne 2017; à noter que la différence entre le total du budget et des comptes provient essentiellement du coût d'une étude de circulation et d'un produit des amendes moindre que prévu.
- 113.301.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne la fixation du traitement.
- 113.303.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
- 113.304.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
- 113.305.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.305.00, Cotisations assurances accident.
- 113.306.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.306.00, Cotisations APG maladie.
- 113.306.01 Achat d'un équipement individuel complet.
- 113.311.00 Achat de signalisation pour doter le véhicule.
- 113.315.00 Adaptation d'un Fiat Doblo en véhicule de service par l'installation d'une rampe de feux (2'110 francs), la pose d'autocollants distinctifs (324 francs) et divers (871 francs).
- 113.315.01 Dotation avec un poste informatique (1'124 francs), l'accès au service cantonal de communication (1'150 francs) et divers (74.90 francs).
- 113.317.00 Sortie annuelle des patrouilleurs scolaires.
- 113.318.00 Etude de circulation pour la sécurisation des routes de Marais, de Maupré et d'Henripolis, ceci dans le cadre des réflexions liées à la motion en faveur de mesures de modération de trafic sur la Route de Maupré, du 24 septembre 2015.
- 113.318.01 Achat d'un kit de communication avec la Police neuchâteloise (1'742.80 francs), conclusion de licences de communication (612.05 francs), achat d'un téléphone mobile et communications Swisscom (669 francs) et divers (7.05 francs).
- 113.318.40 Participation communale au *socle sécuritaire* effectué par la Police neuchâteloise.
- 113.441.00 Amendes notifiées par l'agent de sécurité publique, après déduction d'une part de 25% revenant à l'Etat pour les activités d'encaissement.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
11	POLICE					
113	POLICE					
113.301.00	Traitements	70,520.80		84,500.00	0.00	13,979.20-
113.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	10,522.45		12,500.00	0.00	1,977.55-
113.304.00	Cotisations LPP	13,698.30		16,500.00	0.00	2,801.70-
113.305.00	Cotisations assurances accident	1,125.70		1,000.00	0.00	125.70
113.306.00	Cotisations APG maladie	1,601.20		1,500.00	0.00	101.20
113.306.01	Equipement	4,402.85		0.00	0.00	4,402.85
113.309.00	Cours, formation	180.00		2,500.00	0.00	2,320.00-
113.309.90	Charges diverses de personnel	57.00		2,000.00	0.00	1,943.00-
113.310.00	Fournitures de bureau	460.65		1,000.00	0.00	539.35-
113.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	651.00		0.00	0.00	651.00
113.312.00	Electricité signalis.et miroirs chauffés	1,681.10		1,500.00	1,247.60	181.10
113.313.00	Carburant, véhicule	683.80		0.00	0.00	683.80
113.315.00	Entretien, fournitures véhicules	3,305.00		10,000.00	0.00	6,695.00-
113.315.01	Maintenance informatique	2,348.90		0.00	0.00	2,348.90
113.317.00	Réceptions, manif., patrouilleurs	1,351.85		1,500.00	2,140.00	148.15-
113.318.00	Etudes comportement du trafic	15,308.45		500.00	250.00	14,808.45
113.318.01	Téléphonie	3,030.90		2,000.00	0.00	1,030.90
113.318.20	Assurances	1,572.45		0.00	0.00	1,572.45
113.318.40	Police neuchâteloise	113,160.00		110,000.00	123,939.30	3,160.00
113.318.41	Police de proximité	0.00		0.00	2,454.85	0.00
113.410.00	Taxes permissions tardives		0.00	1,000.00	1,200.00	1,000.00
113.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		4,327.35	5,500.00	0.00	1,172.65
113.436.04	Parts employés LPP		5,545.10	7,500.00	0.00	1,954.90
113.436.05	Parts employés ANP, AAC		681.75	1,000.00	0.00	318.25
113.436.06	Parts employés APG maladie		274.10	500.00	0.00	225.90
113.441.00	Part amendes		28,302.61	50,000.00	5,220.00	21,697.39
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total POLICE	245,662.40	39,130.91	181,500.00	123,611.75	25,031.49
	Solde net		206,531.49			

140	Dès 2016, les comptes de la défense incendie se limitent aux deux lignes principales suivantes :
	1) 140.352.02, Participation missions de secours qui est facturée par l'ECAP
	2) 140.352.03, Participation au syndicat SPVLN qui est facturée par les organes dudit syndicat
140.300.00	Coût de fonctionnement de la commission du feu.
140.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
140.314.00	Aucun entretien des locaux.
140.318.20	Part des primes d'assurance bâtiment et choses concernant le hangar du feu.
140.352.00	Compte inutilisé et qui sera supprimé.
140.352.01	Compte inutilisé et qui sera supprimé.
140.352.02	Part communale au financement des missions de secours selon la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels ainsi que les secours (LPDIENS) ; acompte 2016 de 12.10 francs/habitant.
140.352.03	Part communale au SPVLN moins importante que prévu en raison notamment du report de certaines acquisitions.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
	Total POLICE	245,662.40	39,130.91	181,500.00	123,611.75	25,031.49
	Solde net		206,531.49			
14	POLICE DU FEU					
140	COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS					
140.300.00	Commission feu	4,023.20		5,000.00	2,819.55	976.80-
140.312.00	Chauffage, éclairage, énergie	2,801.85		2,500.00	2,117.65	301.85
140.314.00	Entretien, aménagement locaux	0.00		1,000.00	820.80	1,000.00-
140.318.20	Assurances	989.45		1,000.00	903.05	10.55-
140.352.00	Participation SIS	0.00		0.00	222,159.30	0.00
140.352.01	Participation SFBL	0.00		0.00	71,057.20	0.00
140.352.02	Participation missions de secours	59,532.00		73,000.00	61,203.90	13,468.00-
140.352.03	Participation syndicat inter. SPV/SFBL	307,282.54		358,500.00	0.00	51,217.46-
	Total COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	374,629.04	0.00	441,000.00	361,081.45	66,370.96-
	Solde net		374,629.04			
	Total POLICE DU FEU	374,629.04	0.00	441,000.00	361,081.45	66,370.96-
	Solde net		374,629.04			

160.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
160.351.00	Contribution forfaitaire au Fonds de la protection civile (14 francs/habitant), selon décompte communiqué par le SSCM.
160.427.00	Produit locatif de salles dans l'ancien abri de fortune A.-Bachelin 16.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
16	PROTECTION CIVILE					
160	PROTECTION CIVILE					
160.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	3,362.25		3,000.00	2,987.70	362.25
160.314.00	Entr. et aménagement locaux, yc sirène	346.90		500.00	283.20	153.10-
160.318.20	Assurances	494.70		500.00	451.50	5.30-
160.351.00	Participation OPC-LC	68,880.00		67,500.00	67,522.00	1,380.00
160.427.00	Locations locaux		2,100.00	3,000.00-	2,400.00-	900.00
	Total PROTECTION CIVILE	73,083.85	2,100.00	68,500.00	68,844.40	2,483.85
	Solde net		70,983.85			
	Total PROTECTION CIVILE	73,083.85	2,100.00	68,500.00	68,844.40	2,483.85
	Solde net		70,983.85			
	TOTAL SECURITE PUBLIQUE	803,810.19	125,252.96	710,000.00	571,597.75	31,442.77-
	Solde net		678,557.23			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 201 Le syndicat intercommunal de l'école obligatoire de la région de Neuchâtel (EOREN) assume depuis 2013 l'intégralité des charges d'enseignement (salaires et charges sociales, mobilier scolaire, matériel pédagogique, animations culturelles, spectacles scolaires, photocopies, imprimés, publications, assurance RC élèves et maîtres, écolages en institutions spécialisées de type CERAS ou Perce-Neige) ; par contre, la médecine scolaire, les interventions du GIS, le dépistage, la prophylaxie dentaire (poste 46, Service médical et dentaire des écoles) et l'orthophonie (compte 460.318.02) demeurent encore à charge des communes ; les déplacements des élèves entre le domicile et l'école sont à la charge de la commune ou des parents, l'EOREN finançant les transports dans le cadre scolaire ; s'agissant des bâtiments, deux systèmes coexistent : 1) pour le collège Billeter et la CSUM, l'EOREN (comme par le passé l'ESRN) prend en charge les frais effectifs ; 2) pour le Vieux Collège, le collège de Wavre et le collège primaire de Marin, l'EOREN verse un dédommagement par bâtiment (forfaits).
- 201.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 201.314.00.00 Comptabilisation de charges fixes (p.ex. contrat d'entretien périodique d'ascenseur ; 2'296.25 francs), de l'entretien de la salle de gymnastique (3'346.10 francs), de la recherche d'une fuite d'eau (1'726.25 francs), de l'aménagement de la place de jeux (3'886.65 francs), du nettoyage du collège de Wavre (7'761,35 francs) et de nombreux entretiens et réparations (11'576.55 francs).
- 201.314.00.01 Comptabilisation de charges fixes (p.ex. contrat d'entretien périodique d'ascenseur ; 1'558.55 francs), du détartrage des chauffe-eau (8'486.70 francs), la réparation de fenêtres (8'385.25 francs) et divers (4'057.20 francs).
- 201.317.00 Activités extrascolaires non-couvertes par l'EOREN ; les comptes 2015 avaient été impactés par le paiement d'une facture remise tardivement par le CIS concernant une occupation régulière de la salle omnisports par les écoles en 2012.
- 201.317.02 Subvention communale aux abonnements Onde Verte, selon l'arrêté du Conseil général du 1er octobre 2009.
- 201.318.04 Comptabilisation des coûts d'entretien et de contrôle (entreprise Siemens, Certas, Securiton et Tüs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
20	ECOLES					
201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1-3					
201.311.00	Achats machines, mat. conciergerie	0.00		5,000.00	0.00	5,000.00-
201.311.00.00	Cycles 1 et 2	1,362.80		0.00	1,021.20	1,362.80
201.311.00.00	Cycle 3	1,589.75		0.00	1,042.40	1,589.75
201.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	0.00		80,000.00	0.00	80,000.00-
201.312.00.00	Cycles 1 et 2	44,829.75		0.00	58,599.35	44,829.75
201.312.00.00	Cycle 3	44,829.75		0.00	42,795.45	44,829.75
201.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	0.00		9,000.00	0.00	9,000.00-
201.313.00.00	Cycles 1 et 2	1,484.75		0.00	2,477.15	1,484.75
201.313.00.00	Cycle 3	2,201.20		0.00	3,515.85	2,201.20
201.314.00	Entretien bâtiments	0.00		50,000.00	0.00	50,000.00-
201.314.00.00	Cycles 1 et 2	30,593.15		0.00	73,042.20	30,593.15
201.314.00.00	Cycle 3	22,487.70		0.00	24,036.75	22,487.70
201.315.00	Entretien machines, matériel conciergerie	0.00		4,000.00	0.00	4,000.00-
201.315.00.00	Cycles 1 et 2	321.85		0.00	289.60	321.85
201.315.00.00	Cycle 3	0.00		0.00	401.70	0.00
201.317.00	Frais, activités extra-scolaires	825.00		1,000.00	17,886.25	175.00-
201.317.02	Subventions Onde Verte	11,485.95		18,000.00	18,015.20	6,514.05-
201.318.01	Téléphonie	0.00		1,000.00	0.00	1,000.00-
201.318.01.00	Cycles 1 et 2	464.25		0.00	636.80	464.25
201.318.03	Enlèvement déchets	0.00		500.00	0.00	500.00-
201.318.03.00	Cycles 1 et 2	56.55		0.00	305.45	56.55
201.318.03.00	Cycle 3	56.55		0.00	65.95	56.55
201.318.04	Alarmes	0.00		7,500.00	0.00	7,500.00-
201.318.04.00	Cycles 1 et 2	3,308.10		0.00	3,983.40	3,308.10

- 201.318.05.00 Coût des rondes de patrouille nocturne par une entreprise privée de sécurité dans la cour des collèges ; les rondes ont été réduites suite à l'engagement d'un agent de sécurité publique.
- 201.318.42 Participation communale aux coûts d'organisation des devoirs surveillés organisés par l'APE et non-couverts par les participations des parents ; une convention de prestations a été passée le 13 août 2012 entre le Conseil communal et l'APE.
- 201.318.90 Nouveau compte pour enregistrer certains coûts résiduels liés à la transition ESRN-EOREN ; aucun coût en 2016.
- 201.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 201.352.00 Selon données communiquées par l'EOREN ; comptes 2016 basés sur un effectif moyen de 215.08 élèves à un coût de 7'371.77 francs (contre 199.47 élèves à un coût moyen de 7'169.30 francs en 2015, et 199.44 élèves à un coût moyen de 6'837.25 francs en 2014).
- 201.352.01 Selon données communiquées par l'EOREN ; comptes 2016 basés sur un effectif moyen de 239.08 élèves à un coût de 8'545.97 francs (contre 233.33 élèves à un coût moyen de 8'450.80 francs en 2015, et 232.53 élèves à un coût moyen de 7'883.50 francs en 2014).
- 201.352.02 Selon données communiquées par l'EOREN ; comptes 2016 basés sur un effectif moyen de 202.25 élèves à un coût de 11'284.23 francs (contre 199.89 élèves à un coût moyen de 10'639.65 francs en 2015, et 196.83 élèves à un coût moyen de 10'919.65 francs en 2014).
- 201.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 201.390.01 Part des traitements de l'équipe de conciergerie (51% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Conciergerie, Imputations internes traitements.
- 201.390.02 Part des coûts d'exploitation de la CSUM (78%) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition prévue au compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 201.427.00 Diverses locations à des sociétés locales de l'ancienne salle de gymnastique.
- 201.451.00 Dédommagement EOREN pour le Vieux Collège, le collège de Wavre et le collège primaire de Marin ; sont pris en considération l'amortissement (2% sur la valeur estimée des bâtiments) et les coûts de fonctionnement sur la base de forfaits (cour et préau, 10 francs/élève ; chauffage, 10.80 francs/m² ; eau, 1.30 franc/m² ; électricité, 3.60 francs/m² ; entretien et assurances, 4.50 francs/m² ; conciergerie, 39 francs/m²).
- 201.451.01 Dédommagement EOREN pour le collège Billeter et la CSUM, calculé sur la prise en charge des frais effectifs relatifs aux surfaces occupées et aux prestations de conciergerie ; pour appréhender complètement la participation totale de l'EOREN, il convient encore de considérer la part aux intérêts bancaires (compte 940.422.05, Intérêts EOREN).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
201.318.04.00	Cycle 3	2,875.20		0.00	2,424.55	2,875.20
201.318.05	Sécurité	0.00		10,000.00	0.00	10,000.00-
201.318.05.00	Cycles 1 et 2	12,122.15		0.00	10,326.90	12,122.15
201.318.20	Assurances	0.00		23,500.00	0.00	23,500.00-
201.318.20.00	Cycles 1 et 2	14,841.35		0.00	13,093.90	14,841.35
201.318.20.00	Cycle 3	9,399.55		0.00	8,127.25	9,399.55
201.318.42	Participation devoirs surveillés	3,277.00		5,000.00	4,585.00	1,723.00-
201.318.90	Frais divers	0.00		500.00	23.05	500.00-
201.331.00	Amortissements	0.00		91,500.00	0.00	91,500.00-
201.331.00.00	Cycles 1 et 2	63,900.00		0.00	35,500.00	63,900.00
201.331.00.00	Cycle 3	46,200.00		0.00	13,800.00	46,200.00
201.352.00	Ecolages Bas-Lac (cycle 1)	1,563,298.05		1,562,000.00	1,426,627.20	1,298.05
201.352.01	Ecolages Bas-Lac (cycle 2)	2,000,239.45		2,038,000.00	1,971,996.65	37,760.55-
201.352.02	Ecolages Bas-Lac (cycle 3)	2,231,756.85		2,331,500.00	2,128,215.70	99,743.15-
201.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		18,500.00	0.00	18,500.00-
201.390.00.00	Cycles 1 et 2	5,931.85		0.00	4,787.65	5,931.85
201.390.00.00	Cycle 3	6,076.95		0.00	5,454.65	6,076.95
201.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	0.00		229,000.00	0.00	229,000.00-
201.390.01.00	Cycles 1 et 2	95,009.75		0.00	102,310.90	95,009.75
201.390.01.00	Cycle 3	135,728.25		0.00	146,158.45	135,728.25
201.390.02	Imputations internes bâtiment CSUM	366,937.20		380,500.00	385,242.30	13,562.80-
201.427.00	Location locaux (salle de gym.)		2,335.00	2,000.00-	1,855.00-	335.00-
201.436.00	Remboursements divers		876.20	1,000.00-	250.00-	123.80
201.451.00	Remboursement EORÉN (cycles 1 et 2)		363,667.75	360,000.00-	371,061.40-	3,667.75-
201.451.01	Remboursement EORÉN (cycle 3)		613,308.05	579,000.00-	566,018.95-	34,308.05-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1-3	6,723,490.70	980,187.00	5,924,000.00	5,567,603.50	180,696.30-
	Solde net		5,743,303.70			

212	Les charges du poste 212, CSUM (Construction scolaire à usage multiple), sont ventilées dans différents comptes, selon l'occupation qui est faite des lieux par les différents utilisateurs ; la clé de répartition est indiquée dans le compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
212.311.00	Confection d'un meuble de rangement (1'296 francs) et fournitures diverses (1'589.75 francs).
212.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
212.314.00	Comptabilisation de charges fixes (p.ex. contrats d'entretien périodique électrique et d'ascenseurs ; 7'849.20 francs), de contrôle OIBT (3'411.45 francs), de divers travaux électriques (4'365.60 francs), de révision de la ventilation (3'304.55 francs) avec remplacement d'un moteur de ventilation dans les vestiaires (3'419.45 francs), de réparation et remplacement de fenêtres (5'687.20 francs), de contrôle des installations sportives (1'771'20 francs), de contrôle et de révision des extincteurs (1095.45 francs) et divers (1'152.35 francs).
212.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
212.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
212.390.01	Part des traitements de l'équipe de conciergerie affectée à la CSUM (30% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
212.427.00	Encaissements des diverses locations de la CSUM.
212.490.03	Les charges du poste 212, CSUM, sont ventilées ainsi : 201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3, 78% ; 300, Bibliothèque, 1% ; 303, Espace Perrier, 18% ; 540, Structures d'accueil, 1% ; 621, Parkings, 2%.
214.365.00	Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
212	CSUM					
212.311.00	Achat mobilier, machines	2,885.75		1,000.00	3,475.90	1,885.75
212.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	36,984.55		33,000.00	41,505.75	3,984.55
212.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	3,065.15		3,000.00	3,453.75	65.15
212.314.00	Entretien bâtiments	32,056.45		20,000.00	24,577.55	12,056.45
212.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	161.70		1,000.00	1,533.95	838.30-
212.318.03	Enlèvement déchets	0.00		500.00	0.00	500.00-
212.318.04	Alarmes	5,630.90		5,500.00	5,564.10	130.90
212.318.20	Assurances	9,894.25		10,000.00	9,030.30	105.75-
212.331.00	Amortissements	172,600.00		172,500.00	160,487.05	100.00
212.390.00	Imputations internes intérêts	85,322.75		115,500.00	107,608.60	30,177.25-
212.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	135,728.25		135,000.00	146,158.45	728.25
212.427.00	Location locaux		13,897.50	9,000.00-	9,495.00-	4,897.50-
212.490.03	Imputations internes bâtiment CSUM		470,432.25	488,000.00-	493,900.40-	17,567.75
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total CSUM	484,329.75	484,329.75	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
214	ECOLE DE MUSIQUE					
214.365.00	Subvention Ecole de musique Saint-Blaise	2,727.00		3,000.00	4,602.00	273.00-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ECOLE DE MUSIQUE	2,727.00	0.00	3,000.00	4,602.00	273.00-
	Solde net		2,727.00			

215	L'équipe de conciergerie totalise 4 ETP pour 4 postes de travail, dont à ajouter un apprenti CFC agent d'exploitation ; les charges de ce poste sont ventilées dans différents comptes, selon le temps de travail déployé pour chaque activité ; la clé de répartition est indiquée dans le compte 215.490.01, Service de conciergerie, Imputations internes traitements ; diminution par rapport aux comptes 2015 expliquée par le départ en retraite du responsable d'équipe et la renonciation temporaire à l'engagement d'un apprenti (motif : contexte de fusion de communes et nécessité de former le nouveau responsable d'équipe).
215.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
215.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
215.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
215.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
215.305.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.305.00, Cotisations assurances accident.
215.306.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.306.00, Cotisations APG maladie.
215.315.00	Charges courantes et d'entretien du véhicule de service.
215.318.20	Part à la prime responsabilité communale (calculée sur la masse salariale).
215.331.00	Amortissement en une fois du véhicule de conciergerie ; Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
215.436.00	Subvention du FFPP aux coûts des cours interentreprises de l'apprenti.
215.490.01	Ventilation de la charge nette du poste 215, Conciergerie (201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3, 51% ; 212, CSUM, 30% ; 300, Bibliothèque, 1% ; 303, Espace Perrier, 15% ; 540, Structures d'accueil, 1% ; 621, Parking souterrain, 2%).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
215	CONCIERGERIE					
215.301.00	Traitements	347,168.80		353,500.00	380,083.10	6,331.20-
215.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	50,645.05		52,500.00	59,069.10	1,854.95-
215.303.02	Allocations familiales	8,680.00		8,500.00	8,520.00	180.00
215.304.00	Cotisations LPP	74,043.80		68,500.00	76,339.25	5,543.80
215.305.00	Cotisations assurances accident	10,856.95		11,500.00	11,254.70	643.05-
215.306.00	Cotisations APG maladie	6,698.50		6,000.00	5,178.15	698.50
215.309.90	Charges diverses de personnel	3,838.60		2,500.00	3,638.65	1,338.60
215.315.00	Entretien, fournitures véhicules	1,757.65		1,000.00	2,594.20	757.65
215.318.01	Téléphonie	3,823.75		2,500.00	3,530.75	1,323.75
215.318.20	Assurances	7,915.40		8,000.00	7,355.20	84.60-
215.331.00	Amortissements	5,000.00		0.00	0.00	5,000.00
215.436.00	Remboursements de tiers		3,370.00	0.00	0.00	3,370.00-
215.436.01	APG remboursements		790.30	0.00	2,732.80	790.30-
215.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		21,127.65	21,500.00	22,452.05	372.35
215.436.04	Parts employés LPP		29,216.85	28,000.00	30,957.80	1,216.85-
215.436.05	Parts employés ANP, AAC		6,384.25	6,500.00	8,036.60	115.75
215.436.06	Parts employés APG maladie		1,352.00	1,500.00	909.10	148.00
215.451.00	Remboursement allocations familiales		5,760.00	5,500.00	5,280.00	260.00-
215.490.01	Imputations internes traitements		452,427.45	449,500.00	487,194.75	2,927.45-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total CONCIERGERIE	520,428.50	520,428.50	2,000.00	0.00	2,000.00-
	Solde net					
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ECOLES	7,730,975.95	1,984,945.25	5,929,000.00	5,572,205.50	182,969.30-
	Solde net		5,746,030.70			

231.352.00 Comptabilisation de la cotisation à l'ORF-NE (1'050 francs).
231.352.01 Aucun élève laténien scolarisé auprès du Lycée artistique.

239.361.00 Comptabilisation de la contribution employeur au FFPP (taux 2016 : 0.087% des salaires déterminants).
239.361.01 Part laténienne aux bourses d'études, selon décompte communiqué par le DEAS ; Cf. le commentaire général du poste 58, Action sociale.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
23	FORMATION PROFESSIONNELLE					
231	FORMATION PROFESSIONNELLE					
231.352.00	Ecoles professionnelles et commerciales	1,050.00		3,500.00	2,450.00	2,450.00-
231.352.01	Ecoles techniques et professionnelles	0.00		0.00	4,500.00	0.00
	Total FORMATION PROFESSIONNELLE	1,050.00	0.00	3,500.00	6,950.00	2,450.00-
	Solde net		1,050.00			
239	FONDS FORM. & PERF. PROF.					
239.361.00	Cotis. fonds format. profess.	2,077.40		2,500.00	1,347.05	422.60-
239.361.01	Bourses d'études	46,439.30		57,000.00	51,057.10	10,560.70-
	Total FONDS FORM. & PERF. PROF.	48,516.70	0.00	59,500.00	52,404.15	10,983.30-
	Solde net		48,516.70			
	Total FORMATION PROFESSIONNELLE	49,566.70	0.00	63,000.00	59,354.15	13,433.30-
	Solde net		49,566.70			
	TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	7,780,542.65	1,984,945.25	5,992,000.00	5,631,559.65	196,402.60-
	Solde net		5,795,597.40			
		=====	=====	=====	=====	=====

300	La bibliothèque-médiathèque totalise 0.8 ETP pour 2 postes de travail ; le fonds de livres est mis à disposition par l'association du Bibliobus, alors que les traitements et les charges des locaux sont assumés par la commune ; à noter que les élèves de l'EOREN fréquentent la bibliothèque-médiathèque.
300.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
300.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
300.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
300.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
300.305.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.305.00, Cotisations assurances accident.
300.306.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.306.00, Cotisations APG maladie.
300.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
300.361.01	Participation <i>ordinaire</i> (8.50 francs/habitant selon décision de l'assemblée générale de l'association du Bibliobus du 29 octobre 2014) et <i>supplémentaire</i> (2.50 francs/habitant pour pallier la réduction du soutien cantonal) et cotisation au Bibliobus (50 francs/an).
300.390.01	Part des traitements de l'équipe de conciergerie affectée à la bibliothèque-médiathèque (1% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
300.390.03	Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à la bibliothèque-médiathèque (1% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
300.436.00	Participation de l'EOREN aux traitements des bibliothécaires (école Cycles 1 et 2, 8'000 francs ; école Cycle 3, 6'480 francs).
300.436.01	Indemnités perte de gain reversées par l'assureur à l'occasion d'un cas de maladie.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE					
300	BIBLIOTHEQUE					
300.301.00	Traitements	52,061.10		49,500.00	49,576.80	2,561.10
300.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	8,863.85		7,500.00	7,657.20	1,363.85
300.303.02	Allocations familiales	11,946.00		12,000.00	17,361.00	54.00-
300.304.00	Cotisations LPP	9,527.40		9,500.00	9,397.20	27.40
300.305.00	Cotisations assurances accident	680.30		500.00	597.35	180.30
300.306.00	Cotisations APG maladie	938.00		1,000.00	710.50	62.00-
300.309.90	Charges diverses de personnel	80.00		500.00	0.00	420.00-
300.310.00	Fournitures de bureaux, photocopies	106.25		1,000.00	300.20	893.75-
300.311.00	Achats mobilier	53.05		500.00	34.80	446.95-
300.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	1,120.75		1,000.00	847.05	120.75
300.315.00	Entretien et divers	1,498.95		500.00	128.40	998.95
300.317.00	Animations	329.75		500.00	471.80	170.25-
300.318.01	Téléphonie	1,318.05		1,000.00	1,265.90	318.05
300.361.01	Participation Bibliobus	54,170.00		41,500.00	41,045.50	12,670.00
300.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	4,524.25		4,500.00	4,871.95	24.25
300.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	4,704.35		5,000.00	4,939.00	295.65-
300.436.00	Remboursements de tiers		14,480.00	14,500.00	14,480.00	20.00
300.436.01	APG remboursements		1,330.90	0.00	0.00	1,330.90-
300.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		3,241.60	3,000.00	3,098.55	241.60-
300.436.04	Parts employés LPP		3,965.40	3,500.00	3,912.00	465.40-
300.436.05	Parts employés ANP, AAC		496.90	500.00	479.55	3.10
300.436.06	Parts employés APG maladie		205.75	500.00	124.10	294.25
300.451.00	Remboursement allocations familiales		9,320.00	10,000.00	15,120.00	680.00
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total BIBLIOTHEQUE	151,922.05	33,040.55	104,000.00	101,990.45	14,881.50
	Solde net		118,881.50			

302.352.00	Données communiquées par le syndicat intercommunal du Théâtre Régional de Neuchâtel SITRN ; 14 communes sont membres du Théâtre du Passage, qui a été inauguré en octobre 2000 et qui compte 2 salles de spectacles (521 et 110 places) et le restaurant Max et Meuron ; la fréquentation a atteint 24'590 spectateurs en une année (40 spectacles en 2015 pour 96 représentations dont 7 supplémentaires et 2 soirées privées).
303.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
303.314.00	Coûts fixes d'entretien de l'ascenseur (2'612.90 francs), de la ventilation (1'904.35 francs) et de l'alarme incendie (3'200.70 francs), recherche d'une infiltration d'eau (1'174.15 francs), remplacement d'une porte vitrée (924.80 francs) et divers (4'610.60 francs).
303.318.04	Pour mémoire, les comptes 2015 avaient été fortement impactés par le remplacement de la détection incendie et d'importants travaux électriques.
303.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
303.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
303.390.01	Part des traitements de l'équipe de conciergerie (15%) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Conciergerie, Imputations internes traitements.
303.390.03	Part des coûts d'exploitation de la CSUM (18%) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition prévue au compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.
303.427.00	Recette variable selon le nombre de locations.
303.427.90	Ecritures internes concernant les occupations de salles sans facturation pour les séances du Conseil général, l'administration et les écoles (notes internes), ainsi que par des sociétés sportives et non sportives (subventions indirectes) ; une écriture supplémentaire correspondant à l'abattement de tarif (environ 50%) est en sus comptabilisée à titre de subvention indirecte.
303.436.00	Recette variable concernant les remboursements pour les dégâts occasionnés (lors des locations ou des manifestations), les recettes d'utilisation de la machine à café (1 franc/café) et la refacturation de frais de nettoyage.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
302	THEATRE REGIONAL					
302.352.00	Participation Théâtre du Passage (SITRN)	120,691.30		129,500.00	129,488.20	8,808.70-
	Total THEATRE REGIONAL	120,691.30	0.00	129,500.00	129,488.20	8,808.70-
	Solde net		120,691.30			
303	ESPACE PERRIER					
303.311.00	Achats mobilier, matériel	1,231.85		4,000.00	6,431.40	2,768.15-
303.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	33,622.30		30,000.00	26,634.60	3,622.30
303.313.00	Nettoyages, fournitures diverses	1,185.95		2,500.00	1,745.25	1,314.05-
303.314.00	Entretien bâtiments	14,427.50		30,000.00	18,831.45	15,572.50-
303.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	2,654.85		2,000.00	11,190.90	654.85
303.318.01	Téléphonie, redevance, Internet	2,972.85		3,500.00	3,034.60	527.15-
303.318.03	Enlèvement déchets	1,902.70		1,000.00	1,525.60	902.70
303.318.04	Alarmes	837.00		1,500.00	35,324.70	663.00-
303.318.20	Assurances choses, bâtiment	9,399.55		9,500.00	8,578.75	100.45-
303.331.00	Amortissements	18,000.00		18,000.00	4,700.00	0.00
303.390.00	Imputations internes intérêts	1,354.65		3,000.00	565.75	1,645.35-
303.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	67,864.10		67,500.00	73,079.20	364.10
303.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	84,677.80		88,000.00	88,902.05	3,322.20-
303.427.00	Locations locaux		81,017.50	62,000.00	63,575.00	19,017.50-
303.427.90	Locations internes locaux		34,871.25	65,000.00	37,626.25	30,128.75
303.436.00	Remboursements de tiers		1,381.00	3,000.00	7,907.80	1,619.00
	Total ESPACE PERRIER	240,131.10	117,269.75	130,500.00	171,435.20	7,638.65-
	Solde net		122,861.35			

309.317.00	Coût d'organisation de la commémoration de la Fête nationale ; la recette provenant des sponsors (p.ex. pose de bâches) est enregistrée dans le compte 309.436.00, Fête Nationale, sponsors.
309.317.02	Coût d'organisation de la cérémonie de réception des majorants, des nouveaux habitants et des personnes naturalisées.
309.319.00	Pour mémoire, la commune de La Tène a démissionné de l'association du musée avec effet au 31 décembre 2015.
309.365.00	Subventions communales aux sociétés non sportives remplissant les conditions d'octroi (demande expresse jusqu'au 30 juin, envoi des précédents comptes et du budget courant ; une diminution de 25% est opérée sur les subventions depuis 2014 ; 12'525 francs en 2016 contre 14'075 en 2015, 16'514 en 2014, 16'644.35 en 2013 et 20'800 en 2012) et mises à disposition gratuites de salles (19'433.75 francs en 2016 contre 14'296.25 en 2015, 24'976.85 en 2014, 23'688.75 en 2013 et 34'193 en 2012), selon arrêté du Conseil communal du 7 décembre 2009 ; Cf. également le commentaire du compte 340.365.00, Subventions sociétés sportives.
309.365.01	Subvention indirecte par la prise en charge de la location d'une cabine WC lors du Busker's Festival.
309.436.00	Cf. le commentaire du compte 309.317.00, Commémoration Fête nationale.
330.300.00	Coût de fonctionnement de la commission des sites de loisirs et des espaces publics.
330.314.00	Entretien ordinaire par l'entreprise Schoor ; baisse par rapport à 2015 expliquée par l'internalisation de certaines tâches.
330.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
330.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
330.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie affectée aux parcs publics et places de jeux (20% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition mentionnée au compte 620.490.02, Imputations internes traitements voirie.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
309	AUTRES TACHES CULTURELLES					
309.317.00	Commémoration Fête nationale	18,563.40		15,000.00	20,684.10	3,563.40
309.317.02	Réception nouveaux citoyens	3,599.05		2,000.00	2,407.05	1,599.05
309.317.03	Fanfares	1,000.00		2,000.00	0.00	1,000.00-
309.319.00	Cotisation Musée vigne et vin	0.00		0.00	2,170.35	0.00
309.365.00	Subventions sociétés non sportives	31,958.75		40,000.00	28,371.25	8,041.25-
309.365.01	Subvention ANIMATENE	216.00		7,500.00	0.00	7,284.00-
309.436.00	Fête Nationale, sponsors		6,100.00	4,500.00	4,527.90	1,600.00-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total AUTRES TACHES CULTURELLES	55,337.20	6,100.00	62,000.00	49,104.85	12,762.80-
	Solde net		49,237.20			
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ENCOURAGEMENT A LA CULTURE	568,081.65	156,410.30	426,000.00	452,018.70	14,328.65-
	Solde net		411,671.35			
33	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX					
330	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX					
330.300.00	Commission SLEP	596.40		1,000.00	1,048.20	403.60-
330.311.00	Achat mobilier, machine, matériel	1,950.50		3,000.00	2,000.00	1,049.50-
330.313.00	Entretien	4,182.20		6,000.00	2,165.35	1,817.80-
330.314.00	Entretien par tiers (mandats)	22,680.00		20,000.00	42,292.80	2,680.00
330.318.03	Enlèvement déchets	2,000.00		2,000.00	2,000.00	0.00
330.318.20	Assurances	494.70		500.00	451.50	5.30-
330.331.00	Amortissements	8,600.00		8,500.00	8,600.00	100.00
330.390.00	Imputations internes intérêts	1,703.55		2,500.00	2,263.15	796.45-
330.390.02	Imputations internes traitements voirie	116,804.00		120,000.00	116,374.25	3,196.00-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	159,011.35	0.00	163,500.00	177,195.25	4,488.65-
	Solde net		159,011.35			

340.311.00	Achat d'une engazonneuse.
340.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
340.313.00	Coût de l'entretien annuel des terrains de football par un tiers externe (10'000 francs), d'achat d'engrais et de gazon (3'532.05 francs) et divers (597.90 francs).
340.318.40	Part communale au Midnight La Tène.
340.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6 annexe 12).
340.365.00	Subventions communales aux sociétés sportives remplissant les conditions d'octroi (demande expresse jusqu'au 30 juin, envoi des précédents comptes et du budget courant ; une diminution de 25% a été opérée sur les subventions depuis 2014; 8'723.10 francs en 2016 contre 14'274.40 en 2015, 12'037.25 en 2014, 13'022.80 francs en 2013 et 13'412.90 en 2012) et mises à disposition gratuites de salles (3'663.75 francs en 2016 contre 2'768.75 en 2015, 7'445 en 2014, 6'435 en 2013 et 7'322.50 en 2012), selon arrêté du Conseil communal du 7 décembre 2009 ; Cf. également le commentaire du compte 309.365.00, Subventions sociétés non sportives.
340.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
340.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie (7%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie ; il est ici question de l'entretien des places de sports et des surfaces vertes du site sportif et touristique de La Tène.
340.427.02	Produit de la location du terrain principal du FC Marin-Sports.
340.427.03	Produit des rentes superficielles provenant des droits de superficie octroyés au FC Marin-Sports (475.15 francs) et au TC Marin (1'580.45 francs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
	Total PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	159,011.35	0.00	163,500.00	177,195.25	4,488.65-
	Solde net		159,011.35			
34	SPORTS					
340	ACTIVITES GENERALES					
340.311.00	Achats machines, matériel	283.80		500.00	1,000.00	216.20-
340.312.00	Eclairage, eau	2,801.85		2,500.00	3,388.25	301.85
340.313.00	Entretien terrains, fournitures	14,129.95		15,000.00	23,988.65	870.05-
340.315.00	Entretien machines, matériel, install.	1,020.60		1,500.00	2,858.10	479.40-
340.318.03	Enlèvement déchets	1,056.50		1,000.00	1,066.00	56.50
340.318.20	Assurances	494.70		500.00	451.50	5.30-
340.318.40	Animations sportives	28,800.00		27,500.00	15,200.00	1,300.00
340.331.00	Amortissements	2,800.00		3,000.00	2,800.00	200.00-
340.365.00	Subventions sociétés sportives	12,386.85		15,000.00	17,043.15	2,613.15-
340.390.00	Imputations internes intérêts	287.75		0.00	399.25	287.75
340.390.02	Imputations internes traitements voirie	40,881.40		42,000.00	40,731.00	1,118.60-
340.427.02	Locations terrain de sport		3,134.70	3,000.00	3,134.70	134.70-
340.427.03	Redevances sur droits de superficie		2,055.60	2,000.00	2,055.60	55.60-
	Total ACTIVITES GENERALES	104,943.40	5,190.30	103,500.00	103,735.60	3,746.90-
	Solde net		99,753.10			

343	Les 2 ports communaux n'ont nécessité que peu d'interventions en 2016 et l'entretien a été réduit.
343.313.00	Evacuation des algues.
343.313.01	Coût d'inspection par un plongeur (300 francs), évacuation des algues (1'149 francs), remplacement des bouées (158 francs) et divers (358.95 francs).
343.380.00	Le chapitre des ports doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; en 2016, le bénéfice est attribué à la réserve figurant au bilan (compte B280.07, Réserve ports et rives) qui présentait un solde de 645'418.23 francs au 1er janvier 2016.
343.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie (3%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie).
343.390.04	Part des traitements de l'administration communale (forfait de 11'500 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
343.390.06	Part des traitements de l'équipe du camping (forfait de 20'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 351.490.06, Imputations internes traitements camping).
343.427.00	Les places ont été réorganisées en 2012 pour mieux coller aux besoins des locataires recherchant des places offrant une grande largeur ; le port de La Tène compte dorénavant 83 (auparavant 87) emplacements aux tarifs saisonniers suivants : - 38 (auparavant 49) d'une largeur de 190 cm - indigène 412 francs, externe 825 francs - 27 (auparavant 26) d'une largeur de 230 cm - indigène 495 francs, externe 990 francs - 18 (auparavant 12) d'une largeur de 250 cm - indigène 578 francs, externe 1'160 francs A noter que les petites places (largeur de 190 cm) sont devenues trop petites pour coller aux besoins de la clientèle.
343.427.01	Le port de La Ramée compte 40 emplacements (indigène 209 francs/saison, externe 420 francs/saison), quelques places à terre et des armoires en location.
343.427.03	Produit de la location de 29 emplacements à terre à La Tène.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
343	PORTS					
343.313.00	Entretien port Tène et perrés	1,149.00		30,000.00	6,883.55	28,851.00-
343.313.01	Entretien port Ramée et perrés	1,965.95		15,000.00	3,278.30	13,034.05-
343.315.00	Gestion administrative, informatique	580.40		3,000.00	3,000.00	2,419.60-
343.380.00	Attribution au fonds ports et rives	31,876.02		0.00	23,438.23	31,876.02
343.390.02	Imputations internes traitements voirie	17,520.60		24,000.00	17,456.15	6,479.40-
343.390.04	Imputations internes traitements admin.	11,500.00		11,500.00	11,500.00	0.00
343.390.06	Imputations internes traitements camping	20,000.00		20,000.00	20,000.00	0.00
343.427.00	Loyers port Tène		68,976.59	69,500.00-	69,086.50-	523.41
343.427.01	Loyers port Ramée		10,115.38	11,000.00-	10,582.03-	884.62
343.427.02	Loyers divers		0.00	2,000.00-	250.20-	2,000.00
343.427.03	Places à terre Tène zone des chalets		5,500.00	6,500.00-	5,637.50-	1,000.00
343.480.00	Prélèvement à réserve ports et rives		0.00	14,500.00-	0.00	14,500.00
	Total PORTS	84,591.97	84,591.97	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total SPORTS	189,535.37	89,782.27	103,500.00	103,735.60	3,746.90-
	Solde net		99,753.10			
35	ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE					

350	L'Espace Troglodyte, plus connu sous le nom Le Troglo, totalise 1.3 ETP pour 2 postes de travail, dont à ajouter une apprentie CFC assistante socio-éducative et une stagiaire.
350.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
350.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
350.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
350.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
350.305.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.305.00, Cotisations assurances accident.
350.306.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.306.00, Cotisations APG maladie.
350.309.90	Coût des interventions des moniteurs ; les comptes 2015 avaient été impactés par une charge supplémentaire de formation des moniteurs.
350.310.00	Coût ordinaire de publication (flyers et affiches) ; les comptes 2015 incluaient en sus des publications d'annonces pour la recherche d'un nouveau responsable.
350.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6 annexe 10).
350.314.00	Frais de nettoyage par une entreprise externe.
350.317.00	Coût de participation à une activité Passeport Vacances Jeunesse.
350.317.01	Coût direct en lien avec les activités créatrices organisées par les animateurs.
350.436.00	Participations des parents aux activités organisées par Le Troglo.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
350	ESPACE TROGLODYTE					
350.301.00	Traitements	121,215.90		123,500.00	128,968.80	2,284.10-
350.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	16,565.45		18,500.00	18,246.55	1,934.55-
350.303.02	Allocations familiales	1,620.00		1,500.00	1,620.00	120.00
350.304.00	Cotisations LPP	20,872.80		21,000.00	22,638.90	127.20-
350.305.00	Cotisations assurances accident	1,697.30		1,500.00	1,689.50	197.30
350.306.00	Cotisations APG maladie	2,340.20		2,000.00	2,009.45	340.20
350.309.90	Charges diverses de personnel	10,342.95		6,000.00	17,515.10	4,342.95
350.310.00	Publications, annonces, journaux	1,601.90		2,000.00	5,521.65	398.10-
350.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	1,961.20		2,500.00	961.75	538.80-
350.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	5,603.70		5,000.00	3,811.75	603.70
350.313.00	Fournitures diverses	1,767.80		2,000.00	1,758.40	232.20-
350.314.00	Entretien bâtiment	2,708.40		6,500.00	2,754.45	3,791.60-
350.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	151.40		500.00	161.00	348.60-
350.315.01	Maintenance informatique	1,975.90		1,500.00	784.60	475.90
350.316.00	Location machines, matériel	0.00		500.00	271.35	500.00-
350.317.00	Passeport vacances	270.00		0.00	238.90	270.00
350.317.01	Activités créatives	7,134.65		13,000.00	7,473.30	5,865.35-
350.318.00	Frais de ports	500.00		500.00	370.75	0.00
350.318.01	Téléphonie, redevance	2,483.95		2,500.00	2,415.20	16.05-
350.318.03	Enlèvement déchets	56.55		500.00	65.95	443.45-
350.318.20	Assurances	494.70		500.00	451.50	5.30-
350.436.00	Remboursements de tiers		10,220.50	14,000.00	13,367.00	3,779.50
350.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		6,957.35	7,000.00	7,383.60	42.65
350.436.04	Parts employés LPP		8,187.60	8,000.00	8,769.90	187.60-
350.436.05	Parts employés ANP, AAC		1,031.15	1,000.00	1,142.15	31.15-
350.436.06	Parts employés APG maladie		424.95	500.00	295.35	75.05
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ESPACE TROGLODYTE	201,364.75	26,821.55	181,000.00	188,770.85	6,456.80-
	Solde net		174,543.20			

351	L'équipe du camping de La Tène totalise 2 ETP pour 2 postes de travail ; depuis 2014, l'équipe est renforcée par une personne à l'accueil (pendant 2 mois, contrat temporaire) lors de la période estivale.
351.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements ; les comptes 2015 avaient été influencés par le recours à un intérimaire pendant l'arrêt de travail d'un employé, pour lequel des indemnités perte de gain maladie avaient été perçues (Cf. compte 351.436.01, APG Remboursements).
351.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
351.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
351.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
351.305.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.305.00, Cotisations assurances accident.
351.306.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.306.00, Cotisations APG maladie.
351.309.00	Aucun cours ni formation en 2016 ; un cours de premiers-secours a été organisé au début 2017.
351.311.00	Achat de papier hygiénique (3'724.90 francs), remplacement du terminal de paiement par cartes (1'671.25 francs) et divers outils et fournitures (6'012 francs).
351.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
351.314.00	Frais de nettoyage du bâtiment sanitaire par une entreprise externe en juillet (7'680 francs), réfection d'un chemin (1'675 francs) et divers (2'699.55 francs).
351.314.01	Achat de gouttières pour le bâtiment sanitaire (1'450.55 francs), réparation d'une porte (719.30 francs) et divers (1'738.15 francs).
351.315.01	Imputation d'un forfait car les travaux d'entretien ont été effectuée par l'équipe de voirie.
351.315.02	Part au coût des prestations fournies par le CEG (p.ex. Gelore, 2'270 francs) et divers (459'15 francs).
351.318.01	La téléphonie du camping, qui n'est pas reliée au nœud cantonal, est encore en technologie analogique et devra migrer vers la technologie IP pour le début de l'année 2018.
351.318.03	Le coût des déchets est compensé par le compte 351.434.00, Taxes déchets à forfait.
351.318.05	Coût d'évacuation des algues s'accumulant dans la rade.
351.318.40	Comptabilisation du coût de l'entreprise privée spécialisée pour un programme estival de surveillance nocturne du camping (selon décompte effectif des heures accomplies).
351.318.90	Aucun mandat confié en 2016.
351.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
351.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
351	SITE DE LA TENE					
351.301.00	Traitements	165,300.20		168,000.00	187,389.15	2,699.80-
351.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	24,673.25		25,000.00	26,630.10	326.75-
351.303.02	Allocations familiales	11,010.00		9,000.00	9,570.00	2,010.00
351.304.00	Cotisations LPP	32,180.40		32,000.00	37,186.70	180.40
351.305.00	Cotisations assurances accident	5,159.70		5,500.00	7,014.60	340.30-
351.306.00	Cotisations APG maladie	3,183.45		3,000.00	3,032.00	183.45
351.306.01	Equipement personnel	1,156.45		1,000.00	0.00	156.45
351.309.00	Cours, formation	0.00		1,000.00	0.00	1,000.00-
351.310.00	Fournitures, imprimés, publicité	1,320.80		2,500.00	2,527.55	1,179.20-
351.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	11,408.15		10,000.00	6,153.35	1,408.15
351.312.00	Charges bâtiments	21,104.05		19,000.00	16,267.90	2,104.05
351.313.00	Carburants, fournitures véhicules	3,000.10		3,000.00	2,914.45	0.10
351.314.00	Entretien installations camp et plage	12,054.55		12,000.00	14,638.15	54.55
351.314.01	Entretien bâtiments	3,908.00		5,000.00	4,178.25	1,092.00-
351.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	1,025.80		2,000.00	663.25	974.20-
351.315.01	Entretien véhicules par tiers	2,000.00		2,000.00	2,390.95	0.00
351.315.02	Informatique	2,729.15		3,000.00	2,755.65	270.85-
351.318.00	Ports et taxes postales	500.00		500.00	523.05	0.00
351.318.01	Téléphonie	2,969.95		2,000.00	3,113.00	969.95
351.318.03	Enlèvement déchets	2,379.00		5,000.00	3,174.15	2,621.00-
351.318.04	Enlèvement inertes et incinérables	5,464.25		0.00	0.00	5,464.25
351.318.05	Enlèvement algues	4,826.05		7,000.00	8,669.10	2,173.95-
351.318.20	Assurances	7,915.40		8,000.00	7,291.45	84.60-
351.318.40	Surveillance camping	10,201.50		11,000.00	10,939.50	798.50-
351.318.60	Commissions cartes de crédit	894.39		1,000.00	806.82	105.61-
351.318.90	Honoraires, frais divers	0.00		500.00	10,407.65	500.00-
351.331.00	Amortissements	95,000.00		95,000.00	95,000.00	0.00
351.390.00	Imputations internes intérêts	20,693.20		27,500.00	27,370.75	6,806.80-

351.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie affectée aux parcs publics et places de jeux (3% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition mentionnée au compte 620.490.02, Imputations internes traitements voirie.
351.390.04	Part des traitements de l'administration communale (forfait de 10'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
351.427.04	Produit de location de la partie résidente du camping (environ 170 parcelles et 2 mobilhomes) ; budget 2016 surévalué mais recette 2016 conforme à celle de l'année 2015 ; le tarif de location repose sur une base de 22 francs/m2.
351.427.05	Recette provenant de la partie passage du camping (nombre d'emplacements variable) ; recette variable selon les conditions météorologiques.
351.427.06	Recette provenant des autorisations de parcage à l'intérieur du camping.
351.427.07	Recette stable pour la location d'emplacements de 63 chalets ; les contrats ont été revus en 2013 et entreront en vigueur en 2017 (nouveau tarif).
351.427.10	Comptabilisation des locations de L'Octogone (34 location en 2016 contre 29 en 2015, 6 en 2014 et 5 en 2013).
351.436.00	Location d'un emplacement pour vente de glaces (3'000 francs) et divers (1'305.95 francs).
351.490.06	Ventilation des parts de traitements des employés du camping affectés à l'entretien du port de La Tène (forfait de 20'000 francs) et aux routes communales (forfait de 5'000 francs ; les employés du camping sont affectés à la voirie durant l'hiver).
352	Poste permettant de traiter séparément la facturation des 63 chalets, ceci pour des raisons fiscales (AFC), avant leur regroupement en fin d'exercice dans le poste 351, Site de La Tène ; cette méthode est validée par l'AFC.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
351.390.02	Imputations internes traitements voirie	17,520.60		12,000.00	0.00	5,520.60
351.390.04	Imputations internes trait. admin.	10,000.00		10,000.00	10,000.00	0.00
351.427.04	Locations parcelles résidents		380,754.08	400,000.00	378,147.85	19,245.92
351.427.05	Locations parcelles de passage		102,758.60	100,000.00	99,681.85	2,758.60
351.427.06	Locations emplacements véhicules		13,333.60	10,000.00	12,633.15	3,333.60
351.427.07	Locations parcelles chalets		103,880.48	104,000.00	103,880.48	119.52
351.427.08	Facturation eau		2,006.30	1,000.00	2,016.70	1,006.30
351.427.09	Facturation électricité		593.90	500.00	582.85	93.90
351.427.10	Locations Octogone		8,976.80	5,000.00	8,230.00	3,976.80
351.434.00	Taxes déchets à forfait		5,000.00	5,000.00	3,174.15	0.00
351.436.00	Remboursement de tiers		4,305.95	4,000.00	5,048.55	305.95
351.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		10,292.95	10,500.00	12,226.75	207.05
351.436.04	Parts employés LPP		13,471.80	13,500.00	16,626.25	28.20
351.436.05	Parts employés ANP, AAC		3,238.30	3,500.00	3,292.65	261.70
351.436.06	Parts employés APG maladie		660.90	500.00	468.40	160.90
351.451.00	Remboursements allocations familiales		7,500.00	6,000.00	6,600.00	1,500.00
351.490.06	Imputations internes traitements camping		25,000.00	25,000.00	25,000.00	0.00
	Total SITE DE LA TENE	479,578.39	681,773.66	206,000.00	177,002.11	3,804.73
	Solde net	202,195.27				
352	CHALETS DE LA TENE					
	Total CHALETS DE LA TENE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE	680,943.14	708,595.21	25,000.00	11,768.74	2,652.07
	Solde net	27,652.07				

390.314.00	Selon décompte communiqué par la commune de Cornaux.
390.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
390.365.00	Subvention communale aux frais d'entretien de la chapelle œcuménique (réduite de 25%).
390.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
39	CULTES					
390	CULTES					
390.314.00	Entretien Temple Cornaux	7,338.00		7,500.00	7,894.00	162.00-
390.331.00	Amortissement Temple Cornaux	1,600.00		1,500.00	1,600.00	100.00
390.365.00	Subvention chapelle Marin	5,250.00		5,500.00	5,250.00	250.00-
390.390.00	Imputations internes intérêts	373.20		500.00	492.20	126.80-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total CULTES	14,561.20	0.00	15,000.00	15,236.20	438.80-
	Solde net		14,561.20			
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total CULTES	14,561.20	0.00	15,000.00	15,236.20	438.80-
	Solde net		14,561.20			
		-----	-----	-----	-----	-----
	TOTAL CULTURE, LOISIRS, SPORTS	1,612,132.71	954,787.78	683,000.00	759,954.49	25,655.07-
	Solde net		657,344.93			
		=====	=====	=====	=====	=====

440.365.00	Compte inutilisé et qui sera supprimé en raison de l'intégration dans la facture sociale harmonisée, dès 2016, des montants qui étaient jusqu'en 2015 attribués par les communes aux organismes actifs dans le domaine social, au titre de leur participation à la réalisation de la politique sociale selon le principe de la complémentarité (art. 18 LAS).
460.303.00	Comptabilisation des charges sociales en lien avec les activités de médecine scolaire.
460.318.00	Comptabilisation des honoraires du médecin scolaire (1'000 francs à titre de provision en l'absence de réception du décompte), de l'infirmière scolaire (3'395 francs), du GIS (2'240 francs) et du contrôle audiométrique (2'323 francs).
460.318.01	Comptabilisation de la prophylaxie dentaire.
460.318.02	Coûts des prestations orthophoniques non-prises en charge par l'OES (charge communale 56 francs/heure ; charge des parents 40 francs/heure).
460.436.03	Commentaire en relation avec celui du compte 460.303.00, Cotisations ACS, AI, AC, ALFA.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
4	SANTE					
44	SOINS AMBULATOIRES					
440	SOINS AMBULATOIRES					
440.365.00	Participation à handicapés de la vue	0.00		0.00	995.75	0.00
	Total SOINS AMBULATOIRES	0.00	0.00	0.00	995.75	0.00
	Solde net					
	Total SOINS AMBULATOIRES	0.00	0.00	0.00	995.75	0.00
	Solde net					
46	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES					
460	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES					
460.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	506.55		500.00	782.80	6.55
460.318.00	Surveillance médicale, GIS, Tatou	8,958.00		15,000.00	9,732.00	6,042.00-
460.318.01	Service dentaire	3,360.00		6,000.00	7,140.00	2,640.00-
460.318.02	Orthophonie	3,766.00		6,000.00	2,170.00	2,234.00-
460.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		211.35	500.00	316.75	288.65
	Total SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	16,590.55	211.35	27,000.00	19,508.05	10,620.80-
	Solde net		16,379.20			
	Total SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	16,590.55	211.35	27,000.00	19,508.05	10,620.80-
	Solde net		16,379.20			

490.300.00 Aucun coût de fonctionnement de la commission de salubrité publique.

490.352.00 Données communiquées par le service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel, qui établit le budget et gère les comptes, et auquel la commune de La Tène est liée par convention.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
49	AUTRES DEPENSES DE SANTE					
490	AUTRES DEPENSES DE SANTE					
490.300.00	Commission de salubrité publique	0.00		0.00	120.00	0.00
490.352.00	Participation Service de l'ambulance	145,798.30		193,000.00	191,134.30	47,201.70-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total AUTRES DEPENSES DE SANTE	145,798.30	0.00	193,000.00	191,254.30	47,201.70-
	Solde net		145,798.30			
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total AUTRES DEPENSES DE SANTE	145,798.30	0.00	193,000.00	191,254.30	47,201.70-
	Solde net		145,798.30			
		-----	-----	-----	-----	-----
	TOTAL SANTE	162,388.85	211.35	220,000.00	211,758.10	57,822.50-
	Solde net		162,177.50			
		=====	=====	=====	=====	=====

520.361.00 Part laténienne aux subsides LAMal, selon décompte communiqué par le DEAS ; Cf. le commentaire général du poste 58, Action sociale.

532.361.00 Part laténienne au FIP (financement LACI), selon décompte communiqué par le DEAS ; Cf. le commentaire général du poste 58, Action sociale.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
5	PREVOYANCE SOCIALE					
52	ASSURANCE-MALADIE					
520	Assurance-maladie					
520.361.00	Subsides LAMal	802,103.65		744,000.00	683,818.80	58,103.65
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total Assurance-maladie	802,103.65	0.00	744,000.00	683,818.80	58,103.65
	Solde net		802,103.65			
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ASSURANCE-MALADIE	802,103.65	0.00	744,000.00	683,818.80	58,103.65
	Solde net		802,103.65			
53	AUTRES ASSURANCES SOCIALES					
532	Autres assurances sociales					
532.361.00	FIP, financement LACI	64,458.05		60,000.00	59,128.90	4,458.05
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total Autres assurances sociales	64,458.05	0.00	60,000.00	59,128.90	4,458.05
	Solde net		64,458.05			
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total AUTRES ASSURANCES SOCIALES	64,458.05	0.00	60,000.00	59,128.90	4,458.05
	Solde net		64,458.05			

540	Les coûts des structures de l'enfance sont distingués selon les types d'accueil (préscolaire ou parascolaire) et de structures (Les Moussaillons, Cap'Tène, Les Corsaires, Bidibul, parents de jour ou autres) et Les Moussaillons refacturent directement aux autres communes leurs parts concernant les enfants domiciliés sur leur territoire mais fréquentant la structure laténienne ; en raison du projet EREN pour un nouveau bâtiment aux Couviers, il est plausible que l'association Les Moussaillons abandonne certaines surfaces communales.
540.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
540.365.00	Participation préscolaire communale pour les enfants laténiens placés aux Moussaillons à Marin.
540.365.01	Participation préscolaire communale pour les enfants laténiens placés dans d'autres structures d'accueil que Les Moussaillons.
540.365.02	Participation parascolaire communale pour les enfants laténiens placés aux Moussaillons à Marin.
540.365.03	Participation parascolaire communale pour les enfants laténiens placés dans d'autres structures d'accueil que Les Moussaillons.
540.365.04	Participation communale aux parents de jour pour les enfants laténiens.
540.365.09	Subvention communale à l'atelier Bidibul, selon l'arrêté du Conseil général de La Tène, du 12 décembre 2013 (durée de 10 ans).
540.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
540.390.01	Part des traitements de l'équipe de conciergerie (1%) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Conciergerie, Imputations internes traitements.
540.390.03	Part des coûts d'exploitation de la CSUM (1%) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition prévue au compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.
540.427.00	Loyer annuel acquitté par Les Moussaillons pour l'occupation de locaux dans la CSUM et au collège de Wavre.
540.436.01	Remboursement par Les Moussaillons d'un trop-perçu de participation communale ; recette non-budgétisable car dépendante du résultat du bouclage des comptes des Moussaillons.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE					
540	STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE					
540.331.00	Amortissement	8,000.00		8,000.00	8,000.00	0.00
540.365.00	Part. préscolaire Moussaillons	307,780.85		350,000.00	332,656.50	42,219.15-
540.365.01	Part. préscolaire autres	98,158.20		90,000.00	104,968.20	8,158.20
540.365.02	Part. parascolaire Moussaillons	277,204.50		245,000.00	265,561.35	32,204.50
540.365.03	Part. parascolaire autres	7,759.40		2,000.00	2,371.20	5,759.40
540.365.04	Part. parents de jour	14,238.85		10,000.00	13,300.20	4,238.85
540.365.09	Part. Bidibul	10,800.00		11,000.00	10,800.00	200.00-
540.390.00	Imputations internes intérêts	230.75		500.00	392.80	269.25-
540.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	4,524.25		4,500.00	4,871.95	24.25
540.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	4,704.35		5,000.00	4,939.00	295.65-
540.427.00	Locations locaux		142,680.00	140,000.00-	142,680.00-	2,680.00-
540.436.00	Participation autres communes, tiers		617.20	500.00-	0.00	117.20-
540.436.01	Structure remboursement pension		22,507.28	0.00	721.50-	22,507.28-
	Total STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE	733,401.15	165,804.48	585,500.00	604,459.70	17,903.33-
	Solde net		567,596.67			
541	AUTRES DEPENSES					
	Total AUTRES DEPENSES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total PROTECTION DE LA JEUNESSE	733,401.15	165,804.48	585,500.00	604,459.70	17,903.33-
	Solde net		567,596.67			

58	<p><u>Facture sociale</u></p> <p>Adoptée le 18 février 2014 par le Grand Conseil, la facture sociale (ou autrement dit l'harmonisation des taux de financement des prestations d'action sociale entre l'Etat et les communes) est entrée en vigueur en 2015 ; contrairement aux années précédentes, ce ne sont plus seulement les charges de l'aide matérielle (581.361.00), des programmes d'insertion (581.361.01), des mesures d'intégration professionnelle (582.361.00) et des allocations familiales pour personnes sans activité lucrative (589.361.00) qui sont réparties entre l'Etat et les communes, mais aussi les subsides LAMal (nouveau compte 520.361.00), les bourses d'étude (nouveau compte 239.361.02), les avances de contributions d'entretien (nouveau compte 589.361.01), ainsi que les mandats aux services sociaux privés (nouveau compte 589.361.02) ; la répartition est unifiée pour toutes les prestations à 60% pour l'Etat et 40% pour les communes ; le taux de subvention à 40% des charges de personnel des services et guichets sociaux régionaux est inchangé.</p> <p>L'entrée en vigueur de la facture sociale a modifié le plan comptable ce qui rend ardue la comparaison des comptes 2015 avec les comptes précédents ; en sus, elle a dans les faits obligé les communes qui appliquaient encore le principe de caisse pour financer ces prestations, comme La Tène, à passer au principe d'échéance en 2015, avec pour conséquence un important rattrapage à comptabiliser (compte 2015 581.361.00, Participation action sociale).</p> <p><u>GSR de l'Entre-deux-Lacs</u></p> <p>Dès le 1er janvier 2014, les différents guichets sociaux régionaux (GSR) du canton constituent la porte d'entrée du dispositif social cantonal et communal pour toute personne sollicitant une prestation sociale sous condition spécifique ; concrètement, le GSR de l'Entre-deux-Lacs est administré par une commission sociale régionale et se compose de l'agence régionale AVS de l'Entre-deux-Lacs (ARAVS, 101.301.01), du service social régional de l'Entre-deux-Lacs (SSREDL, 581.352.00) et du guichet ACCORD (581.352.01).</p>
581.352.00	<p>Selon décompte communiqué par le comité social régional à Saint-Blaise.</p>
581.352.01	<p>Selon décompte communiqué par le comité social régional à Saint-Blaise.</p>
581.361.00	<p>Part laténienne à l'action (aide) sociale, selon communication du DEAS ; pour mémoire, les comptes 2015 avaient cumulé une double charge en raison du passage au principe d'échéance (rattrapage de l'année 2014 pour 1.952 million de francs + charge 2015 de 1.431 million ./ ristourne SSREDL 0.269 million) et le compte B280.12, Réserve MCH2 avait été dissout par le compte 581.480.00, Prélèvement réserve.</p>
581.361.01	<p>Selon décompte communiqué par le DEAS.</p>
581.366.01	<p>Organisation du Noël des aînés le 24 novembre 2016.</p>
581.480.00	<p>Cf. le commentaire du compte 581.361.00, Participation action sociale.</p>
582.361.00	<p>Part laténienne aux mesures d'intégration professionnelle, selon décompte du DEAS ; Cf. le commentaire général du poste 58, Action sociale.</p>
589.361.00	<p>Part laténienne aux allocations familiales des personnes sans activité lucrative, selon communication du DFS ; Cf. le commentaire général du poste 58, Action sociale.</p>
589.361.01	<p>Part laténienne aux avances de contribution d'entretien, selon décompte communiqué par le DEAS ; Cf. le commentaire général du poste 58, Action sociale.</p>
589.361.02	<p>Part laténienne aux mandats aux services sociaux privés, selon décompte communiqué par le DEAS ; Cf. le commentaire général du poste 58, Action sociale.</p>

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
58	ACTION SOCIALE					
581	PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE					
581.352.00	SSREDL	246,212.05		231,000.00	211,900.85	15,212.05
581.352.01	ACCORD	35,502.00		33,500.00	38,324.90	2,002.00
581.361.00	Participation action sociale	1,139,286.85		1,191,000.00	3,113,955.80	51,713.15-
581.361.01	Programme d'insertion	38,365.65		37,000.00	35,443.70	1,365.65
581.366.01	Action en faveur des personnes âgées	12,565.05		10,000.00	12,083.80	2,565.05
581.451.00	Action sociale régularisation		0.00	0.00	220.70	0.00
581.480.00	Prélèvement réserve		0.00	0.00	400,000.00	0.00
	Total PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE	1,471,931.60	0.00	1,502,500.00	3,011,488.35	30,568.40-
	Solde net		1,471,931.60			
582	OFFICE DU TRAVAIL					
582.361.00	Part. mesures d'intégration prof.	136,877.65		121,000.00	115,075.45	15,877.65
	Total OFFICE DU TRAVAIL	136,877.65	0.00	121,000.00	115,075.45	15,877.65
	Solde net		136,877.65			
589	PERSONNES SANS ACTIVITE					
589.361.00	Parts allocations familiales	44,914.75		38,500.00	44,068.20	6,414.75
589.361.01	Avances de contribution d'entretien	4,221.95		6,500.00	6,150.25	2,278.05-
589.361.02	Social privé	38,268.35		36,500.00	34,193.95	1,768.35
	Total PERSONNES SANS ACTIVITE	87,405.05	0.00	81,500.00	84,412.40	5,905.05
	Solde net		87,405.05			
	Total ACTION SOCIALE	1,696,214.30	0.00	1,705,000.00	3,210,976.20	8,785.70-
	Solde net		1,696,214.30			

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
		-----	-----	-----	-----	-----
	TOTAL PREVOYANCE SOCIALE	3,296,177.15	165,804.48	3,094,500.00	4,558,383.60	35,872.67
	Solde net	=====	=====	=====	=====	=====

620	L'équipe de voirie totalise 6 ETP pour 6 postes de travail.
620.300.00	Coût de fonctionnement de la commission des travaux publics et des services industriels.
620.300.01	Coût de fonctionnement de la commission de circulation, des transports et de l'agglomération.
620.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
620.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
620.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
620.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
620.305.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.305.00, Cotisations assurances accident.
620.306.00	Renouvellement d'une partie de l'équipement individuel.
620.306.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.306.00, Cotisations APG maladie.
620.310.00	Comptabilisation d'un forfait à titre de participation aux fournitures de bureau, impressions et divers.
620.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
620.312.01	Coût de l'énergie pour l'éclairage public ; baisse par rapport à 2015 expliquée par la pose de LED et l'amélioration de la régulation.
620.313.01	Comptabilisation des divers achats de matériaux et fournitures pour l'entretien du domaine public.
620.313.03	Coût variable de la consommation de sel de route (mélange sel et calcium) qui dépend de la rigueur hivernale ; coûts concernant l'hiver 2014-2015.
620.313.04	Comptabilisation des coûts de pose de signalisation routière et des marquages ; coûts 2016 réduits par le recours à l'équipe de voirie plutôt qu'à des tiers externes.
620.314.00	Coûts moindres que prévus s'agissant de l'entretien des routes, limités à la mise en place de portiques (10'556.90 francs) et divers travaux (17'714.30 francs).
620.314.01	Coût d'entretien des points lumineux par un tiers externe (20'690.10 francs) et divers (946.90 francs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
6	TRAFIC					
62	ROUTES COMMUNALES					
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES					
620.300.00	Commission TPSI	1,123.50		1,000.00	710.00	123.50
620.300.01	Commission CTA	810.00		1,500.00	1,698.00	690.00-
620.300.02	Commission de circulation	322.30		0.00	0.00	322.30
620.301.00	Traitements	467,583.90		477,000.00	486,272.15	9,416.10-
620.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	68,740.70		70,500.00	72,402.80	1,759.30-
620.303.02	Allocations familiales	19,020.00		19,000.00	19,020.00	20.00
620.304.00	Cotisations LPP	89,809.30		92,000.00	89,955.60	2,190.70-
620.305.00	Cotisations assurances accident	14,649.90		15,500.00	14,803.90	850.10-
620.306.00	Equipement	3,667.40		4,000.00	3,482.90	332.60-
620.306.02	Cotisations APG maladie	9,042.40		8,500.00	6,652.80	542.40
620.309.90	Charges diverses de personnel	1,860.00		1,500.00	2,140.00	360.00
620.310.00	Fourn. de bureau, impressions, divers	1,000.00		1,000.00	500.00	0.00
620.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	5,531.05		6,000.00	5,131.05	468.95-
620.312.00	Chauffage, éclairage	25,777.10		23,000.00	19,482.30	2,777.10
620.312.01	Eclairage public	37,770.05		35,000.00	42,127.55	2,770.05
620.313.00	Achats carburants	10,142.15		15,000.00	11,693.95	4,857.85-
620.313.01	Achat matériaux	11,373.10		12,000.00	12,962.25	626.90-
620.313.02	Plaques de rues	1,693.45		1,000.00	988.05	693.45
620.313.03	Achats sel et nitrate	4,155.85		15,000.00	17,496.00	10,844.15-
620.313.04	Signalisation routière, marquages	7,974.10		10,000.00	14,650.00	2,025.90-
620.314.00	Entretien routes	28,271.20		50,000.00	47,258.35	21,728.80-
620.314.01	Entretien éclairage public	21,637.00		25,000.00	31,502.40	3,363.00-
620.314.02	Entretien, aménagement locaux	3,984.30		4,500.00	3,926.50	515.70-
620.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	4,604.45		4,500.00	5,535.80	104.45

620.315.01	Coût d'entretien de la balayeuse Ravo (9'948.15 francs) et d'entretien des autres véhicules communaux (8'206.40 francs) ; le parc des véhicules est composé de : porte-bennes Aebi, balayeuse Ravo, deux tracteurs (un remplacement en 2013), un Fiat Doblo, une jeep Amarok (achat 2013) et plusieurs tondeuses motorisées.
620.318.03	Coût d'enlèvement des déchets inertes générés par l'activité de l'équipe de voirie qui, avant l'introduction de la taxe au sac, était comptabilisé dans l'ancien poste 721, Autres déchets.
620.318.05	Comptabilisation du coût d'enlèvement (12'985.25 francs) et de traitement (9'729.70 francs) des autres déchets générés par l'activité de l'équipe de voirie ; charge variable selon la quantité de déchets récoltés.
620.318.20	Comptabilisation des primes (ou part de primes) des assurances responsabilité civile, flotte véhicules, immatriculation et d'autres diverses parts à des polices (p.ex. bâtiment).
620.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
620.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6 annexe 9).
620.390.06	Part des traitements de l'équipe du camping concernant les routes (forfait de 5'000 francs, compte 351.490.06, Imputations internes traitements camping) ; employés du camping très partiellement affectés à l'équipe de voirie durant l'hiver.
620.436.00	Location de matériel (660 francs), de remboursements d'assurances (9'925.65 francs) et de privés (2'312 francs) pour des dégâts à des luminaires, et divers (721.85 francs).
620.490.02	Traitements nets du poste 620, Réseau des routes communales (584'020 francs) ventilés selon la clé de répartition suivante : 330, Parcs publics et places de jeux, 20% ; 340, Activités générales (Sports), 7% ; 343, Ports, 3% ; 351, Camping, 3% ; 621, Parkings, 2% ; 700, Eau potable, 2% ; 710 Eaux usées, 2% ; 720. Déchets urbains, 4% ; 722, Déchets des entreprises, 2% ; 812, Forêts communales, 3% ; le solde reste affecté aux routes communales, 52%.
621	Poste incluant les coûts de fonctionnement et les recettes (tickets et vignettes) des parkings payants, soit à la CSUM, à l'Espace Perrier, à Pré-du-Pont et au site touristique de La Tène.
621.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
621.314.00	Comptabilisation de charges fixes (p.ex. contrats d'entretien des horodateurs et de la vidéosurveillance, avec location d'éléments, 4'778.75 francs), impression de vignettes et achat de rouleaux de tickets (1'928 francs), réparation et évolution des horodateurs et de la vidéosurveillance (4'841.15 francs), réparation d'une porte du parking CSUM (1'900 francs) et divers (830.30 francs).
621.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
621.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
621.390.01	Part des traitements de l'équipe de conciergerie (2%) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Conciergerie, Imputations internes traitements.
621.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie (2%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie.
621.390.03	Part des coûts d'exploitation de la CSUM (2%) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition prévue au compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
620.315.01	Entretien, fournitures véhicules	18,154.55		15,000.00	27,320.30	3,154.55
620.318.01	Téléphonie	1,205.45		1,000.00	1,042.00	205.45
620.318.03	Enlèvement inertes	743.60		2,000.00	640.90	1,256.40-
620.318.05	Enlèvement déchets	22,714.95		25,000.00	27,765.15	2,285.05-
620.318.20	Assurances	19,293.80		19,500.00	18,672.65	206.20-
620.331.00	Amortissements	462,000.00		450,500.00	201,400.00	11,500.00
620.390.00	Imputations internes intérêts	75,246.00		121,500.00	66,191.70	46,254.00-
620.390.06	Imputations internes trait. camping	5,000.00		5,000.00	5,000.00	0.00
620.436.00	Remboursements de tiers		13,619.50	5,000.00-	7,185.90-	8,619.50-
620.436.01	APG remboursements		0.00	0.00	23,012.80-	0.00
620.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		29,066.70	29,000.00-	29,298.25-	66.70-
620.436.04	Parts employés LPP		35,448.50	36,500.00-	35,509.80-	1,051.50
620.436.06	Parts employés ANP, AAC		9,147.55	9,000.00-	9,701.35-	147.55-
620.436.07	Parts employés APG maladie		1,859.05	2,000.00-	1,166.75-	140.95
620.451.00	Remboursements allocations familiales		10,920.00	11,000.00-	10,920.00-	80.00
620.490.02	Imputations internes traitements voirie		280,329.60	282,000.00-	261,842.20-	1,670.40
	Total RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	1,444,901.55	380,390.90	1,157,500.00	879,788.00	92,989.35-
	Solde net		1,064,510.65			
621	PARKINGS					
621.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	1,037.75		1,000.00	784.30	37.75
621.314.00	Entretien, aménagement locaux	14,278.20		3,000.00	6,834.55	11,278.20
621.318.20	Assurances	2,968.25		3,000.00	2,708.60	31.75-
621.331.00	Amortissements	3,200.00		3,000.00	3,200.00	200.00
621.390.00	Imputations internes intérêts	284.05		500.00	399.65	215.95-
621.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	9,048.60		9,000.00	9,743.85	48.60
621.390.02	Imputations internes traitements voirie	11,680.40		12,000.00	11,637.45	319.60-
621.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	9,408.55		9,500.00	9,878.05	91.45-

621.390.04	Part des traitements de l'administration communale (forfait de 5'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
621.427.00	Vente de tickets aux parkings CSUM et Espace Perrier ; tarif : 30 premières minutes gratuites, puis 1.5 franc/heure pendant les 4 premières heures, puis 2.5 francs/heure suivante.
621.427.01	Vente de vignettes aux parkings CSUM et Espace Perrier ; tarif : vignette annuelle pour le personnel du site de l'école à 400 francs/an, réduite à 200 francs/an en cas de taux d'occupation de 50% et moins ; vignette hebdomadaire à 20 francs, mensuelle à 50 francs, annuelle à 550 francs ou selon des forfaits (p.ex. 150 francs lors de manifestations à l'Espace Perrier) à des tiers.
621.427.02	Vente de tickets sur le site touristique de La Tène ; tarif : 1 franc/heure du 1er mars au 31 octobre ; 50 cts/h du 1er novembre au 28/29 février.
621.427.03	Vente de vignettes sur le site touristique de La Tène ; tarif : 35 francs/an pour les habitants de La Tène, 65 francs pour les membres de clubs et d'associations appartenant au GASL et utilisant les installations du site et 130 francs pour les autres occupants réguliers des lieux (campeurs résidents, propriétaires et usagers des chalets de La Tène, personnes travaillant sur le site de La Tène).
621.427.04	Vente de tickets sur le parking du Pré-du-Pont à Thielle ; tarif : 1 franc/heure du 1er mars au 31 octobre ; 50 cts/h du 1er novembre au 28/29 février.
621.427.05	Vente de vignettes sur le parking du Pré-du-Pont à Thielle ; aucune vignette vendue.
650.364.00	Comptabilisation des parts communales au pot commun cantonal (918'091.20 francs en 2016 contre 735'081.60 en 2015, 734'448.40 en 2014 et 736'004 en 2013 ; selon décompte communiqué par le DFS), au coût d'exploitation de lignes à l'essai et projets régionaux (8'563.65 francs) et divers (1'971.55 francs).
650.365.00	Comptabilisation du solde 2015 (ristourne de 664.85 francs) et de la contribution provisoire 2016 (6'231.50 francs).
650.490.05	Les coûts des projets de transports émanant de la COMUL sont imputés dans le poste 791, Agglomération, dans le compte 791.390.05, Imputations internes transport, ceci pour bénéficier d'une vue d'ensemble des coûts COMUL ; en 2016, imputation de 8'563.65 francs.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
621.390.04	Imputations internes traitements admin.	5,000.00		5,000.00	5,000.00	0.00
621.427.00	Recettes parkings CSUM & EP, tickets		13,614.10	15,000.00	15,412.95	1,385.90
621.427.01	Recettes parkings CSUM & EP, vignettes		19,906.45	18,500.00	16,018.50	1,406.45
621.427.02	Recettes parkings La Tène, tickets		95,396.15	90,000.00	96,644.25	5,396.15
621.427.03	Recettes parkings La Tène, vignettes		19,861.30	22,500.00	23,763.90	2,638.70
621.427.04	Recettes parkings Thielle, tickets		1,402.80	1,000.00	1,229.55	402.80
621.427.05	Recettes parkings Thielle, vignettes		0.00	500.00	0.00	500.00
621.427.06	Recettes parkings, autres		0.00	5,000.00	416.70	5,000.00
	Total PARKINGS	56,905.80	150,180.80	106,500.00	103,299.40	13,225.00
	Solde net	93,275.00				
	Total ROUTES COMMUNALES	1,501,807.35	530,571.70	1,051,000.00	776,488.60	79,764.35
	Solde net		971,235.65			
65	TRAFIC REGIONAL					
650	TRAFIC REGIONAL					
650.364.00	Participation entreprises de transport	928,626.30		963,500.00	743,049.60	34,873.70
650.365.00	Participation Noctambus	5,566.65		5,500.00	5,883.20	66.65
650.490.05	Imputations internes transports		8,563.65	17,000.00	7,968.00	8,436.35
	Total TRAFIC REGIONAL	934,192.95	8,563.65	952,000.00	740,964.80	26,370.70
	Solde net		925,629.30			
	Total TRAFIC REGIONAL	934,192.95	8,563.65	952,000.00	740,964.80	26,370.70
	Solde net		925,629.30			
	TOTAL TRAFIC	2,436,000.30	539,135.35	2,003,000.00	1,517,453.40	106,135.05
	Solde net		1,896,864.95			

700	Suite aux décisions du Conseil général du 11 décembre 2014, le tarif de vente de l'eau de boisson et la taxe d'épuration ont été adaptés, à la baisse pour le premier (passage de 1.20 à 0.90 franc HT/m ³) et à la hausse pour la seconde (passage de 2 à 2.50 francs HT/m ³), avec effet au 1er janvier 2015 ; cette adaptation du tarif l'eau de boisson a eu l'effet - qui était prévu - de rendre déficitaire ce service ; Cf. également le commentaire général du poste 710, Eaux usées.
700.310.00	Impression et adressage des factures à forts tirages (p.ex. eau, épuration et déchets) par le Centre éditique de l'Etat de Neuchâtel (CEEN).
700.311.00	Coût d'installation et de remplacement des compteurs d'eau.
700.312.00	Coût d'exploitation de la station (en copropriété avec Saint-Blaise) et décompte communiqué par la commune de Saint-Blaise.
700.314.00	Location de la base de données ORACLE et ArcSDE (2'400 francs), dépenses d'entretien du réseau, notamment recherches et réparations des fuites (52'408.25 francs), travaux en régie du fontainier (4'326.40 francs), remplacement de vannes et conduites (10'161.40 francs), nettoyage des cuves du Vigner (6'281.70 francs) et divers (12'839.60 francs).
700.314.01	Comptabilisation des activités du fontainier (Hildenbrand SA) sur la base d'un contrat de prestations.
700.315.00	Comptabilisation du coût du contrôle de l'eau du réseau par l'entreprise Hinni, sur la base d'un contrat de prestations.
700.318.40	Comptabilisation du coût des campagnes de détection préventive de fuites sur le réseau.
700.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
700.371.00	Prélèvement envers les consommateurs d'une redevance de 70 cts/m ³ d'eau consommée par le compte 700.474.00, Redevance cantonale sur vente d'eau, qui est intégralement reversée à l'Etat ; les agriculteurs, les horticulteurs, les habitations avec fosse septique et les entreprises avec système de traitement des eaux sont exonérés partiellement ou totalement ; cette redevance alimente le fonds cantonal destiné à financer les études (p.ex. zones de protection), les ouvrages et installations nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux.
700.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
700.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie concernant l'eau potable (2%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie.
700.390.04	Part des traitements de l'administration communale pour la facturation de l'eau potable (forfait de 11'500 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
700.435.00	Recette variable selon la consommation d'eau facturée aux ménages et entreprises ; la consommation s'est élevée à 623'771 m ³ en 2016 contre 632'894 en 2015, 613'930 en 2014 et 614'919 en 2013 ; le tarif de vente de l'eau a été de 0.90 franc HT/m ³ .
700.436.00	Selon décompte communiqué par la commune de Saint-Blaise concernant la comptabilisation de l'intérêt du compte d'exploitation du Vigner (11'373.55 francs) et de l'amortissement (13'750 francs), dont à ajouter la vente de jetons en cas de pose d'un compteur à prépaiement (3'773.40 francs), d'un remboursement d'assurance (6'878.80 francs) et divers (87.15 francs).
700.474.00	Commentaire en relation avec celui du compte 700.371.00, Versement redevance à l'Etat.
700.480.00	Le chapitre de l'eau potable doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2016, la perte est prélevée sur la réserve figurant au bilan (compte B280.02, Réserve eau) qui présentait un solde de 1'612'774.08 francs au 1er janvier 2016.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
7	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT					
70	SERVICE DES EAUX					
700	EAU POTABLE					
700.310.00	Fournitures, impressions	3,521.40		3,000.00	3,000.00	521.40
700.311.00	Achat, entretien compteurs	14,397.80		20,000.00	23,212.05	5,602.20-
700.312.00	Frais de pompage le Vigner	168,020.20		168,000.00	159,596.05	20.20
700.314.00	Entretien réseau	88,417.35		130,000.00	83,565.65	41,582.65-
700.314.01	Autocontrôle, fontainier	44,766.75		45,000.00	44,609.70	233.25-
700.315.00	Entretien hydrants	13,223.25		10,000.00	8,020.80	3,223.25
700.318.01	Téléphonie, télépage	1,096.35		1,000.00	1,099.65	96.35
700.318.05	Analyses	5,715.95		7,500.00	5,313.50	1,784.05-
700.318.40	Honoraires détection fuites	11,410.00		10,000.00	10,270.00	1,410.00
700.319.90	Divers	1,163.25		1,000.00	3,251.35	163.25
700.331.00	Amortissements	230,400.00		230,500.00	165,000.00	100.00-
700.371.00	Versement redevance à Etat	430,460.10		450,000.00	432,848.50	19,539.90-
700.380.00	Attribution réserve	0.00		56,500.00	0.00	56,500.00-
700.390.00	Imputations internes intérêts	73,501.00		79,000.00	71,570.00	5,499.00-
700.390.02	Imputations internes traitements voirie	11,680.40		12,000.00	11,637.45	319.60-
700.390.04	Imputations internes trait. admin.	11,500.00		11,500.00	11,500.00	0.00
700.435.00	Ventes eau potable		532,624.22	750,000.00-	531,345.47-	217,375.78
700.436.00	Remboursements de tiers		35,862.90	35,000.00-	38,630.46-	862.90-
700.474.00	Redevance cantonale sur vente d'eau		430,460.10	450,000.00-	432,848.50-	19,539.90
700.480.00	Prélèvement réserve		110,326.58	0.00	31,670.27-	110,326.58-
	Total EAU POTABLE	1,109,273.80	1,109,273.80	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total SERVICE DES EAUX	1,109,273.80	1,109,273.80	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

710	Malgré le passage de 2 à 2.50 francs HT/m3 de la taxe d'épuration, avec effet au 1er janvier 2015, ce poste est toujours déficitaire ; Cf. le commentaire général du poste 700, Service des eaux.
710.314.10	Coût d'intervention et débouchage de conduites aux Indiennes (15'984.65 francs), de curages de canalisations et des grilles (26'076.05 francs), de nettoyage des stations (2'198.85 francs) et divers (30 francs).
710.315.00	Remplacement non-budgété mais nécessaire d'une pompe de relevage aux Indiennes (7'118 francs) et maintenance (700 francs).
710.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
710.352.00	Selon décompte communiqué par le syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle ; la différence par rapport au budget 2016 (et aux comptes 2015) est expliquée par la révision de la clé de répartition des charges (compétence du comité de direction) et par l'oubli, à l'élaboration du budget, de la part laténienne au financement du passage du principe de caisse à échéance du syndicat.
710.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
710.390.01	Transfert à charge du poste 710, Eaux usées, du solde du poste 711, Eaux claires ; les coûts d'exploitation et financiers des eaux claires sont couverts par la taxe d'épuration et non pas par l'impôt, selon l'arrêté du Conseil général concernant la taxe d'épuration, du 6 novembre 2008.
710.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie concernant la protection des eaux (2%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie).
710.390.04	Part des traitements de l'administration communale concernant la facturation de la taxe d'épuration (forfait de 11'500 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
710.434.00	Recette variable selon la consommation, de l'épuration d'eau par les ménages et les entreprises ; la taxe d'épuration a été de 2.50 francs HT/m3.
710.480.00	Le chapitre des eaux usées doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2016, la perte est additionnée à l'engagement figurant au bilan (compte B180.01, Avance EU) qui présentait un solde de 75'145.20 francs au 1er janvier 2016.
711	Le coût des eaux claires est couvert par la taxe d'épuration (et pas par l'impôt), selon l'arrêté du Conseil général concernant la taxe d'épuration, du 6 novembre 2008.
711.314.00	Remplacement d'un <i>dépotoir</i> (5'756.40 francs), d'une pompe (4'312.45 francs), curages au Chalvaire en raison de problèmes d'odeurs (4'196.95 francs) et divers (335.75 francs).
711.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
711.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
711.490.00	Commentaire en relation avec celui du compte 710.390.01, Imputations internes eaux claires.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
71	PROTECTION DES EAUX					
710	EAUX USEES					
710.312.00	Frais pompage	4,345.80		4,000.00	3,305.65	345.80
710.314.10	Entretien canaux égouts	44,289.55		10,000.00	16,201.60	34,289.55
710.315.00	Entretien matériel, machines	7,818.00		0.00	3,500.00	7,818.00
710.331.00	Amortissements	92,700.00		92,500.00	96,167.10	200.00
710.352.00	Participation STEP	983,694.55		851,500.00	803,302.70	132,194.55
710.380.00	Attribution réserve	0.00		127,500.00	186,080.11	127,500.00-
710.380.01	Attribution réserve EU	0.00		106,000.00	0.00	106,000.00-
710.390.00	Imputations internes intérêts	28,048.00		23,500.00	34,824.00	4,548.00
710.390.01	Imputations internes eaux claires	294,841.55		261,000.00	277,518.30	33,841.55
710.390.02	Imputations internes traitements voirie	11,680.40		12,000.00	11,637.45	319.60-
710.390.04	Imputations internes trait. admin.	11,500.00		11,500.00	11,500.00	0.00
710.434.00	Recettes taxe épuration		1,435,887.84	1,499,000.00-	1,444,036.91-	63,112.16
710.436.00	Remboursements de tiers		195.85	500.00-	0.00	304.15
710.480.00	Prélèvement réserve		42,834.16	0.00	0.00	42,834.16-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total EAUX USEES	1,478,917.85	1,478,917.85	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
711	EAUX CLAIRES					
711.314.00	Entretien réseau	14,601.55		10,000.00	4,597.30	4,601.55
711.331.00	Amortissements	163,050.00		163,500.00	152,000.00	450.00-
711.390.00	Imputations internes intérêts	117,190.00		87,500.00	120,921.00	29,690.00
711.490.00	Imputations internes à épuration		294,841.55	261,000.00-	277,518.30-	33,841.55-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total EAUX CLAIRES	294,841.55	294,841.55	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total PROTECTION DES EAUX	1,773,759.40	1,773,759.40	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

720	Décidée par le Grand Conseil lors de sa session des 28 et 29 septembre 2010 et validée au plan communal par le Conseil général le 3 novembre 2011, la taxe au sac a été introduite le 1er janvier 2012 (coût de 2 francs/sac de 35 litres) ; une taxe de base par logement (105 francs HT de 2014 à 2016 contre 132.95 en 2013 et 109 en 2012) est perçue auprès des propriétaires et des régies ; la part du coût des déchets couverte par l'impôt est de 30% ; dès 2013, le nombre hebdomadaire de tournées de ramassage a été réduit (passage de 2 à 1 unité).
720.310.00	Plan de collecte des déchets diffusé en tous-ménages.
720.318.00	Coût des prestations postales des factures concernant les taxes de logement.
720.318.01	Transport des déchets à VADEC sur la base d'un contrat de collaboration avec SVEDEL SA.
720.318.03	Contrat pour la mise à disposition et la vidange des bennes des écopoints (21'030 francs) et divers (5'152 francs).
720.318.04	Traitement des déchets verts au centre de compostage de Sugiez (5.25 et 5.2566742 francs HT/habitant soit 50'673.70 francs) et coûts frais effectifs de transport (84'032.05 francs).
720.318.08	Omission du versement de la part 2016 mais qui sera cependant versée en 2017.
720.352.01	Données communiquées par le syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle ; le coût s'élève à 8.35 francs HT/habitant ; la baisse de cette charge est expliquée par la diminution des charges de personnel.
720.380.00	Moyennant la prise en compte d'un taux de couverture d'au maximum 30% par l'impôt, le chapitre des déchets urbains doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2016, le bénéfice (5'454.91 francs) est comptabilisé intégralement à la réserve déchets (compte B280.04, Réserve déchets logements, qui présentait un solde de 23'304.80 francs au 1er janvier 2016).
720.390.00	Part des intérêts internes calculée sur le montant de l'avance au bilan, selon directives cantonales.
720.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie concernant la protection des eaux (4%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie.
720.390.04	Part des traitements de l'administration communale pour la gestion administrative (facturation, courrier, trafic des paiements, etc.), soit un forfait arrondi de 5 francs/logement (et non pas de 25 francs/logement tels que recommandés par le service des communes) ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration.
720.434.01	Recette provenant des taxes de base logements ; le montant de la taxe (année n) est adapté chaque année après le bouclage des comptes précédents (n-1) ; la taxe s'est élevée à 105 francs HT/logement en 2016.
720.435.00	Recette notamment composée de la ristourne TEA sur le verre recyclé, l'indemnité de récupération du vieux papier et du fer blanc/aluminium.
720.464.00	Rétrocession de la participation VADEC.
720.490.01	Imputation du coût des transports des déchets logements (compte 720.318.01) et d'une autre part de 9.37% de ceux du compostage (compte 720.318.04), du recyclage du verre (compte 720.318.07) et du vieux papier (compte 720.318.08) ; le pour cent d'imputation est directement lié aux types de tonnages (sacs taxés logements et sacs taxés entreprises).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
72	TRAITEMENT DES DECHETS					
720	DECHETS URBAINS					
720.310.00	Imprimés, publications	349.20		500.00	360.05	150.80-
720.318.00	Ports, taxes postales	436.30		500.00	570.75	63.70-
720.318.01	Ramassage, transport	112,376.20		118,000.00	110,279.30	5,623.80-
720.318.02	Ecopoints, aménagement	835.65		1,500.00	5,668.35	664.35-
720.318.03	Ecopoints, ramassage	26,182.00		12,000.00	15,945.70	14,182.00
720.318.04	Compostage	134,705.75		145,000.00	139,009.85	10,294.25-
720.318.07	Verre	10,900.00		11,000.00	9,064.50	100.00-
720.318.08	Vieux papier	0.00		1,000.00	2,072.35	1,000.00-
720.330.00	Pertes sur débiteurs	51.29		500.00	485.95	448.71-
720.352.01	Participation déchetterie	165,251.60		161,000.00	174,074.00	4,251.60
720.361.00	Déchets spéciaux	3,898.65		4,000.00	4,469.55	101.35-
720.380.00	Attribution réserve logements	5,454.91		0.00	0.00	5,454.91
720.390.00	Imp. internes intérêts	732.00		500.00	590.00	232.00
720.390.02	Imputations internes trait. voirie	23,360.80		18,000.00	23,274.85	5,360.80
720.390.04	Imputations internes trait. admin.	11,000.00		11,000.00	11,000.00	0.00
720.434.01	Taxe déchets logements		245,167.25	258,500.00	245,977.35	13,332.75
720.435.00	Récupérations diverses		12,555.70	10,000.00	14,548.40	2,555.70-
720.439.00	Recettes diverses		0.00	0.00	364.95	0.00
720.464.00	Rétrocession VADEC "au sac"		61,524.70	62,500.00	67,697.15	975.30
720.480.00	Prélèvement à la réserve		0.00	0.00	11,005.50	0.00
720.490.01	Imputation entreprises		32,218.95	20,500.00	19,552.05	11,718.95-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total DECHETS URBAINS	495,534.35	351,466.60	133,000.00	137,719.80	11,067.75
	Solde net		144,067.75			

722	Poste regroupant la part des coûts des déchets à charge des entreprises ; dès mi-2013, la gestion des contrats des entreprises au poids a été externalisée.
722.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie concernant les déchets entreprises (2%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales.
722.390.04	Part des traitements de l'administration communale consacrée à la facturation et à l'encaissement de la taxe déchets entreprises (forfait de 2'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).
722.390.33	Part des intérêts internes calculée sur le montant de l'avance au bilan, selon directives cantonales.
722.390.70	Imputation à charge des entreprises d'une part de 9.37% des frais de ramassage des déchets urbains (comptes 720.318.01, Ramassage, transport et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.390.702	Imputation à charge des entreprises d'une part de 12.51% des frais d'exploitation des écopoints (comptes 720.318.02, Ecopoints, ramassage et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.390.73	Imputation à charge des entreprises d'une part de 12.51% des frais de ramassage du compostage (comptes 720.318.04, Ramassage, transport et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.390.76	Imputation à charge des entreprises d'une part de 12.51% des frais de verre (comptes 720.318.07, Verre et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.434.00	Recette provenant des taxes de base entreprises ; tarif : 1) 91.65 francs/HT/petite entreprise ; 2) 274.85 francs/HT/entreprise moyenne ; 3) 366.45 francs/HT/grande entreprise.
722.436.00	Rétrocession VADEC concernant les entreprises au sac ; Cf. le commentaire du compte 720.464.00.
722.480.00	Le chapitre des déchets urbains doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2016, la perte vient en augmentation de l'avance déchets entreprises figurant au bilan (compte B180.03, Avance déchets entreprises) qui présentait un solde de 52'974.28 francs au 1er janvier 2016.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
722	DECHETS ENTREPRISES					
722.380.00	Attribution réserve entreprises	0.00		0.00	1,153.11	0.00
722.380.01	Remboursement avance entreprises	0.00		5,000.00	4,000.00	5,000.00-
722.390.02	Imputations internes trait. voirie	11,680.40		12,000.00	11,637.45	319.60-
722.390.04	Imputations internes trait. admin.	2,000.00		2,000.00	2,000.00	0.00
722.390.33	Imputations internes intérêts	92.00		500.00	49.00	408.00-
722.390.70	Ramassage déchets urbains	10,531.20		6,000.00	5,511.70	4,531.20
722.390.702	Ramassage, Ecopoints	3,381.00		1,000.00	1,769.00	2,381.00
722.390.73	Compostage	16,850.75		12,000.00	11,376.05	4,850.75
722.390.76	Verre	1,364.00		500.00	676.70	864.00
722.390.77	Vieux papier	0.00		500.00	169.60	500.00-
722.434.00	Taxe de base entreprises		33,147.36	34,000.00-	34,781.61-	852.64
722.436.00	Rétrocession VADEC "au sac"		6,928.00	5,500.00-	3,561.00-	1,428.00-
722.480.00	Prélèvement à la réserve		5,823.99	0.00	0.00	5,823.99-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total DECHETS ENTREPRISES	45,899.35	45,899.35	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total TRAITEMENT DES DECHETS	541,433.70	397,365.95	133,000.00	137,719.80	11,067.75
	Solde net		144,067.75			
74	CIMETIERE					

Commentaires à l'appui des comptes 2016

740.314.00	Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).
740.314.01	Selon décompte communiqué par la commune de Cornaux.
740.434.00	Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).
750	Aucun entretien des rives et berges en 2016.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
740	CIMETIERE					
740.314.00	Entretien cimetièrè St-Blaise	44,807.50		49,000.00	46,339.85	4,192.50-
740.314.01	Entretien cimetièrè Cornaux	3,854.00		6,000.00	4,191.00	2,146.00-
740.434.00	Recettes sur frais d'inhumation		545.40	1,000.00-	299.95-	454.60
	Total CIMETIERE	48,661.50	545.40	54,000.00	50,230.90	5,883.90-
	Solde net		48,116.10			
	Total CIMETIERE	48,661.50	545.40	54,000.00	50,230.90	5,883.90-
	Solde net		48,116.10			
75	RIVES ET BERGES					
750	RIVES ET BERGES					
750.314.00	Entretien	0.00		5,000.00	0.00	5,000.00-
750.480.00	Prélèvement réserve		0.00	5,000.00-	0.00	5,000.00
	Total RIVES ET BERGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total RIVES ET BERGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

790	Poste regroupant les charges et les recettes concernant les activités d'aménagement du territoire, effectuées au profit de la commune (p.ex. élaboration de plans, études sur les canalisations) ou des privés (p.ex. sanctions des plans) ; la refacturation a lieu par le compte 790.431.00, Recettes sanctions des plans.
790.300.00	Coût de fonctionnement de la commission d'urbanisme.
790.300.01	Coût de fonctionnement de la commission de l'environnement et du développement durable.
790.318.00	Montant variable selon le nombre de dossiers de plans préavisés par le SAT et les services de l'Etat (46'869 francs) et divers (7'397.75 francs).
790.318.01	Montant variable selon le nombre de relevés pour la mise à jour du cadastre souterrain (prestations Newis, 5'294.05 francs), une extension du SIG par l'intégration du plan des alignements (10'426.30 francs), une mise à jour logicielle (1'944 francs), diverses mensurations par l'Etat (1'434.20 francs) et divers (1'028.95 francs).
790.318.40	Examen des dossiers par l'architecte-conseil (Service d'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel - SUVN ; 1'560 francs) et mandat pour une étude de faisabilité (5'972.40 francs).
790.318.41	Prestations d'ingénieur-conseil (GEOgroupe SA ; 19'995.10 francs) et divers honoraires (585.35 francs).
790.318.43	Aucune prestation du fontainier directement liée à des dossiers d'urbanisme et de construction.
790.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
790.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
790.390.04	Part des traitements de l'administration communale pour l'activité d'aménagement du territoire (Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
790.431.00	Comptabilisation des émoluments d'urbanisme et des refacturations de frais pour les activités en faveur des privés, selon le nombre de dossiers de plans traités durant l'année.
791	Poste recensant les coûts pour la participation à la COMUL et au RUN, ainsi qu'aux projets liés.
791.361.00	Comptabilisation des cotisations à l'association RUN (2.50 francs/habitant sur une base de 4920 habitants au 1er janvier 2016 couvrant les frais de l'équipe RUN) et à la COMUL (30 cts/habitant, finançant les frais de fonctionnement de la COMUL), de l'alimentation du Fonds d'étude COMUL (70 cts/habitant, affectés à la mise en œuvre de projets spécifiques COMUL).
791.361.01	Part communale à l'Association Région de l'Entre-deux-Lacs (50 cts/habitant à titre de cotisation et 40 cts/habitant à titre de participation au RUN).
791.390.05	Cf. les commentaires des comptes 650.364.00, Participation entreprises de transport et 650.490.05, Imputations internes transport.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
790.300.00	Commission d'urbanisme	2,554.00		3,000.00	2,333.00	446.00-
790.300.01	Commission EDD	530.00		1,000.00	1,161.20	470.00-
790.310.00	Frais divers	1,380.00		2,000.00	1,000.00	620.00-
790.311.00	Achats informatiques	2,388.95		2,000.00	1,250.65	388.95
790.318.00	Frais d'actes et de sanctions	54,266.75		20,000.00	50,788.45	34,266.75
790.318.01	Mise à jour plans, règlements	20,127.50		5,000.00	3,818.35	15,127.50
790.318.02	Téléphonie	819.80		1,000.00	825.60	180.20-
790.318.40	Honoraires architecte-conseil	7,532.40		10,000.00	6,000.00	2,467.60-
790.318.41	Honoraires ingénieur-conseil	20,580.45		10,000.00	18,895.20	10,580.45
790.318.42	Honoraires avocat-conseil	2,534.40		10,000.00	31,313.25	7,465.60-
790.318.43	Honoraires fontainier	0.00		3,000.00	0.00	3,000.00-
790.331.00	Amortissements	40,213.15		42,500.00	42,300.00	2,286.85-
790.390.00	Imputations internes intérêts	407.90		500.00	753.20	92.10-
790.390.04	Imputations internes traitements admin.	147,500.00		147,500.00	147,500.00	0.00
790.431.00	Recettes sanctions des plans		129,575.35	120,000.00-	106,527.30-	9,575.35-
	Total AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	300,835.30	129,575.35	137,500.00	201,411.60	33,759.95
	Solde net		171,259.95			
791	AGGLOMERATION					
791.361.00	Participations RUN, COMUL	18,942.00		17,000.00	39,686.95	1,942.00
791.361.01	Participation ARE2L	4,340.70		4,500.00	4,340.70	159.30-
791.390.05	Imputations internes transport	8,563.65		17,000.00	7,968.00	8,436.35-
	Total AGGLOMERATION	31,846.35	0.00	38,500.00	51,995.65	6,653.65-
	Solde net		31,846.35			
	Total AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	332,681.65	129,575.35	176,000.00	253,407.25	27,106.30
	Solde net		203,106.30			

No compte Libellé	----- Comptes 2016 ----- Charges Revenus		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
<p>TOTAL PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT Solde net</p>	<p>----- 3,805,810.05 ----- =====</p>	<p>----- 3,410,519.90 395,290.15 ----- =====</p>	<p>----- 363,000.00 ----- =====</p>	<p>----- 441,357.95 ----- =====</p>	<p>----- 32,290.15 ----- =====</p>

801.314.00	Comptabilisation de divers travaux sur les drainages (3'008.95 francs) et paiement d'une taxe en faveur de Cornaux pour un terrain situé sur son territoire (59.60 francs).
801.380.00	Attribution à la réserve figurant au bilan (compte B280.08, Réserve drainages) qui présentait un solde de 47'580.12 francs au 1er janvier 2016.
801.434.00	Recettes provenant de la contribution annuelle pour l'entretien des drainages (24 francs/ha), selon l'arrêté du Conseil général concernant les taxes et émoluments, du 19 mars 2009.
812	Selon décompte communiqué par le cantonnement forestier d'Enges (Cressier) concernant les frais et recettes d'exploitation, et par l'ingénieur forestier du 1er arrondissement concernant les charges de personnel ; ce poste concerne essentiellement l'entretien des forêts communales de La Tène et de La Ramée ; les comptes 2016 sont déficitaires à hauteur de 36'220.35 francs (contre 33'154.35 en 2015 et 49'124.46 en 2014).
812.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie (3%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
80	AGRICULTURE					
801	AMELIORATION DE L'EXPLOITATION					
801.314.00	Entretien ouvrages AF, drainages	3,068.55		7,000.00	2,474.80	3,931.45-
801.380.00	Attribution réserve	3,746.73		0.00	4,340.48	3,746.73
801.434.00	Taxes drainage et chemins remaniements		6,815.28	7,000.00	6,815.28	184.72
	Total AMELIORATION DE L'EXPLOITATION	6,815.28	6,815.28	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total AGRICULTURE	6,815.28	6,815.28	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
81	FORETS COMMUNALES					
812	FORETS COMMUNALES					
812.313.00	Matériel d'exploitation	300.00		2,500.00	1,157.95	2,200.00-
812.313.01	Plantations, reboisement	0.00		0.00	5,390.10	0.00
812.314.01	Entretien dévestiture	2,083.70		5,000.00	4,405.10	2,916.30-
812.318.45	Frais débardage, façonnage	12,811.30		11,000.00	15,298.75	1,811.30
812.319.90	Divers	1,727.35		500.00	1,933.20	1,227.35
812.352.00	Participation frais garde forestier	11,895.80		6,500.00	4,269.80	5,395.80
812.390.02	Imputations internes traitements voirie	17,520.60		18,000.00	17,456.15	479.40-
812.435.00	Ventes bois de service		3,594.70	2,500.00	7,559.35	1,094.70-
812.435.02	Ventes bois de feu		1,625.00	3,500.00	5,895.00	1,875.00
812.435.03	Ventes diverses		0.00	500.00	60.00	500.00

830.310.00 Insertion publicitaire concernant le camping dans la brochure de l'association suisse des campings.
830.365.00 Comptabilisation des cotisations à Tourisme Neuchâtelois (3 francs/habitant sur une base de 4920 habitants).
830.365.01 Versement à l'Etat des taxes de séjour perçues au camping (compte 830.406.00, Taxes de séjour).
830.406.00 Cf. le commentaire du compte 830.365.01, Taxes de séjour.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
812.436.00	Remboursements de tiers		450.00	500.00-	0.00	50.00
812.461.00	Subventions		4,448.70	3,000.00-	3,242.35-	1,448.70-
	Total FORETS COMMUNALES	46,338.75	10,118.40	33,500.00	33,154.35	2,720.35
	Solde net		36,220.35			
	Total FORETS COMMUNALES	46,338.75	10,118.40	33,500.00	33,154.35	2,720.35
	Solde net		36,220.35			
83	TOURISME					
830	TOURISME					
830.310.00	Publications	1,568.50		1,500.00	1,322.50	68.50
830.365.00	Participation Tourisme Neuchâtelois	15,680.00		15,500.00	15,389.00	180.00
830.365.01	Ristourne taxes de séjour à Etat	38,188.00		20,000.00	21,564.00	18,188.00
830.406.00	Taxes de séjour		37,160.03	20,000.00-	21,405.65-	17,160.03-
830.436.00	Remboursements de tiers et gérances		0.00	500.00-	0.00	500.00
	Total TOURISME	55,436.50	37,160.03	16,500.00	16,869.85	1,776.47
	Solde net		18,276.47			
	Total TOURISME	55,436.50	37,160.03	16,500.00	16,869.85	1,776.47
	Solde net		18,276.47			

- 860.410.00 Selon décompte communiqué par Groupe E SA concernant les redevances 2016 ; pour mémoire, les comptes 2015 avaient été influencés par une double comptabilisation de recettes suite au passage du principe de caisse à d'échéance (années 2014 et 2015) ; la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL), adoptée le 25 janvier 2017 et non-contestée par une demande de référendum, entrera en vigueur le 1er janvier 2018, ce qui oblige les communes à se doter d'une (nouvelle) base légale modifiée.
- 861.410.00 Selon décompte communiqué par Viteos (société regroupant les services industriels des trois Villes), soit 5% du chiffre d'affaires réalisé (1'082'927 francs en 2016 contre 1'105'164 en 2015, 1'128'653 en 2014 et 1'292'665 en 2013).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
86	ELECTRICITE ET GAZ					
860	ELECTRICITE					
860.410.00	Ristourne Groupe E		711,039.05	675,000.00	1,366,915.70	36,039.05-
	Total ELECTRICITE	0.00	711,039.05	675,000.00	1,366,915.70	36,039.05-
	Solde net	711,039.05				
861	GAZ					
861.410.00	Ristourne Viteos		54,146.33	60,000.00	55,258.20	5,853.67
	Total GAZ	0.00	54,146.33	60,000.00	55,258.20	5,853.67
	Solde net	54,146.33				
	Total ELECTRICITE ET GAZ	0.00	765,185.38	735,000.00	1,422,173.90	30,185.38-
	Solde net	765,185.38				
	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	108,590.53	819,279.09	685,000.00	1,372,149.70	25,688.56-
	Solde net	710,688.56				
		=====	=====	=====	=====	=====

900.300.00	Coût de fonctionnement de la commission financière.
900.329.00	Charge variable s'agissant de la rémunération pour des trop-versés d'acomptes d'impôt par des contribuables avant taxations définitives.
900.330.00	Charge variable et dépendant des actes de défaut de biens et des non-valeurs concernant l'impôt sur les PP.
900.330.01	Restitutions ponctuelles de l'impôt à la source prélevé sur certains contribuables rentrant temporairement dans leur pays d'origine ; restitutions basées sur des conventions bilatérales Confédération suisse - pays concerné (p.ex. avec les Etats-Unis), et visant à éviter de doubles impositions ; adaptation sur la base des comptes précédents.
900.330.02	Charge variable et dépendant des actes de défaut de biens et des non-valeurs concernant l'impôt à la source.
900.340.00	Impôt foncier acquitté par la commune sur ses immeubles de rendement sis dans d'autres communes neuchâteloises (Saint-Blaise - Cornaux).
900.351.00	Versement à l'Etat d'une taxe de 30 francs/chien (280 chiens en 2016 contre 271 en 2015 ; en relation avec le compte 900.406.00, Taxes chiens).
900.351.01	Versement au DFS d'une indemnité pour gérer l'impôt (18.80 francs/ personne physique - PP - pour 2914 PP ; 18 francs/personne morale - PM - pour 275 PM).
900.400.00	Recette moyennant l'application d'un coefficient fiscal de 74 points ; valeur 2016 d'un point d'impôt à La Tène = addition de la recette des impôts sur le revenu, la fortune et les prestations en capital des PP./ le solde de taxation des années antérieures / coefficient d'impôt = 154'729.61 francs (contre 158'620 francs en 2015, 160'251 en 2014 et 157'351 francs en 2013).
900.400.01	Cf. le commentaire du comptes 900.400.00, Impôt revenu PP.
900.400.02	Cf. le commentaire du comptes 900.400.00, Impôt revenu PP.
900.400.03	Recette par nature variable ; ce produit est le corollaire de la charge prévue dans le compte 900.330.00, Remises et non-valeurs débiteurs.
900.400.04	Recette en progression par rapport au budget 2016 (+133'051.61 francs ou +31.306%).
900.400.05	Recette en progression par rapport au budget 2016 (+97'654 francs ou +27.901%).
900.401.00	Recette d'impôt provenant des PM sises sur le territoire communal (900.401.00, bénéfice et 900.401.01, capital) en légère progression par rapport au budget 2016 (1.168 million de francs aux comptes contre 1.150 million au budget, soit une progression d'environ 18'000 francs), même si l'exercice 2016 se singularise par un montant négatif au titre de l'impôt sur le capital.
900.401.01	Cf. le commentaire du compte 900.401.00, Impôt bénéfice PM.
900.401.03	Aucune récupération PM en 2015 et 2016.
900.401.90	Pour mémoire, les parts communales IPM sont redistribuées selon la clé suivante : 70% selon le siège de l'entreprise ou de l'établissement (comptes 900.401.00, Impôt bénéfice PM et 900.401.01, Impôt capital PM), 15% selon la population (nouveau compte 900.401.90, Fonds IPM, répartition critère habitants) et 15% selon le nombre d'emplois recensés dans chaque commune (nouveau compte 900.401.91, Fonds IPM, répartition critère emplois) ; recette en régression par rapport au budget 2016 (-10'762.56 francs ou -2.691%).
900.401.91	Commentaire en relation avec celui du compte 900.401.90, Fonds PM, répartition critère habitants ; recette en régression par rapport au budget 2016 (-14'037.90 francs ou -2.340%).
900.402.00	Reposant sur l'art. 3.3 alinéa 2 de la convention de fusion du 3 septembre 2007, l'impôt foncier est prélevé sur les immeubles de placement des personnes morales et sur ceux appartenant aux institutions de prévoyance, à un taux est de 1.5‰ de l'estimation cadastrale ; l'explication de la variation, parfois importante, d'une année à l'autre de cette recette est principalement à rechercher dans l'évolution (à la baisse ou à la hausse) du patrimoine bâti imposable.
900.406.00	Recette provenant de la taxe des chiens, soit 100 francs/chien, y compris les chiens de ferme (50 francs) ; divers remboursements ont lieu en cas de décès d'un animal durant le 1er semestre ; en relation avec le compte 900.351.00, Taxes chiens (part Etat).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
9	FINANCES ET IMPOTS					
90	IMPOTS					
900	IMPÔTS					
900.300.00	Commission financière	1,055.20		1,000.00	2,201.30	55.20
900.329.00	Intérêts rémunératoires SIPP et PM	12,934.73		15,000.00	19,201.46	2,065.27-
900.330.00	Remises et non valeurs débiteurs	141,678.96		120,000.00	281,918.34	21,678.96
900.330.01	Impôt forfaitaire	26,227.80		2,500.00	2,408.15	23,727.80
900.330.02	Remises et non-valeurs ISIS	5,416.35		1,000.00	184.67	4,416.35
900.340.00	Impôt foncier	100.50		500.00	100.50	399.50-
900.351.00	Taxes chiens (part Etat)	8,500.00		8,500.00	8,130.00	0.00
900.351.01	Bordereau unique	59,733.20		58,500.00	58,201.20	1,233.20
900.400.00	Impôt revenu PP		10,426,280.60	10,700,000.00-	10,571,272.20-	273,719.40
900.400.01	Impôt fortune PP		1,059,502.10	1,000,000.00-	1,014,635.30-	59,502.10-
900.400.02	Impôt sur prestations en capital PP		197,199.70	250,000.00-	287,585.65-	52,800.30
900.400.03	Récupérations sur non-valeurs PP		110,230.20	100,000.00-	109,732.88-	10,230.20-
900.400.04	Impôt à la source PP		558,051.61	425,000.00-	377,347.72-	133,051.61-
900.400.05	Impôt frontaliers PP		447,654.00	350,000.00-	468,095.90-	97,654.00-
900.400.06	Impôt sur gain en loterie		4,852.30	5,000.00-	5,131.10-	147.70
900.401.00	Impôt bénéfice PM		1,242,102.86	835,000.00-	1,265,535.92-	407,102.86-
900.401.01	Impôt capital PM		74,091.53-	315,000.00-	128,989.43-	389,091.53
900.401.03	Récupérations PM		0.00	100,000.00-	0.00	100,000.00
900.401.90	Fonds PM, répartition critère habitants		389,237.44	400,000.00-	456,497.97-	10,762.56
900.401.91	Fonds PM, répartition critère emplois		585,962.10	600,000.00-	690,400.60-	14,037.90
900.402.00	Impôt foncier PM		442,489.80	370,000.00-	493,320.90-	72,489.80-
900.406.00	Taxes chiens		27,702.90	28,000.00-	25,959.90-	297.10
900.421.00	Surtaxes et intérêts de retard PM et PP		65,608.21	110,000.00-	94,970.52-	44,391.79
900.421.02	ISIS intérêts moratoires PM et PP		607.24	1,000.00-	503.94-	392.76

900.462.00 Compte inutilisé et qui sera supprimé ; ce compte a servi à enregistrer le versement du fonds provisoire de répartition de l'IPM pour les années 2009 à 2013).

922.361.00 Selon décompte communiqué par le DFS ; montant composé de la part laténienne à la péréquation des ressources (-184'617 francs) et de celle à la compensation de la surcharge structurelle (1'670'320 francs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
900.441.90	Taxes diverses		400.00	1,000.00-	200.00-	600.00
900.462.00	Fonds de répartition PM		0.00	0.00	91,258.00-	0.00
	Total IMPÔTS	255,646.74	15,483,789.53	15,383,000.00-	15,709,092.31-	154,857.21
	Solde net	15,228,142.79				
	Total IMPOTS	255,646.74	15,483,789.53	15,383,000.00-	15,709,092.31-	154,857.21
	Solde net	15,228,142.79				
92	PEREQUATION FINANCIERE					
922	PEREQUATION FINANCIERE					
922.361.00	Contribution	1,485,703.00		1,300,000.00	2,896,482.00	185,703.00
	Total PEREQUATION FINANCIERE	1,485,703.00	0.00	1,300,000.00	2,896,482.00	185,703.00
	Solde net		1,485,703.00			
	Total PEREQUATION FINANCIERE	1,485,703.00	0.00	1,300,000.00	2,896,482.00	185,703.00
	Solde net		1,485,703.00			
93	QUOTES-PARTS AUX RECETTES					

932.441.00	Erreur à l'élaboration du budget ; cette recette n'est plus partagée avec les communes depuis la nouvelle Loi sur les établissements publics (LEP) du 18 février 2014.
933.441.00	Erreur à l'élaboration du budget ; cette recette n'est plus partagée avec les communes depuis la nouvelle Loi sur les établissements publics (LEP) du 18 février 2014.
940.318.02	Frais ordinaires de gestion des comptes communaux.
940.322.xx	Les comptes 940.322.00 à 940.322.24 démontrent la charge d'intérêts de l'addition des emprunts ; les amortissements ont lieu par écritures comptables au bilan.
940.322.11	Erreur à l'élaboration du budget et uniquement versement d'un solde d'intérêts (3 mois) lors du remboursement de l'emprunt le 6 avril 2016.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
932	PARTS AUX REGALES & PATENTES					
932.441.00	Part aux patentes sur vente d'alcool		0.00	30,000.00	0.00	30,000.00
	Total PARTS AUX REGALES & PATENTES	0.00	0.00	30,000.00	0.00	30,000.00
	Solde net					
933	PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAU					
933.441.00	Part aux taxes sur appar. automatiques		0.00	1,500.00	0.00	1,500.00
	Total PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAU	0.00	0.00	1,500.00	0.00	1,500.00
	Solde net					
	Total QUOTES-PARTS AUX RECETTES	0.00	0.00	31,500.00	0.00	31,500.00
	Solde net					
94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES					
940	INTERÊTS					
940.318.02	Frais bancaires et sur titres	4,426.90		4,500.00	6,924.35	73.10-
940.318.60	Commissions sur cartes crédits	505.73		500.00	615.42	5.73
940.321.00	Intérêts compte-courant	0.00		500.00	0.00	500.00-
940.322.10	2,63% SUVA 2005/2015	518.80		0.00	21,040.00	518.80-
940.322.11	2,95% SUVA 2006/2016	7,678.10		29,500.00	31,035.60	21,821.90-
940.322.13	3,09% SUVA 2007/2017	61,800.00		62,000.00	61,800.00	200.00-
940.322.14	3,00% Kommunalkredit Wien 2008/2018	171,080.00		172,500.00	172,490.00	1,420.00-
940.322.23	2,90% UBS 2003/2015	0.00		0.00	12,194.55	0.00
940.322.25	2,69% BCGE 2011/2021	61,870.00		62,000.00	61,870.00	130.00-
940.322.26	2,46% BCGE 2011/2026	159,900.00		160,000.00	159,900.00	100.00-

940.322.34	Aucune conclusion en 2016 d'un nouvel emprunt à long terme ; vu les faibles taux du marché, il a été de préférence recouru à des avances à courts termes.
940.422.05	Remboursement par l'EOREN de l'intérêt sur les emprunts contractés pour les investissements sur le collège Billeter et la CSUM la concernant ; Cf. le commentaire du compte 211.452.01, Remboursement EOREN collège Billeter.
940.490.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès de différents organismes, essentiellement bancaires, pour financer les investissements et qui est ventilée dans les différents postes comptables; Cf. le tableau Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
942	Ce poste est influencé par le contrat de mandat avec la régie immobilière Jouval SA ; les comptes de charges n'incluent que la part résiduelle assumée par le propriétaire (la commune de La Tène).
942.312.00	Forfait du propriétaire concernant les charges de chauffage ; commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier ; les baux sont revus au gré des changements de locataires pour tendre vers une répartition intégrale des charges.
942.312.01	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
942.312.02	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
942.312.03	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
942.312.04	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
942.312.05	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
940.322.27	1,70% BCGE 2012/2022	54,400.00		54,500.00	54,400.00	100.00-
940.322.28	1,17% SUVA 2012/2020	23,400.00		23,500.00	23,400.00	100.00-
940.322.29	1,51% PostFinance 2012/2022	45,300.00		45,500.00	45,300.00	200.00-
940.322.30	1,63% SUVA 2013/2023	48,900.00		49,000.00	48,900.00	100.00-
940.322.31	1,34% PostFinance 2013/2021	26,800.00		27,000.00	26,800.00	200.00-
940.322.32	0.46% PostFinance 2015/2025	21,422.20		21,500.00	19,309.35	77.80-
940.322.33	1.15% PensionKasse 2015/2020	57,500.00		57,500.00	29,616.45	0.00
940.322.34	x.xx% nouvel emprunt 2016	0.00		45,000.00	0.00	45,000.00-
940.322.90	Emprunt à court terme, divers	1,256.00		10,000.00	2,640.30	8,744.00-
940.422.01	Intérêts divers		0.00	2,000.00-	181.15-	2,000.00
940.422.02	Dividendes sur titres		300.00	500.00-	209.00-	200.00
940.422.03	Intérêts sur titres		4,631.25	7,000.00-	6,191.95-	2,368.75
940.422.05	Intérêts EORÉN		206,932.70	207,000.00-	201,188.20-	67.30
940.490.00	Imputations internes intérêts		517,261.45	612,500.00-	569,508.05-	95,238.55
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total INTERÊTS	745,720.13	729,125.40	4,000.00-	957.67	20,594.73
	Solde net		16,594.73			
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER					
942.312.00	Bachelin 2, eau, énergie, combustible	1,120.75		1,000.00	847.05	120.75
942.312.01	Bachelin 4, eau, énergie, combustible	4,482.95		4,000.00	3,388.25	482.95
942.312.02	Bachelin 6, eau, énergie, combustible	4,482.95		4,000.00	3,388.25	482.95
942.312.03	Ls Meuron 8, eau, énergie, combustible	4,482.97		4,000.00	3,388.25	482.97
942.312.04	Grand'Rue 4, eau, énergie, combustible	1,120.75		1,000.00	2,117.65	120.75
942.312.05	Bâtiments divers, eau, énergie, combustible	1,120.75		1,000.00	60.15	120.75

942.314.00	L'addition des comptes de détail pour l'entretien des bâtiments (comptes 942.314.01 à 942.314.07) présente un total 2016 de 58'573.95 francs contre 91'690.45 francs en 2015, 29'335.63 en 2014, 70'750.88 en 2013 et 84'666.90 en 2012) ; les principales dépenses sont expliquées dans les commentaires aux comptes de détail.
942.314.01	Réfection de la salle de bains et diverses interventions dans l'appartement (8'624.60 francs), travaux de mise en conformité électrique (3'606 francs), maçonnerie (2'800 francs) et divers (2'753.05 francs).
942.314.06	Réfection du sol des communs et du plan de travail de la cuisine dans l'appartement Auguste-Bachelin 14 (5'668.45 francs), réparation et intervention après fuite d'eau à Charles-Perrier 4 (5'986 francs), mise en conformité électrique au chalet La Ramée 4 (2'200 francs) et divers (7'201.55 francs).
942.314.00	Récapitulation des comptes de détail pour l'entretien des bâtiments (comptes 942.314.01 à 942.314.07).
942.314.08	Entretien courant ; Cf. le commentaire du compte 942.423.11, Loyers CIS.
942.318.20	Coûts des primes d'assurance en lien avec le patrimoine financier.
942.318.40	Coût du mandat confié à la régie immobilière Jouval SA (3.75% HT du revenu locatif), dont à ajouter les frais de surveillance des travaux (selon tarif annexé au contrat de mandat).
942.330.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
942.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
942.423.00	Recettes brutes (hors charges) pour un kiosque, un salon de coiffure et un appartement de 5 pièces.
942.423.01	Recettes brutes (hors charges) pour un commerce, 2 appartements de 4 pièces, 3 appartements de 3.5 pièces, 2 appartements de 2 pièces et les surfaces occupées par l'administration communale (dont l'un des 4 pièces depuis 2015).
942.423.02	Recettes brutes (hors charges) pour un restaurant, 2 appartements de 3 pièces et un appartement de 4 pièces ; baisse de cette recette en raison de la modification du contrat de bail concernant le restaurant (passage à un contrat de bail à loyer commercial dit <i>surface brute</i>) et par certaines vacances suite à des changements de locataires.
942.423.03	Recettes brutes (hors charges) pour un local de gendarmerie (Police neuchâteloise) et 2 appartements de 3 pièces ; à noter que depuis 2009, l'appartement du second étage est loué en l'état dans l'attente d'un crédit d'investissement.
942.423.04	Recettes brutes (hors charges) pour une maison.
942.423.05	Recettes brutes (hors charges) provenant de la location du 1er étage (contrat de bail) et des locations régulières et occasionnelles de la salle du rez-de-chaussée.
942.423.07	Recettes brutes (hors charges) pour un chalet ; loyer adapté à la hausse suite à la construction d'une mini-step.
942.423.08	Recettes diverses telles que locations d'armoires à La Ramée et de garages.
942.423.09	Recettes brutes (hors charges) pour un appartement de 3 pièces ; un nouveau contrat (adaptation du loyer) est entré en vigueur en janvier 2015.
942.423.10	Recettes provenant notamment des surfaces agricoles.
942.423.11	Recettes en légère diminution après négociation d'une convention de résolution de litige ; Cf. également le cahier 6 annexe 13.
942.423.30	Recettes provenant des divers droits de superficie conclus par la commune.

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
942.314.00	Entretien général					
942.314.01	Entretien Bachelin 2	17,783.65		60,000.00	5,003.60	42,216.35-
942.314.02	Entretien Bachelin 4	9,253.45		0.00	40,503.25	9,253.45
942.314.03	Entretien Bachelin 6	2,937.55		0.00	6,416.75	2,937.55
942.314.04	Entretien Louis de Meuron 8	6,665.45		0.00	3,098.65	6,665.45
942.314.06	Entretien de bâtiments divers	21,056.00		0.00	34,464.85	21,056.00
942.314.07	Entretien Grand'Rue 4	877.85		0.00	2,203.35	877.85
942.314.00	Entretien général	58,573.95	0.00	60,000.00	91,690.45	1,426.05-
942.314.08	Entretien CIS	38,617.15		40,000.00	95,315.55	1,382.85-
942.318.20	Assurances	12,367.80		12,500.00	11,739.40	132.20-
942.318.40	Honoraires gérance immobilière	18,217.30		18,000.00	16,705.50	217.30
942.330.00	Amortissements	20,400.00		33,000.00	32,800.00	12,600.00-
942.390.00	Imputations internes intérêts	99,126.40		131,500.00	124,619.35	32,373.60-
942.423.00	Loyers Bachelin 2		22,194.60	22,000.00-	22,194.60-	194.60-
942.423.01	Loyers Bachelin 4		170,886.40	170,000.00-	170,618.70-	886.40-
942.423.02	Loyers Bachelin 6		53,733.00	58,000.00-	55,278.00-	4,267.00
942.423.03	Loyers Louis de Meuron 8		53,767.90	52,000.00-	54,796.20-	1,767.90-
942.423.04	Loyers Charles Perrier 4		12,276.00	12,000.00-	12,156.00-	276.00-
942.423.05	Loyers Grand'Rue 4		12,204.00	13,000.00-	10,914.00-	796.00
942.423.07	Loyers chalet Ramée		4,160.00	3,000.00-	2,400.00-	1,160.00-
942.423.08	Loyers divers		10,602.20	10,000.00-	10,362.25-	602.20-
942.423.09	Loyers Bachelin 14		13,200.00	9,000.00-	13,200.00-	4,200.00-
942.423.10	Fermages et jardins		5,781.04	6,000.00-	5,781.04-	218.96
942.423.11	Loyers CIS		118,065.65	127,000.00-	105,780.00-	8,934.35
942.423.30	Redevances sur droits de superficie		103,485.25	105,000.00-	104,871.55-	1,514.75
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	264,113.72	580,356.04	277,000.00-	182,292.49-	39,242.32-
	Solde net	316,242.32				

943.427.00 Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
943	DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)					
943.427.00	Location du Vigner		16,618.95	17,000.00-	16,618.95-	381.05
943.427.01	Taxes d'affichage et sur enseignes		3,762.45	5,000.00-	3,814.20-	1,237.55
	Total DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)	0.00	20,381.40	22,000.00-	20,433.15-	1,618.60
	Solde net	20,381.40				
	Total GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	1,009,833.85	1,329,862.84	303,000.00-	201,767.97-	17,028.99-
	Solde net	320,028.99				
99	POSTES NON VENTILABLES					
990						
990.330.00	Amortissement du découvert au bilan	0.00		372,500.00	0.00	372,500.00-
990.490.00	Résultat (déficit)	0.00		0.00	782,749.96-	0.00
	Total	0.00	0.00	372,500.00	782,749.96-	372,500.00-
	Solde net					
	Total POSTES NON VENTILABLES	0.00	0.00	372,500.00	782,749.96-	372,500.00-
	Solde net					

Comptes 2016

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
999	EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS					
	Total EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	TOTAL FINANCES ET IMPOTS	2,751,183.59	16,813,652.37	14,045,000.00	13,797,128.24	17,468.78
	Solde net	14,062,468.78				
		=====	=====	=====	=====	=====



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 4

Récapitulation par nature

Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
	Charges	Revenus			
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	25,020,984.42		25,673,000.00	27,629,406.94	652,015.58-
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT		25,339,256.50	25,673,000.00	26,846,656.98	333,743.50
EXCEDENT DES CHARGES				782,749.96	
EXCEDENT DES REVENUS	318,272.08				318,272.08
	<u>25,339,256.50</u>	<u>25,339,256.50</u>	<u>25,673,000.00</u>	<u>27,629,406.94</u>	<u>333,743.50-</u>
	=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N3	C H A R G E S					
N30	CHARGES DE PERSONNEL					
N300	Autorités, commissions et juges	195,351.05		214,500.00	186,780.05	19,148.95-
N301	Personnel administratif et exploitation	2,239,791.55		2,230,500.00	2,208,160.80	9,291.55
N303	Assurances sociales	445,484.20		443,500.00	448,356.25	1,984.20
N304	Caisse de pensions et de prévoyance	449,156.60		439,500.00	450,059.40	9,656.60
N305	Assurance-maladie et accidents	47,655.40		47,000.00	47,352.10	655.40
N306	Prestations en nature	51,496.30		44,000.00	35,218.25	7,496.30
N309	Autres charges de personnel	17,847.55		23,000.00	24,443.75	5,152.45-
	Total CHARGES DE PERSONNEL	3,446,782.65	0.00	3,442,000.00	3,400,370.60	4,782.65
N31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES					
N310	Fournit. de bureau, imprimés et matériel	156,620.95		147,000.00	146,516.30	9,620.95
N311	Mobilier, machines, véhicules	147,814.90		132,000.00	132,586.40	15,814.90
N312	Eau, énergie, combustibles	462,030.27		432,000.00	445,464.90	30,030.27
N313	Autres marchandises	69,770.70		141,000.00	116,519.00	71,229.30-
N314	Prest. tiers pour l'entretien des imm.	564,541.80		605,000.00	698,274.70	40,458.20-
N315	Prest. tiers pour l'entr. d'objets mob.	137,288.85		133,000.00	139,634.10	4,288.85
N316	Loyers, fermage, redevance d'utilisation	92,000.00		97,500.00	92,271.35	5,500.00-
N317	Dédommagements	66,210.25		75,500.00	87,566.85	9,289.75-
N318	Honoraires et prestations de service	909,182.42		868,500.00	951,653.29	40,682.42
N319	Frais divers	10,951.05		9,000.00	14,275.15	1,951.05
	Total BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	2,616,411.19	0.00	2,640,500.00	2,824,762.04	24,088.81-

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N32	INTERETS PASSIFS					
N321	Dettes à court terme	0.00		500.00	0.00	500.00-
N322	Dettes à moyen et long termes	740,787.50		819,500.00	770,696.25	78,712.50-
N329	Intérêts rénumératoires SIPP	12,934.73		15,000.00	19,201.46	2,065.27-
	Total INTERETS PASSIFS	753,722.23	0.00	835,000.00	789,897.71	81,277.77-
N33	AMORTISSEMENTS					
N330	Patrimoine financier	193,774.40		529,500.00	317,797.11	335,725.60-
N331	Patrimoine admin.-amortiss. légaux	1,422,263.15		1,389,500.00	990,554.15	32,763.15
	Total AMORTISSEMENTS	1,616,037.55	0.00	1,919,000.00	1,308,351.26	302,962.45-
N34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION					
N340	Impôt foncier + communal	100.50		500.00	100.50	399.50-
	Total PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	100.50	0.00	500.00	100.50	399.50-
N35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECT. PUBLIQUES					
N351	Cantons	145,641.40		144,500.00	142,633.80	1,141.40
N352	Communes	7,872,204.49		7,972,500.00	7,440,704.70	100,295.51-
	Total DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECT. PUBLIQUES	8,017,845.89	0.00	8,117,000.00	7,583,338.50	99,154.11-

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES					
N361	Cantons	3,888,365.35		3,665,000.00	7,134,352.95	223,365.35
N364	Sociétés d'économies mixtes	928,626.30		963,500.00	743,049.60	34,873.70-
N365	Institutions privées	827,915.05		820,000.00	828,755.80	7,915.05
N366	Personnes physiques	12,565.05		10,000.00	12,083.80	2,565.05
	Total SUBVENTIONS ACCORDEES	5,657,471.75	0.00	5,458,500.00	8,718,242.15	198,971.75
N37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES					
N371	Cantons	430,460.10		450,000.00	432,848.50	19,539.90-
	Total SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	430,460.10	0.00	450,000.00	432,848.50	19,539.90-
N38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX					
N380	Attributions aux financements spéciaux	191,077.66		445,000.00	219,011.93	253,922.34-
	Total ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	191,077.66	0.00	445,000.00	219,011.93	253,922.34-
N39	IMPUTATIONS INTERNES					
N390	Imputations internes	2,291,074.90		2,365,500.00	2,352,483.75	74,425.10-
	Total IMPUTATIONS INTERNES	2,291,074.90	0.00	2,365,500.00	2,352,483.75	74,425.10-
	TOTAL C H A R G E S	25,020,984.42	0.00	25,673,000.00	27,629,406.94	652,015.58-
	Solde net	=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N4	R E V E N U S					
N40	IMPOTS					
N400	Impôts sur le revenu et la fortune		12,803,770.51	12,830,000.00-	12,833,800.75-	26,229.49
N401	Impôts sur le bénéfice et le capital		2,143,210.87	2,250,000.00-	2,541,423.92-	106,789.13
N402	Impôt foncier		442,489.80	370,000.00-	493,320.90-	72,489.80-
N406	Impôts sur la propriété et la dépense		64,862.93	48,000.00-	47,365.55-	16,862.93-
	Total IMPOTS	0.00	15,454,334.11	15,498,000.00-	15,915,911.12-	43,665.89
N41	PATENTES, CONCESSIONS					
N410	Patentes, concessions		765,185.38	736,000.00-	1,423,373.90-	29,185.38-
	Total PATENTES, CONCESSIONS	0.00	765,185.38	736,000.00-	1,423,373.90-	29,185.38-
N42	REVENUS DES BIENS					
N421	Créances		66,215.45	111,000.00-	95,474.46-	44,784.55
N422	Capit.patrim. financier (s.les imm.)		211,863.95	216,500.00-	207,770.30-	4,636.05
N423	Immeubles du patrimoine financier		580,356.04	587,000.00-	568,352.34-	6,643.96
N427	Immeubles du patrimoine administratif		1,160,105.13	1,180,000.00-	1,131,131.11-	19,894.87
	Total REVENUS DES BIENS	0.00	2,018,540.57	2,094,500.00-	2,002,728.21-	75,959.43

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N43	CONTRIBUTIONS					
N431	Emoluments administratifs		295,072.59	309,000.00-	302,776.20-	13,927.41
N434	Autres redev. d'util., prest. de serv.		1,726,563.13	1,804,500.00-	1,735,085.25-	77,936.87
N435	Ventes		550,399.62	766,500.00-	559,408.22-	216,100.38
N436	Dédommagement de tiers		514,053.96	481,000.00-	507,161.96-	33,053.96-
N439	Autres contributions		0.00	0.00	364.95-	0.00
	Total CONTRIBUTIONS	0.00	3,086,089.30	3,361,000.00-	3,104,796.58-	274,910.70
N44	PARTS A DES RECETTES ET CONTRIBUTIONS					
N441	Parts à des recettes cantonales		28,702.61	82,500.00-	5,420.00-	53,797.39
	Total PARTS A DES RECETTES ET CONTRIBUTIONS	0.00	28,702.61	82,500.00-	5,420.00-	53,797.39
N45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIV. PUBLIQUES					
N450	Confédération		1,715.60	1,500.00-	1,740.60-	215.60-
N451	Cantons		1,038,195.80	999,000.00-	1,002,481.05-	39,195.80-
	Total DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIV. PUBLIQUES	0.00	1,039,911.40	1,000,500.00-	1,004,221.65-	39,411.40-
N46	SUBVENTIONS ACQUISES					
N461	Cantons		4,448.70	3,000.00-	3,242.35-	1,448.70-
N462	Communes		0.00	0.00	91,258.00-	0.00
N464	Rétrocession		61,524.70	62,500.00-	67,697.15-	975.30
	Total SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	65,973.40	65,500.00-	162,197.50-	473.40-

No compte	Libellé	----- Comptes 2016 -----		Budget 2016	Comptes 2015	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER					
N474	Cantons		430,460.10	450,000.00	432,848.50	19,539.90
	Total SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	0.00	430,460.10	450,000.00	432,848.50	19,539.90
N48	PRELEVEMENTS S/FINANCEMENTS SPECIAUX					
N480	Prélèvements sur les financements spéc.		158,984.73	19,500.00	442,675.77	139,484.73
	Total PRELEVEMENTS S/FINANCEMENTS SPECIAUX	0.00	158,984.73	19,500.00	442,675.77	139,484.73
N49	IMPUTATIONS INTERNES					
N490	Imputations internes		2,291,074.90	2,365,500.00	2,352,483.75	74,425.10
	Total IMPUTATIONS INTERNES	0.00	2,291,074.90	2,365,500.00	2,352,483.75	74,425.10
	TOTAL R E V E N U S	0.00	25,339,256.50	25,673,000.00	26,846,656.98	333,743.50
	Solde net	25,339,256.50				



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 5

Bilan

Comptes 2016

Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
		Débit	Crédit		
A C T I F	50,140,175.84	75,355,987.40	72,773,843.29	1,410,163.15	52,722,319.95
P A S S I F	50,140,175.84	22,725,148.93	24,989,020.96	0.00	52,404,047.87
	-----	-----	-----	-----	-----
	0.00	98,081,136.33	97,762,864.25	1,410,163.15	318,272.08
	=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B1	A C T I F					
B10	PATRIMOINE FINANCIER					
B100	DISPONIBILITES					
B100.00	Caisse	10,063.65	173,093.15	177,486.50	0.00	5,670.30
	Total DISPONIBILITES	10,063.65	173,093.15	177,486.50	0.00	5,670.30
B101	CHEQUES POSTAUX					
B101.00	CCP 20-751-9	110,679.19	1,768,546.22	1,715,226.23	0.00	163,999.18
B101.01	CCP 17-252146-4 camping	2,077.04	16,391.00	29.08	0.00	18,438.96
	Total CHEQUES POSTAUX	112,756.23	1,784,937.22	1,715,255.31	0.00	182,438.14
B102	BANQUES					
B102.00	BCN L0015.20.06 c/c	1,252,234.13	29,116,669.96	25,825,504.75	0.00	4,543,399.34
B102.01	BCN C03070839 camping	5,854.93	256,021.79	251,024.00	0.00	10,852.72
B102.03	BCN E3523.29.11 représentation	3,072.55	13,000.00	14,127.00	0.00	1,945.55
B102.04	BCN R3523.11.90 salaires	3,135.85	2,131,500.00	2,130,750.40	0.00	3,885.45
B102.20	UBS 527268.05E-290	8,399.80	0.00	296.00	0.00	8,103.80
	Total BANQUES	1,272,697.26	31,517,191.75	28,221,702.15	0.00	4,568,186.86
	Total PATRIMOINE FINANCIER	1,395,517.14	33,475,222.12	30,114,443.96	0.00	4,756,295.30

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B11	AVOIRS					
B111	COMPTES-COURANTS					
B111.02	Impôt anticipé à récupérer	1,644.90	1,725.95	0.00	0.00	3,370.85
B111.03	Bordereau unique	0.00	12,900,648.20	11,774,837.85	0.00	1,125,810.35
B111.10	Camping, décompte	500.00	0.00	0.00	0.00	500.00
B111.10.00	Camping de passage	0.00	122,278.10	122,278.10	0.00	0.00
B111.10.02	Camping, encaiss. cartes crédit	0.00	77,528.25	77,528.25	0.00	0.00
B111.12.00	Espace Troglodyte, décompte	583.40	9,000.00	9,458.20	0.00	125.20
B111.13	Espace-Perrier, cautions	3,600.00	10,000.00	10,000.00	0.00	3,600.00
B111.15	CCNC	0.00	351,855.40	351,855.40	0.00	0.00
B111.16	Prévoyance.ne	0.00	455,916.20	455,916.20	0.00	0.00
B111.17	Retenues diverses	0.00	24,328.00	24,328.00	0.00	0.00
B111.18	Retenues avances salaires	0.00	16,801.20	16,801.20	0.00	0.00
B111.21	La Poste, prestations ventil.	251.65	6,500.00	6,248.35	0.00	0.00
B111.22	Refacturation	0.00	219,646.00	207,750.85	0.00	11,895.15
B111.23	Ventilation	119.65	62,593.00	62,009.50	0.00	463.85
B111.24	SFBL	212,535.17	703.01	213,238.18	0.00	0.00
B111.25	Arrondi facturation	0.00	3.86	3.86	0.00	0.00
B111.27	GE2L, coût fusion	118,169.90	171,228.92	289,398.82	0.00	0.00
B111.28	Déb. montant à restituer	0.00	162,116.95	0.00	0.00	162,116.95

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 ----- Débit Crédit		dont amortissement	Solde 31.12
B111.90.	Diff. SIPP					
B111.90.	Diff. SIPP	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B111.91.	Diff. impôt					
B111.91.	Diff. impôt	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total COMPRES-COURANTS	329,462.07	14,592,873.04	13,621,652.76	0.00	1,300,682.35
B112	IMPOTS A ENCAISSER					
B112.00	Déb. SIPP en cours	1,757,126.10	11,525,644.65	11,093,018.91	0.00	2,189,751.84
B112.01.	Déb. SIPP années précédentes					
B112.01.00	Déb. SIPP années précédentes	232,903.55	461,056.26	494,009.67	0.00	199,950.14
B112.01.	Déb. SIPP années précédentes	232,903.55	461,056.26	494,009.67	0.00	199,950.14
B112.50	Déb. PM année en cours	61,208.52	1,245,869.10	1,283,794.41	0.00	99,133.83
B112.50.00	Déb. PM année précédentes					
B112.50.00	Déb. PM année précédentes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B112.54	Déb. PM contentieux	257,327.92	5,548.83	32,533.69	0.00	230,343.06
B112.60	Déb. impôt à la source	17,496.44	4,986.27	0.00	0.00	22,482.71
B112.70	Déb. fonds PM	3,732.12	976,850.81	1,020,384.74	0.00	47,266.05
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total IMPOTS A ENCAISSER	2,199,913.37	14,219,955.92	13,923,741.42	0.00	2,496,127.87
B115	AUTRES DEBITEURS					
B115.00	Déb. eau, EU	371,117.75	2,506,944.05	2,878,061.80	0.00	0.00
B115.01	Déb. déchets	119.12	308,950.68	309,069.80	0.00	0.00
B115.02	Déb. taxes chiens (année en cours)	100.00	28,874.00	28,774.00	0.00	0.00
B115.03	Déb. impôt foncier	0.00	441,101.55	441,101.55	0.00	0.00
B115.04	Déb. La Tène, port	283.50	75,557.85	75,841.35	0.00	0.00
B115.05	Déb. La Tène, camping	0.00	431,888.05	431,888.05	0.00	0.00
B115.06	Déb. La Tène, chalets	0.00	103,921.80	103,921.80	0.00	0.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B115.08	Déb. La Ramée, port	0.00	14,158.35	14,158.35	0.00	0.00
B115.09	Déb. terrains + jardins	0.00	114,456.60	114,456.60	0.00	0.00
B115.11	Déb. CC	3,253.85	9,479.10	6,225.25	0.00	0.00
B115.12	Déb. factures diverses	295,337.10	2,052,058.95	2,347,396.05	0.00	0.00
B115.13	Déb. poursuites et faillites	0.00	3,702.65	3,702.65	0.00	0.00
B115.14	Déb. taxes drainage/remaniement	0.00	6,830.75	6,830.75	0.00	0.00
B115.90	Déb. douteux poursuites	0.00	112,114.35	112,114.35	0.00	0.00
Total AUTRES DEBITEURS		663,503.62	6,210,038.73	6,873,542.35	0.00	0.00
B119	IMPOT PREALABLE TVA					
B119.00	TVA eau	5,839.15	19,214.30	10,538.10	0.00	2,837.05
B119.01	TVA eau	64,557.10	0.00	0.00	0.00	64,557.10
B119.10	TVA EU	5,209.70	86,987.85	68,512.95	0.00	13,265.20
B119.20	TVA déchets	1,193.10	37,589.60	25,510.55	0.00	13,272.15
B119.30	TVA camping	541.10	7,163.25	6,953.35	0.00	331.20
B119.31	TVA camping	19,174.25	2,056.25	1,635.45	0.00	19,595.05
B119.50	TVA parking	15.50	1,225.30	998.55	0.00	242.25
B119.90	TVA à récupérer	15,346.05	0.00	0.00	0.00	15,346.05
B119.91	TVA à récupérer année en cours	12,295.95	20,626.70	37,677.60	0.00	29,346.85
Total IMPOT PREALABLE TVA		45,708.00	174,863.25	151,826.55	0.00	68,744.70
Total AVOIRS		3,238,587.06	35,197,730.94	34,570,763.08	0.00	3,865,554.92

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B12	PLACEMENTS					
B121	ACTIONS ET PARTS SOCIALES					
B121.00	Actions Groupe E SA	31,860.00	0.00	0.00	0.00	31,860.00
B121.02	Actions VADEC	4,001.00	0.00	0.00	0.00	4,001.00
B121.04	Actions sucrerie Frauenfeld	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B121.05	Actions S.I. Marin-St-Blaise	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B121.06	Actions VITEOS	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B121.20	Parts sociales Landi Cornaux	33,872.35	0.00	0.00	0.00	33,872.35
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	ACTIONS ET PARTS SOCIALES	69,736.35	0.00	0.00	0.00	69,736.35
B122	Prêts					
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B123	IMMEUBLES					
B123.00	Terrains communaux	89,586.00	0.00	0.00	0.00	89,586.00
B123.00.00	Terrains communaux productifs	134,232.55	0.00	0.00	0.00	134,232.55
B123.00.01	Terrains Pré de la Mottaz	1,652,360.00	0.00	0.00	0.00	1,652,360.00
B123.00.02	Parc et terrain Perrier	720,858.90	0.00	0.00	0.00	720,858.90
B123.00.03	Champs et jardins	31,600.00	0.00	0.00	0.00	31,600.00
B123.01.00	Bât. A.-Bachelin 2	142,319.45	0.00	0.00	0.00	142,319.45
B123.02.00	Bât. A.-Bachelin 4	1,445,498.85	0.00	0.00	0.00	1,445,498.85
B123.03.00	Bât. A.-Bachelin 6	892,692.10	0.00	0.00	0.00	892,692.10
B123.04.00	Bât. Ls-de-Meuron 8	527,247.00	0.00	0.00	0.00	527,247.00
B123.05.00	Chalet de la Ramée	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B123.06.00	CIS	1,863,953.45	900.00	20,400.00	6,400.00	1,844,453.45
B123.07.00	Espace Perrier	2,358,712.45	0.00	0.00	0.00	2,358,712.45
B123.08.00	Bât. Grand'Rue 4	74,553.60	0.00	0.00	0.00	74,553.60
	Total IMMEUBLES	9,933,615.35	900.00	20,400.00	6,400.00	9,914,115.35
B125	MARCHANDISES DIVERSES					
B125.00	Tables et bancs de fête	3,474.30	1,157.00	2,265.00	0.00	4,582.30
B125.01	Vaisselle plastique + café espace	770.50	349.35	521.90	0.00	943.05
B125.02	Verres avec écusson	993.00	0.00	352.00	0.00	641.00
B125.03	Vin	3,092.35	4,362.00	6,207.10	0.00	1,247.25
B125.04	Pin's	0.00	2,526.10	0.00	0.00	2,526.10
	Total MARCHANDISES DIVERSES	159.45	8,394.45	9,346.00	0.00	1,111.00
B129	AUTRES PLACEMENTS					
B129.00	Oeuvres d'art	2,001.00	0.00	0.00	0.00	2,001.00
	Total AUTRES PLACEMENTS	2,001.00	0.00	0.00	0.00	2,001.00
	Total PLACEMENTS	10,005,193.25	9,294.45	29,746.00	6,400.00	9,984,741.70

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B13	ACTIFS TRANSITOIRES					
B139	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES					
B139.00	Charges payées d'avance	3,927,265.10	3,557,189.94	3,950,163.22	0.00	3,534,291.82
B139.90	Fonds de répartition des PM	311,326.04	1,009,113.12	1,170,386.81	0.00	150,052.35
	Total AUTRES COMPTES TRANSITOIRES	4,238,591.14	4,566,303.06	5,120,550.03	0.00	3,684,344.17
	Total ACTIFS TRANSITOIRES	4,238,591.14	4,566,303.06	5,120,550.03	0.00	3,684,344.17
B14	INVESTISSEMENTS					
B140	TERRAINS NON BATIS					
B140.00	Place sport, jeux (10 %)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B140.00.00	Fusion, étude (20%)	75,301.58	12,006.38	9,000.00	9,000.00	78,307.96
	Total TERRAINS NON BATIS	75,302.58	12,006.38	9,000.00	9,000.00	78,308.96

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL					
B141.00.00	Eau, Indiennes (2,5%)	192,258.55	0.00	10,700.00	10,700.00	181,558.55
B141.00.01	Eau, Prévôté remise en état 1994 (2,5%)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B141.00.02	Eau, chemin du Crêt (2,5%)	56,513.21	0.00	15,700.00	15,700.00	40,813.21
B141.00.04	Eau, camping, Ile (5%)	111,345.05	0.00	6,000.00	6,000.00	105,345.05
B141.00.05	Eau, camping, adduction (2.5%)	118,444.75	0.00	5,000.00	5,000.00	113,444.75
B141.00.06	Eau, Essertons (5%)	113,077.10	0.00	12,000.00	12,000.00	101,077.10
B141.00.07	Eau, Prairie-Verger-des-Fontaines (2,5%)	376,803.45	0.00	11,100.00	11,100.00	365,703.45
B141.00.08	Eau, Foinreuse (2,5%)	257,996.95	0.00	7,800.00	7,800.00	250,196.95
B141.00.09	Eau, Tertres- Couviers-Curtils (2,5%)	131,076.40	0.00	13,700.00	13,700.00	117,376.40
B141.00.12	Eau, Prévôté, assainissement (4,5%)	288,865.00	0.00	27,500.00	27,500.00	261,365.00
B141.00.13	Eau, Ls-de-Meuron (2,5%)	82,644.40	0.00	4,300.00	4,300.00	78,344.40
B141.00.14	Eau, Ch. du Devens, viabilisation (5%)	5,485.30	0.00	1,900.00	1,900.00	3,585.30
B141.00.15	Eau, PDDE (10%)	21,508.55	0.00	4,000.00	4,000.00	17,508.55
B141.00.16	Eau, Le Vigner, assainissement (5%)	59,187.30	0.00	9,500.00	9,500.00	49,687.30
B141.00.17	Eau, Grand'Rue, conduites (5%)	39,590.00	0.00	6,700.00	6,700.00	32,890.00
B141.00.18	Eau, bouclage (5%)	41,116.00	0.00	5,000.00	5,000.00	36,116.00
B141.00.19	Eau, Montmirail, rempl. conduite (5%)	18,355.20	0.00	700.00	700.00	17,655.20
B141.00.20	Eau, achat réseau (5%)	219,389.30	0.00	23,400.00	23,400.00	195,989.30
B141.00.22	Eau, interconnexion yc étude (1.25%)	1,251,183.60	22,694.00	283,127.80	20,000.00	990,749.80
B141.00.23	CEN-E, exécution extension (20%)	69,877.40	3,402.80	0.00	0.00	73,280.20
B141.00.24	Gare EB, assainissement (5%)	1,033,021.75	0.00	43,800.00	43,800.00	989,221.75
B141.00.25	Sugiez, Brévard., assain. (10%)	100,804.90	1,857.75	1,600.00	1,600.00	101,062.65
B141.10.00	EU, compte général (2%)	356,404.50	0.00	22,400.00	22,400.00	334,004.50
B141.10.02	EU, Les Paquiers (2%)	61,461.75	0.00	3,300.00	3,300.00	58,161.75
B141.10.03	EU, Fournier, séparatif (2%)	105,307.15	0.00	3,200.00	3,200.00	102,107.15
B141.10.05	EU, Pré-aux-Andins (2%)	410,826.39	0.00	22,600.00	22,600.00	388,226.39
B141.10.06	STAP, La Tène (5%)	306,257.85	0.00	27,900.00	27,900.00	278,357.85
B141.10.07	EU, Ls.-de-Meuron (2%)	68,472.20	0.00	3,200.00	3,200.00	65,272.20

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B141.10.08	EU, Sur le Crêt (2%)	41,730.03	0.00	1,100.00	1,100.00	40,630.03
B141.10.09	PGEE étude (5%)	60,461.60	0.00	9,000.00	9,000.00	51,461.60
B141.10.10	EU, La Tène assainissement (2%)	53,018.65	0.00	8,000.00	8,000.00	45,018.65
B141.10.11	Gare EU, assainissement (2%)	7,322.20	0.00	1,000.00	1,000.00	6,322.20
B141.20.00	EC, Mouson interconnexion (2%)	54,400.00	0.00	1,600.00	1,600.00	52,800.00
B141.20.01	EC, Bois d'Epagnier (2%)	28,755.30	0.00	4,900.00	4,900.00	23,855.30
B141.20.02	EC, Cité des Sors (2%)	7,223.55	0.00	4,000.00	4,000.00	3,223.55
B141.20.03	EC, Indiennes (2%)	462,904.70	0.00	14,100.00	14,100.00	448,804.70
B141.20.04	EC, Textres, Couviers, Curtils (2%)	577,263.20	0.00	42,900.00	42,900.00	534,363.20
B141.20.05	EC, Cité des Sors (2%)	116,848.75	0.00	6,000.00	6,000.00	110,848.75
B141.20.06	EC, Ls.-de-Meuron (2%)	174,365.85	0.00	10,800.00	10,800.00	163,565.85
B141.20.07	EC, Devens (2%)	5,311.35	0.00	1,600.00	1,600.00	3,711.35
B141.20.08	EC, séparatif TW (2%)	650,186.87	0.00	18,400.00	18,400.00	631,786.87
B141.20.09	EC, réseaux TW (2%)	6,350.00	0.00	6,350.00	6,350.00	0.00
B141.20.10	EC, séparatif lère étape (2%)	1,120,903.03	0.00	31,000.00	31,000.00	1,089,903.03
B141.20.11	EC, Chenevier (2%)	448,559.75	0.00	10,000.00	10,000.00	438,559.75
B141.20.12	Gare EC, assainissement (2%)	680,656.40	0.00	469,867.00	11,400.00	210,789.40
B141.30.00	Grand'Rue, aménag. (2%)	204,487.15	0.00	6,200.00	6,200.00	198,287.15
B141.30.01	Bellevue-F.de Lys, aménag. carref.(2%)	80,054.30	0.00	3,200.00	3,200.00	76,854.30
B141.30.05	HobbyLand, réfection (10%)	3,321.90	0.00	1,700.00	1,700.00	1,621.90
B141.30.06	Place du village, aménag. (2,5%)	102,169.60	0.00	3,400.00	3,400.00	98,769.60
B141.30.07	Place du village, constr. (3,5%)	65,224.95	0.00	3,500.00	3,500.00	61,724.95
B141.30.08	Gare-Tène-Sur-le-Crêt, aménag. (2%)	1,386,699.15	0.00	103,300.00	103,300.00	1,283,399.15
B141.30.10	Cité-Robinson, aménag. piste cycl. (2%)	36,885.00	0.00	1,600.00	1,600.00	35,285.00
B141.30.11	Cessions Fond. de Préfargier (10%)	17,170.00	0.00	3,400.00	3,400.00	13,770.00
B141.30.12	Eclairage public, compte général (5%)	34,262.30	0.00	2,700.00	2,700.00	31,562.30
B141.30.15	Parcage payant, extension (10%)	28,464.70	0.00	3,200.00	3,200.00	25,264.70
B141.30.16	Indiennes, modération de trafic (2%)	166,361.60	0.00	6,000.00	6,000.00	160,361.60
B141.30.18	Gare, assainissement yc étude (20%)	4,008,151.05	200,743.25	213,122.50	159,300.00	3,995,771.80

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B141.30.19	Parcours Vita (5%)	15,810.75	0.00	1,800.00	1,800.00	14,010.75
B141.30.20	SIG (20%)	12,413.15	0.00	12,413.15	12,413.15	0.00
B141.30.21	Skatepark (5%)	13,024.00	0.00	1,000.00	1,000.00	12,024.00
B141.30.23	Passerelle mobilité douce, étude (3.7%)	1,207,076.30	36,986.40	124,684.00	124,000.00	1,119,378.70
B141.30.26	Eclairage public, assainiss. partiel (5%)	212,070.40	0.00	57,216.40	8,800.00	154,854.00
B141.30.27	Ch. des Ouchettes, aménagement (100%)	0.00	44,676.80	44,676.80	0.00	0.00
B141.30.28	Pont Bellevue, étude assainissement (20%)	31,033.75	36,765.85	13,125.50	0.00	54,674.10
B141.30.29	P.-Montmirail, surfacage ch., (10%)	32,261.15	0.00	3,500.00	3,500.00	28,761.15
B141.40.00	Camping, compte général	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B141.40.02	Camping de passage, aménag. (2%)	420,995.25	0.00	12,000.00	12,000.00	408,995.25
B141.81	TEDA, étude (20%)	34,126.75	0.00	14,000.00	14,000.00	20,126.75
B141.81.01	Derrière Chez-Menod, étude (20%)	6,749.80	0.00	4,800.00	4,800.00	1,949.80
B141.81.02	Derrière-le-Château, ch. (100%)	0.00	74,075.15	74,075.15	0.00	0.00
B141.82	Drainages	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B141.99	Compte d'attente	0.00	6,500.00	0.00	0.00	6,500.00
Total OUVRAGES DE GENIE CIVIL		18,512,351.23	427,702.00	1,931,358.30	974,963.15	17,008,694.93
B143	TERRAINS BATIS					
B143.20.02	Vieux Collège, divers travaux (5%)	3,770.15	0.00	1,000.00	1,000.00	2,770.15
B143.20.03	Vieux Collège, assainiss. chauffage (6.67%)	120,775.70	55,050.90	27,260.00	11,500.00	148,566.60
B143.30.01	Collège des Tertres	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B143.30.02	Salle de gymnastique, réfection (5%)	35,730.15	0.00	3,300.00	3,300.00	32,430.15
B143.30.03	Collège Tertres, assainiss. chauffage (6.67%)	178,098.25	81,179.10	40,140.00	16,900.00	219,137.35
B143.40.00	Bâtiment scolaire, Wavre (1.5%)	268,500.00	0.00	13,500.00	13,500.00	255,000.00
B143.40.01	Bâtiment scolaire Wavre, extension (2.5%)	348,534.05	0.00	17,700.00	17,700.00	330,834.05
B143.50.01	Collège Billeter, ref. éco. famil. (5%)	8,436.95	0.00	4,800.00	4,800.00	3,636.95
B143.50.02	Collège Billeter, façade et toit. (2.5%)	18,687.20	0.00	2,600.00	2,600.00	16,087.20
B143.50.03	Collège Billeter, fenêtres (3,5%)	19,641.00	0.00	3,000.00	3,000.00	16,641.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B143.50.05	Collège Billeter, divers travaux (5%)	53,955.35	0.00	3,400.00	3,400.00	50,555.35
B143.50.06	Collège Billeter, assainiss. chauffage (6.67%)	147,291.30	67,136.90	33,120.00	13,900.00	181,308.20
B143.50.07	Collège Billeter, extention (2.85%)	0.00	1,228,936.60	18,500.00	0.00	1,210,436.60
B143.60.00	CSUM, construction (1.25%)	8,311,353.60	0.00	149,800.00	149,800.00	8,161,553.60
B143.60.03	CSUM, réfection salle de gym (5%)	59,422.55	0.00	5,700.00	5,700.00	53,722.55
B143.60.04	CSUM, étude extension bâtiment (20%)	23,122.45	0.00	8,000.00	8,000.00	15,122.45
B143.60.06	CSUM, assainiss. chauffage (6.67%)	140,087.70	63,853.45	31,580.00	13,300.00	172,361.15
B143.60.07	CSUM, admins. assainiss. chauffage (6.67%)	39,466.75	17,989.35	8,950.00	3,800.00	48,506.10
B143.65.00	EP, rénovation, amélioration (5%)	40,125.85	0.00	4,700.00	4,700.00	35,425.85
B143.65.01	EP, assainiss. chauffage (6.67%)	90,624.30	104,923.00	22,475.00	13,300.00	173,072.30
B143.70.00	Camping, réception	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B143.70.01	Camping, bâtiment sanitaire (4.2%)	1,652,701.70	0.00	83,000.00	83,000.00	1,569,701.70
B143.90.00	Temple de Cornaux (2%)	37,400.00	0.00	1,600.00	1,600.00	35,800.00
B143.91	Baraque des cadets	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	Total TERRAINS BATIS	11,597,728.00	1,619,069.30	484,125.00	374,800.00	12,732,672.30
B145	FORETS					
B145.00	Forêts communales	33,000.00	0.00	0.00	0.00	33,000.00
	Total FORETS	33,000.00	0.00	0.00	0.00	33,000.00
B146	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES					
B146.50.01	TP - Aeby	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.02	TP - Ravo balayeuse	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.04	TP, Iseki tracteur tondeuse	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.05	TP - tracteur	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.06	Concierge - Fiat Doblo	5,001.00	0.00	5,000.00	5,000.00	1.00
B146.50.07	TP, véhicules divers (20%)	124,007.00	0.00	40,000.00	40,000.00	84,007.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B146.50.08	ASP - Fiat Doblo	0.00	1.00	0.00	0.00	1.00
	Total MOBILIER, MACHINES, VEHICULES	129,012.00	1.00	45,000.00	45,000.00	84,013.00
B149	AUTRES BIENS					
B149.00	Tente pour manifestations (15%)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	Total AUTRES BIENS	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	Total INVESTISSEMENTS	30,347,394.81	2,058,778.68	2,469,483.30	1,403,763.15	29,936,690.19
B15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES					
B154	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE					
B154.00	Actions BN	18.00	0.00	0.00	0.00	18.00
B154.01	Actions TransN	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.02	Actions SI Théâtre Neuchâtel	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.03	Actions NE Xamax	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.51	Parts serv. suisse aux bibliothèques	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.53	Parts Navigation lacs Neuchâtel et Morat	4,000.00	0.00	0.00	0.00	4,000.00
B154.54	Parts fonds médecine du travail	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	Total SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	4,023.00	0.00	0.00	0.00	4,023.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B190	Découvert technique					
B190.00	Découvert technique	782,749.96	0.00	468,856.92	0.00	313,893.04
	Total Découvert technique	782,749.96	0.00	468,856.92	0.00	313,893.04
	Total DECOUVERT	782,749.96	0.00	468,856.92	0.00	313,893.04
	TOTAL A C T I F	50,140,175.84	75,355,987.40	72,773,843.29	1,410,163.15	52,722,319.95
		=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B2	P A S S I F					
B20	ENGAGEMENTS COURANTS					
B200	ENGAGEMENTS COURANTS					
B200.01	Factures fournisseurs à payer	904,064.15	15,501,447.20	14,699,477.50	0.00	102,094.45-
B200.02	Salaires à payer	0.00	2,130,725.55	2,130,725.55	0.00	0.00
	Total ENGAGEMENTS COURANTS	904,064.15	17,632,172.75	16,830,203.05	0.00	102,094.45-
B206	COMPTE-COURANTS (C/C)					
B206.00	Impôt Etat et IFD	829.00	24,988.00	22,161.95	0.00	3,655.05
B206.01	Régie Jouval, disponible	60,647.24	84,299.43	48,049.15	0.00	24,396.96-
	Total COMPTE-COURANTS (C/C)	59,818.24	109,287.43	70,211.10	0.00	20,741.91-
B207	AUTRES ENGAGEMENTS					
B207.00	Cagnotte du personnel	2,762.25	2,603.75	2,441.00	0.00	2,599.50-
B207.01.00	Rente temporaire, 1	2,600.00	1,200.00	0.00	0.00	1,400.00-
B207.02	Report acompte et frais facturation	244.00	244.00	0.00	0.00	0.00
B207.03	Camping garantie	1,000.00	1,000.00	1,000.00	0.00	1,000.00-
	Total AUTRES ENGAGEMENTS	6,606.25	5,047.75	3,441.00	0.00	4,999.50-

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B208	COMPTE DE LIAISON					
	Total COMPTE DE LIAISON	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B209	TVA DUE					
B209.00	TVA due, eau	1,061.94	35,822.10	35,203.07	0.00	1,680.97
B209.10	TVA due, EU	565.95	104,553.15	115,531.90	0.00	10,412.80-
B209.20	TVA due, déchets	1,784.62	29,457.45	28,641.39	0.00	2,600.68
B209.30	TVA due, camping	1,422.60	18,790.80	20,201.55	0.00	2,833.35-
B209.40	TVA due, électricité-gaz	1,480.90	61,214.80	61,214.85	0.00	1,480.85
B209.50	TVA due, parking	2,036.60	16,753.00	18,437.10	0.00	3,720.70-
B209.91	TVA à verser année en cours	2,037.68	0.00	0.00	0.00	2,037.68
	Total TVA DUE	3,471.89	266,591.30	279,229.86	0.00	9,166.67-
	Total ENGAGEMENTS COURANTS	967,016.75	18,013,099.23	17,183,085.01	0.00	137,002.53-
B21	DETTES A COURT TERME					
B211	COLLECTIVITES PUBLIQUES					
B211.00	Emprunts à court terme	0.00	0.00	3,000,000.00	0.00	3,000,000.00-
	Total COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	0.00	3,000,000.00	0.00	3,000,000.00-
	Total DETTES A COURT TERME	0.00	0.00	3,000,000.00	0.00	3,000,000.00-

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2016 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B252	ASSURANCES					
	Total ASSURANCES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B259	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES					
B259.00	Charges à payer	3,371,389.45	3,383,846.25	4,008,411.10	0.00	3,995,954.30
	Total AUTRES COMPTES TRANSITOIRES	3,371,389.45	3,383,846.25	4,008,411.10	0.00	3,995,954.30
	Total PASSIFS TRANSITOIRES	3,371,389.45	3,383,846.25	4,008,411.10	0.00	3,995,954.30
B28	ENGAG. ENVERS FINANC. SPECIAUX					
B280	RESERVES AFFECTEES					
B280.00	Réserve contrib. rempl. abris PCI	177,905.00	0.00	0.00	0.00	177,905.00
B280.01	Réserve contrib. rempl. places parc	101,746.40	0.00	0.00	0.00	101,746.40
B280.02	Réserve eau	1,612,774.08	110,326.58	0.00	0.00	1,502,447.50
B280.04	Réserve déchets	23,304.80	0.00	5,454.91	0.00	28,759.71
B280.06	Réserve taxes de desserte	2,391,574.44	125,231.95	606,447.19	0.00	2,872,789.68
B280.07	Réserve ports et rives	645,418.23	0.00	31,876.02	0.00	677,294.25
B280.08	Réserve drainages	47,580.12	0.00	3,746.73	0.00	51,326.85
B280.09	Réserve chemin du remaniement	55,114.85	0.00	0.00	0.00	55,114.85
B280.11	Réserve informatique	5,634.25	0.00	0.00	0.00	5,634.25
	Total RESERVES AFFECTEES	5,061,052.17	235,558.53	647,524.85	0.00	5,473,018.49
	Total ENGAG. ENVERS FINANC. SPECIAUX	5,061,052.17	235,558.53	647,524.85	0.00	5,473,018.49



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 6

Annexes

Liste des annexes

- 1) Compte administratif
- 2) Compte de fonctionnement / classification par dicastère
- 3) Compte de fonctionnement / classification par nature
- 4) Compte de fonctionnement / classification par tâche
- 5) Evolution des impôts par genre
- 6) Evolution de la dette
- 7) Site de La Tène
- 8) Indicateurs financiers harmonisés
- 9) Imputations internes des intérêts (940.490.00)
- 10) Tableau de répartition des énergies et eau
- 11) Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
- 12) Amortissements 2016
- 13) Centre Intersports (CIS)

Compte de fonctionnement

Ce compte enregistre l'ensemble des charges et des revenus courants. Les charges comprennent notamment les traitements du personnel et les participations à des financements intercommunaux et cantonaux. Les revenus proviennent pour plus de la moitié du produit de l'impôt.

L'exercice 2016 boucle avec un excédent de revenus de 0.318 million de francs contre 0.373 million au budget, soit une légère diminution de 55'000 francs. A rappeler, l'adaptation en 2015 du coefficient fiscal des personnes physiques (PP ; passage de 59 à 74 points).

Compte d'investissement

Ce compte regroupe les dépenses et les recettes pour la construction ou l'amélioration des infrastructures et l'acquisition d'équipements.

L'investissement net 2016 (1.125 million de francs) est inférieur à celui de 2015 (3.457 millions). Il correspond à une activité d'investissement peu importante (Cf. indicateurs financiers harmonisés). La différence par rapport au budget 2016 est expliquée par la non-réalisation de certains investissements (p.ex. extension du réseau CENE et réfection du pont de Bellevue).

Financement

Cette rubrique permet de comparer l'investissement net par rapport aux amortissements et au résultat du compte de fonctionnement.

Les comptes 2016 présentent un excédent de financement de 0.622 million de francs. Aucun nouvel emprunt n'a été nécessaire pour financer les investissements. L'augmentation des amortissements par rapport à 2015 provient des nouvelles charges liées au remplacement du chauffage des écoles, l'assainissement de la rue de la Gare, à la passerelle de mobilité douce et l'interconnexion des réseaux d'eau.

Variation de la fortune nette

Ce chapitre comprend les opérations de clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2016, le bénéfice de l'exercice 2016 (0.318 million de francs) et la vente de la première bande de terrain du lotissement Derrière-le-Château (0.376 million de francs) permettent d'amortir complètement le déficit technique (fortune négative) et de parvenir à une fortune symbolique de 4'379 francs.

Compte administratif (en francs)

	B2016		C2016		C2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement						
Total des charges (y c. amort.)	25'300'500.00		25'020'984.42		27'629'406.94	
Amortiss. découvert du bilan	372'500.00					
Total des revenus		25'673'000.00		25'339'256.50		26'846'656.98
Excédent de charges						782'749.96
Excédent de revenus	(372'500)		318'272.08			
Compte des investissements						
Total des dépenses	3'463'000.00		1'963'936.23		5'327'014.08	
Total des recettes		0		839'226.80		745'340.80
Investissements nets / augmentation		3'463'000.00		1'124'709.43		4'581'673.28
Investissements nets / diminution						
Financement						
Investissements nets / augm. ou dimin.	3'463'000.00		1'124'709.43		4'581'673.28	
Amortissements*		1'422'500.00		1'428'663.15		1'023'354.15
Compte de fonctionnement :						
- excédent de charges					782'749.96	
- excédent de revenus		372'500.00		318'272.08		
Excédent de financement			622'225.80			
Insuffisance de financement		1'668'000.00				4'341'069.09
Variation de la fortune nette						
Excédent de financement				622'225.80		
Insuffisance de financement	1'668'000.00				4'341'069.09	
Report au bilan / dépenses		3'463'000.00		1'963'936.23		5'327'014.08
Report au bilan / recettes	1'795'000.00		2'904'434.11		1'768'694.95	
Diminution de la fortune nette						782'749.96
Accroissement de la fortune nette		0		318'272.08		

* Les amortissements se composent de 1'422'263.15 francs pour le patrimoine administratif et de 6'400 francs pour le patrimoine financier.

Compte de fonctionnement

Classification par dicastère

Annexe 2a

Les principales variations de la charge nette des différents dicastères entre les comptes 2015 et 2016 sont ainsi résumées :

- Administration +17.700% / +261'467 francs paiement d'heures variables et engagement d'une personne en CDD (020), et attribution à la réserve prévoyance.ne (029)
- Sécurité publique +18.712% / +106'959 francs création d'un service de sécurité communale (113) et progression du coût de la police du feu (140)
- Enseignement et formation +2.913% / +164'038 francs hausse globale l'EOREN (201)
- Culture, sports, loisirs -13.502% / -102'610 francs baisse du coût net de l'Espace Perrier (303), notamment par une hausse des recettes, et amélioration du rendement du camping (351)
- Santé -23.414% / -49.581 francs diminution de la participation au SIS-ambulance (490)
- Prévoyance sociale -31.327% / -1'428'011 francs différence essentiellement due à une double participation 2015 à l'action sociale (581 ; passage du principe de caisse à celui d'échéance)
- Trafic +25.003% / +379'412 francs hausses des amortissements (620 ; suite à la réfection de la rue de la Gare et la construction de la passerelle à mobilité douce) et de la part aux entreprises de transport (650)
- Prot. et amén. de l'env. -10.438% / -46'068 francs augmentation des recettes provenant des sanctions des plans (790) et baisse de la charge RUN, COMUL (791) qui avait été impactée en 2015 par une participation exceptionnelle au Plan directeur régional 1 (PDR1)
- Economie publique* -48.206% / -661'461 francs différence essentiellement due à une double ristourne électrique 2015 (860 ; passage du principe de caisse à celui d'échéance)
- Finances et impôts* +8.053% / -1'048'091 francs importante baisse de la part communale à la péréquation financière (922)

* Dicastères bénéficiaires (recettes supérieures aux charges)

Compte de fonctionnement
classification par dicastère
(en francs)

	C2015			C2016			Variations entre C2015 et C2016					
	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges		Revenus		Charges nettes	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
Administration	2'010'500	533'287	1'477'213	2'264'348	525'668	1'738'680	+253'848	+12.626	-7'619	-1.429	+261'467	+17.700
Sécurité publique	675'610	104'012	571'598	803'810	125'253	678'557	+128'200	+18.975	+21'241	+20.421	+106'959	+18.712
Enseignement et formation	7'631'704	2'000'144	5'631'560	7'780'543	1'984'945	5'795'597	+148'839	+1.950	-15'199	-0.760	+164'038	+2.913
Culture, loisirs et sports	1'710'120	950'165	759'954	1'612'133	954'788	657'345	-97'987	-5.730	+4'622	+0.486	-102'610	-13.502
Santé	212'075	317	211'758	162'389	211	162'178	-49'686	-23.429	-105	-33.275	-49'581	-23.414
Prévoyance sociale	5'102'006	543'622	4'558'384	3'296'177	165'804	3'130'373	-1'805'829	-35.394	-377'818	-69.500	-1'428'011	-31.327
Trafic	2'057'544	540'091	1'517'453	2'436'000	539'135	1'896'865	+378'456	+18.394	-956	-0.177	+379'412	+25.003
Protection et aménag. envir.	3'701'723	3'260'365	441'358	3'805'810	3'410'520	395'290	+104'087	+2.812	+150'155	+4.605	-46'068	-10.438
Economie publique	95'002	1'467'152	-1'372'150	108'591	819'279	-710'689	+13'589	+14.304	-647'872	-44.159	+661'461	-48.206
Finances et impôts	4'433'123	17'447'502	-13'014'378	2'751'184	16'813'652	-14'062'469	-1'681'940	-37.940	-633'849	-3.633	-1'048'091	+8.053
Total	27'629'407	26'846'657		25'020'984	25'339'257		2'608'423		-1'507'400		1'101'022	
Excédent de charges		782'750										
Excédent de revenu				318'272								

Compte de fonctionnement

Classification par nature

Annexe 3a

Ce tableau présente l'évolution des charges et des revenus 2015 à 2016, selon leur affectation.

Charges

Dites *sous le contrôle direct* du Conseil communal, les charges des **autorités** et du **personnel** augmentent par rapport à 2015 (+1.365% ou +46'412 francs), ceci en raison du paiement d'heures variables et l'engagement d'une personne en formation (CDD). Les **biens, services et marchandises** baissent (-7.376% ou -208.351 francs), surtout suite à une diminution générale des charges d'entretien des bâtiments.

Les **intérêts passifs** diminuent (-4.580% ou -36'175 francs), par le remboursement d'un emprunt et l'absence de conclusion d'un nouvel. Les **amortissements** augmentent suite aux consolidations des investissements liés à la réfection de la rue de la Gare, la construction d'une passerelle à mobilité douce et l'interconnexion des réseaux d'eau (+23.517% ou +307'686 francs).

L'explication de l'augmentation des **dédommagements aux collectivités publiques** (+5,730% ou +434'507 francs) est en partie à rechercher dans la progression des charges EOREN (201) et du guichet SSREDL (581), ceci malgré une baisse de la part au SIS-ambulance (490).

Les **subventions accordées** sont en forte diminution (-35'108% ou -3'060'770 francs), essentiellement en raison du passage 2015 du principe de caisse à celui d'échéance pour l'action sociale (581) et de la baisse 2016 de la part à la péréquation financière intercommunale (922).

Les **attributions aux financements spéciaux** diminuent (-12.755% ou -27'934 francs) malgré l'adaptation du tarif d'épuration des eaux usées.

Revenus

La diminution du produit des **impôts** (-2.900% ou -461'577 francs) réside dans plusieurs causes : tassement du produit de l'impôt sur le revenu et des prestations en capital PP, résultat négatif de l'impôt le capital PM (900.401) et baisse du revenu des fonds de répartition des impôts PM.

Le produit des **patentes et concessions** *semble* en baisse (-46.241% ou -658'189 francs), toutefois l'exercice 2015 incluait le passage du principe de caisse à celui d'échéance de la redevance électrique. La baisse des **subventions acquises** (-59.325% ou -96'325 francs) est due à la fin du régime transitoire fiscal PM 2011-2012-2013.

La baisse du **prélèvement aux réserves** est expliquée par un événement 2015 unique, à savoir un prélèvement à la réserve de l'action sociale lors du passage du principe de caisse à celui d'échéance (-64.086% ou -283'691 francs).

Compte de fonctionnement

classification par nature
(en francs)

	C2015		C2016		Variation entre C2015 et C2016			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges		Revenus	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%	Fr.	%
Autorités et personnel	3'400'371		3'446'783		+46'412	+1.365		
Biens, services et march.	2'824'762		2'616'411		-208'351	-7.376		
Intérêts passifs	789'898		753'722		-36'175	-4.580		
Amortissements	1'308'351		1'616'038		+307'686	+23.517		
Parts contrib. sans affect.	101		101					
Dédommag. aux collectivités	7'583'339		8'017'846		+434'507	+5.730		
Subventions accordées	8'718'242		5'657'472		-3'060'770	-35.108		
Subventions redistribuées	432'849		430'460		-2'388	-0.552		
Attributions financ. spéciaux	219'012		191'078		-27'934	-12.755		
Imputations internes	2'352'484		2'291'075		-61'409	-2.610		
Impôts		15'915'911		15'454'334			-461'577	-2.900
Patentes et concessions		1'423'374		765'185			-658'189	-46.241
Revenus des biens		2'002'728		2'018'541			+15'812	+0.790
Taxes et émoluments		3'104'797		3'086'089			-18'707	-0.603
Parts recettes cant. et féd.		5'420		28'703			+23'283	+429.568
Dédommag. de collectivités		1'004'222		1'039'911			35'690	3.554
Subventions acquises		162'198		65'973			-96'224	-59.325
Subventions redistribuées		432'849		430'460			-2'388	-0.552
Prélèvements aux réserves		442'676		158'985			-283'691	-64.086
Imputations internes		2'352'484		2'291'075			-61'409	-2.610
Total	27'629'407	26'846'657	25'020'984	25'339'257	-2'608'423		-1'507'400	
Excédent de charges		782'750						
Excédent de revenus			318'272					

Ce tableau compare l'évolution de 2015 à 2016 des coûts nets par tâches (ou secteurs). Il offre une approche différente de l'analyse par dicastère, laquelle regroupe plusieurs tâches. Les commentaires sont les suivants :

- d'une manière générale, les comptes 2016 s'inscrivent dans la continuité des comptes 2015, hormis 3 événements qui sont :
 - ⇒ certaines tâches 2015 avaient été impactées par le passage du principe de caisse à celui d'échéance (58, Action sociale et 86, Electricité & gaz), un événement n'affectant pas les comptes 2016
 - ⇒ les comptes 2016 présentent une diminution de la recette provenant des PM (900.401/2/462)
 - ⇒ la part à la péréquation financière intercommunale (922) diminue drastiquement, notamment en raison de la hausse 2015 du coefficient fiscal PP et de la diminution de la recette fiscale provenant des PM
- Si le coût du **Conseil communal** (012) est resté stable, la hausse de l'**administration** (020) est due au paiement d'heures variables et à l'engagement d'une personne en CDD, alors que la création d'une nouvelle ligne comptable pour l'**administration générale** (029) liée au provisionnement d'un premier acompte pour recapitaliser prévoyance.ne.

La **police locale** (113) augmente par la création d'un service de sécurité communale. Il en va de même de l'**école obligatoire** (EOREN ; 201) en raison d'une progression du coût des différents écolages.

La diminution du coût de l'**Espace Perrier** (303) est expliquée par un meilleur produit locatif et un retour à un niveau ordinaire de l'entretien après le remplacement 2015 de la détection incendie. Le service de l'**ambulance** (49) est en baisse.

Les **assurances sociales** (520/532) prennent l'ascenseur.

A noter également que le poids de l'**intérêt de la dette** (940.3) continue de diminuer.

Compte de fonctionnement

classification par tâche
(en francs)

					Report				
					9'269'500	9'032'357	8'652'083		
		B2016	C2016	C2015					
					B2016	C2016	C2015		
011	Conseil général	18'000	36'312	27'017	520/532	Assurances sociales	804000	866'562	742'948
012	Conseil communal	214'500	194'348	192'429	540	Structures d'accueil	585'500	567'597	604'460
020	Administration	1'282'000	1'358'021	1'257'768	58	Action sociale	1'705'000	1'696'214	3'210'976
029	Administration générale	150'000	150'000	0	620	Routes communales	1'157'500	1'064'511	879'788
101	Contrôle des habitants	19'000	26'413	18'060	621	Parkings	-106'500	-93'275	-103'299
113	Police locale	181'500	206'531	123'612	65	Trafic régional	952'000	925'629	740'965
140	Police du feu	441'000	374'629	361'082	700	Eau*	(-56'500)	(+110'326)	(+31'670)
160	Protection civile	68'500	70'984	68'844	710	Epuration*	(-127'500)	(+42'834)	(-186'080)
201	Ecole Obligatoire	5'924'000	5'743'304	5'567'604	711	Eaux claires	(+261'000)	(+294'841)	(+277'518)
212	CSUM	(488'000)	(470'432)	(493'900)	720	Déchets urbains	133'000	144'068	137'720
215	Service de conciergerie	(449'500)	(452'427)	(487'194)	722	Autres déchets*	(-5'000)	(+5'824)	(-5'153)
214/231/239	Ecoles sup., formation	68'000	52'294	63'956	74/75	Cimetière, rives et berges	54'000	48'116	50'231
300	Bibliothèque-médiathèque	104'000	118'882	101'990	790	Aménag. du territoire	137'500	171'260	201'412
302	Théâtre régional	129'500	120'691	129'488	791	Agglomération	38'500	31'846	51'996
303	Espace Perrier	130'500	122'861	171'435	80/81	Agriculture, forêts	33'500	36'220	33'154
309	Autres subv. culture	62'000	49'237	49'105	83	Tourisme	16'500	18'276	16'870
330	Parcs publ. et jeux	163'500	159'011	177'195	86	Electricité & gaz	-735'000	-765'185	-1'422'174
340	Sports	103'500	99'753	103'736	900.400.00/06	Impôts PP	-12'830'000	-12'803'771	-12'833'801
343	Ports*	(+14'500)	(+31'876)	(-23'438)	900.401/2/462	Impôts PM	-2'620'000	-2'585'701	-3'126'003
350	Espace Troglo	181'000	174'543	188'771	autres 90	Divers impôts & taxes	67'000	161'328	250'711
351/352	Site de La Tène	-206'000	-202'195	-177'002	922	Péréquation	1'300'000	1'485'703	2'896'482
390	Cultes	15'000	14'561	15'236	930/932/933	Autres parts aux taxes	-31'500	0	0
44/46	Santé	27'000	16'379	20'504	940.3	Intérêt de la dette	(819'500)	(724'194)	(770'696)
49	Ambulance	193'000	145'798	191'254	940.4	Autres intérêts	-4'000	16'595	958
					942/943	Loyers nets	-299'000	-336'624	-202'726
					990	Amortiss. découvert bilan	372'500	0	0
A reporter					9'269'500	9'032'357	8'652'083		
					Excédent de charges			782'750	
					Excédent de recettes		318'272		

* Le montant indique le prélèvement (+) ou l'attribution (-) à la réserve.

Le produit de l'impôt est la principale source de revenus communaux (55.50% des revenus 2016) et, selon les années et certains événements particuliers, il est susceptible de variations pouvant fortement influencer le résultat annuel.

Le **produit total** de l'impôt **2016** se partage entre :

- **les personnes physiques** ou PP : 12.804 millions de francs ou 83.19% du produit total 2016 (contre 12.834 millions ou 80.41% en 2015, 10.697 millions ou 78.44% en 2014, et 9.14 millions ou 56.61% en 2013)
- **les personnes morales** ou PM : 2.586 millions de francs ou 16.81% du produit total 2016 (contre 3.126 millions ou 19.59% en 2015, 2.940 millions ou 21.56% en 2014, et 7.216 millions ou 43.39% en 2013)

Si le changement de régime de l'impôt des PP et PM, notamment de la clé de répartition entre l'Etat et les communes, avait donné dès 2014 plus de poids à l'impôt des PP (78.44% du produit total contre environ 54 à 55% auparavant), l'augmentation 2015 du point d'impôt de 59 à 74 points a bien évidemment accentué ce phénomène.

Evolution des impôts par genre (en francs)

Genre	B2016	C2016	C2015
Impôt revenu PP	10'700'000	10'426'281	10'571'272
Impôt fortune PP	1'000'000	1'059'502	1'014'635
Prestations en capital PP	250'000	197'200	287'586
Récupérations PP	100'000	110'230	109'733
Impôt à la source PP	425'000	558'052	377'348
Impôt frontaliers PP	350'000	447'654	468'096
Impôt sur gains de loterie	5'000	4'852	5'131
Impôt bénéfice PM	835'000	1'242'103	1'265'536
Impôt capital PM	315'000	-74'092	128'989
Récupérations PM	100'000	0	0
Fonds de répartition PM	0	0	91'258
Fonds PM, critère habitants	400'000	389'237	456'498
Fonds PM, critère emplois	600'000	585'962	690'401
Impôt foncier PM	370'000	442'490	493'321
	15'450'000	15'389'471	15'959'804

Regroupement	B2016	C2016	C2015
Impôts PP	12'830'000	12'803'771	12'833'801
Impôts PM	2'620'000	2'585'701	3'126'003
	15'450'000	15'389'471	15'959'804

Au bouclage 2016, la **dette totale** s'élève à 39.297 millions de francs, en diminution de -1.000 million de francs ou -2.482% par rapport à l'ouverture du bilan initial au 1^{er} janvier 2016.

Cette diminution est expliquée par le remboursement d'un emprunt à long terme parvenu à son échéance, sans nécessité de conclusion d'un nouvel emprunt pour financer les investissements, lesquels ont été complètement autofinancés.

Pour rappel, la dette communale comprend les engagements avec l'EOREN laquelle supporte une part de l'intérêt des emprunts conclus pour financer les investissements réalisés à son profit au collège Billeter et à la CSUM et ce qui génère chaque année une refacturation.

Il convient également de rappeler que les échéances des emprunts sont réparties de manière à limiter les risques liés à l'évolution des taux du marché et donc du poids de la dette.

Le **taux d'intérêt moyen** est passé à 1.86% en 2016, contre 1.96% en 2015, 2.25% en 2014 et 2.44% en 2013.

Evolution de la dette

(en milliers de francs)

B221.	Libellés	Taux	Dettes au 01.01.2016	Variation 2016	Dettes au 31.12.2016	Variation 2017	Dettes au 31.12.2017
11	2006/16 SUVA*	2.95%	1'000	-1'000			
13	2007/17 SUVA*	3.09%	2'000		2'000	-2'000	
14	2008/18 KK Wien	3.00%	5'640		5'640		5'640
25	2011/21 BCGE	2.69%	2'300		2'300		2'300
26	2011/26 BCGE	2.46%	6'500		6'500		6'500
27	2012/22 BCGE	1.70%	3'200		3'200		3'200
28	2012/20 SUVA	1.17%	2'000		2'000		2'000
29	2012/22 PostFinance	1.51%	3'000		3'000		3'000
30	2013/23 SUVA	1.63%	3'000.00		3'000		3'000
31	2013/21 PostFinance	1.34%	2'000.00		2'000		2'000
32	2015/25 PostFinance	0.46%	4'657.00		4'657		4'657
33	2015/20 PensionsKasse	1.15%	5'000.00		5'000		5'000
34	Nouvel emprunt 2017	1.20%				2'000	2'000
	Amortissements ordinaires			0			
	Remboursement			-1'000.00		-2'000	
	Refinancement			0		2'000	
			40'297.00		39'297		39'297.00

* Amortissements facultatifs

En sus de générer un excédent de recettes, le camping de La Tène (351) supporte l'entretien du site touristique (camping, zones engazonnées des chalets, du restaurant, des parkings et de la baie – algues). Sans le camping, cette charge reviendrait à l'équipe de voirie, en nécessitant une charge importante en personnel.

Les éléments 2016 significatifs sont les suivants :

- locations parcelles de camping : depuis 2014, un nouveau tarif est appliqué pour le camping résidentiel (22 francs/m² contre 15 francs/m² auparavant), ce qui génère un supplément de recette d'environ 100'000 francs/an ; la recette 2016 est très légèrement supérieure à celle de 2015
- camping de passage : la saison 2016 a enregistré une bonne affluence
- chalets : cette recette, qui est stable d'une année à l'autre, progressera dès 2017 (passage de 10.56/11.88 francs/m² à 20 francs/m²)
- L'Octogone : la salle a été louée à 34 reprises en 2016 (contre 29 en 2015) et l'objectif budgétaire a été dépassé
- amortissements : cette charge est en lien avec la construction du nouveau bâtiment sanitaire ; le taux d'amortissement MCH2 est appliqué depuis 2015
- charges de personnel : la baisse par rapport à 2015 est due au renoncement à un employé surnuméraire, ce qui a été permis par une réorganisation des tâches

Site de La Tène

(en francs)

Recettes	B2016	C2016	C2015
Location parcelles de camping	400'000.00	380'754.08	378'147.85
Camping de passage	100'000.00	102'758.60	99'681.85
Location emplacement véhicules	10'000.00	13'333.60	12'633.15
Eau	1'000.00	2'006.30	2'016.70
Taxe déchets à forfait	5'000.00	5'000.00	3'174.15
Electricité et remb. de tiers	4'500.00	4'899.85	5'631.40
Chalets	104'000.00	103'880.48	103'880.48
Locations Octogone	5'000.00	8'976.80	8'230.00
Loyers port Tène	69'500.00	68'976.59	69'086.50
Loyers places de bateaux	6'500.00	5'500.00	5'637.50
Loyers divers	2'000.00	0.00	250.20
	707'500.00	696'086.30	688'369.78

Charges	B2016	C2016	C2015
Camping, charges de personnel	242'500.00	241'507.00	270'822.55
Imputations, charges de personnel	-59'000.00	-60'163.95	-64'214.05
Surveillance du camping	11'000.00	10'201.50	10'939.50
Camping, charges diverses	71'500.00	71'986.79	74'631.47
Enlèvement algues et déchets	12'000.00	12'669.30	11'843.25
Imputations, intérêts, trait. admin.	49'500.00	38'213.80	37'370.75
Amortissements ordinaires	95'000.00	95'000.00	95'000.00
	422'500.00	409'414.44	436'393.47

Excédent de recettes	285'000.00	286'671.86	251'976.31
----------------------	------------	------------	------------

Degré d'autofinancement : il s'agit de l'autofinancement (amortissements du patrimoine administratif + résultat d'exercice) en % de l'investissement net ; il indique la part des nouveaux investissements autofinancée sans devoir recourir à l'emprunt ; comme cet indicateur est très dépendant des investissements effectués, il doit être observé sur plusieurs années pour avoir un sens.

Valeurs indicatives : > 100% autofinancement idéal 70% – 100% bon à acceptable < 70% problématique

La valeur 2016 dépasse 100%, ce qui signifie que les investissements ont été complètement autofinancés (situation idéale).

Capacité d'autofinancement : il s'agit de l'autofinancement en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique la part des recettes structurelles de fonctionnement disponibles pour financer directement des investissements.

Valeurs indicatives : > 20% capacité bonne 10% – 20% moyenne < 10% faible

La valeur 2016 reste faible (7.7%).

Quotité de la charge financière : il s'agit de la charge financière (intérêts passifs + amortissements ordinaires du patrimoine administratif moins les revenus des biens + les charges des bâtiments du patrimoine financier) en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique quelle part des revenus est nécessaire pour couvrir les charges financières de la commune.

Valeurs indicatives : < 5% charge faible 5% – 15% supportable 15% – 25% élevée à très élevée > 25% à peine supportable

La valeur 2016 indique une charge faible (1.8%).

Quotité des intérêts : il s'agit des intérêts nets (intérêts passifs moins les revenus des biens + les charges des bâtiments du patrimoine financier) en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique la part des revenus consacrés au paiement des intérêts nets.

Valeurs indicatives : < 2% charge faible 2% – 5% moyenne 5% – 8% forte > 8% très forte

La valeur 2016 indique une charge moyenne (4.5%).

Endettement net par habitant : il s'agit du niveau d'endettement net, c'est-à-dire les dettes diminuées du patrimoine financier, par habitant ; la qualité de l'indicateur implique une évaluation correcte du patrimoine.

Valeurs indicatives : < 1'000 endettement faible 1'000 – 3'000 moyen 3'000 – 5'000 haut > 5'000 très haut

Si la valeur 2016 correspond à un très haut endettement (4'962 francs), elle est à relativiser par le fait que l'EORÉN supporte l'intérêt de la part des investissements réalisés à son profit au collège Billeter et à la CSUM (3'275 francs).

Dette brute par rapport aux revenus : il s'agit des dettes à court, moyen et long termes, ainsi que les dettes des entités, en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique l'importance de l'endettement de la commune et des entités qui en dépendent, par rapport aux recettes structurelles de fonctionnement.

Valeurs indicatives : < 50% très bon 50% – 100% bon 100% – 150% moyen 150% – 200% mauvais > 200% critique

La valeur 2016 indique une dette brute d'un niveau à qualifier de mauvais (190.6%).

Quotité d'investissement : il s'agit des investissements bruts en % des dépenses consolidées (charges totales du compte de fonctionnement + dépenses reportées au bilan, sans les amortissements, les subventions redistribuées, les attributions aux financements spéciaux et les imputations internes) ; elle indique l'importance des investissements par rapport aux dépenses consolidées. Pour fournir une indication utile, cet indicateur doit être observé sur plusieurs années.

Valeurs indicatives :

< 10%	activité d'investissement peu importante	20% – 30%	importante
10% – 20%	d'importance moyenne	> 30%	très importante

La valeur 2016 correspond à une activité peu importante (5.2%).

Poids des intérêts passifs : il s'agit des intérêts passifs en % des recettes fiscales structurelles (impôts communaux des PP, des PM, des frontaliers, à la source et éventuellement foncier, moins les remises et les non-valeurs) ; il montre la limite de l'endettement public.

Valeurs indicatives :

< 10%	seuil d'endettement faible (il est envisageable de financer des invest. par un endettement suppl.)
10% – 20%	moyen (il s'agit d'être attentif à la capacité d'emprunt)
> 20%	exagéré

La valeur 2016 est faible (4.8%).

Couverture des charges : il s'agit du solde du compte de fonctionnement en % du total des charges ; elle permet d'apprécier l'importance relative d'un déséquilibre éventuel.

Valeurs indicatives

> 0% ou = 0%	comptes équilibrés ou même excédentaires
jusqu'à -2.5%	déficit modéré
supérieur à -2.5%	exagéré

En 2016, les comptes sont excédentaires.

Indicateurs financiers harmonisés

Annexe 8c

	2016*	2015*	2014	2013	2012	2011
Degré d'autofinancement						
La Tène	>100	4.8	0	0	105.1	>100
Ensemble des communes			65.6	59.5	93.6	83.7
Capacité d'autofinancement						
La Tène	7.7	0.9	-7.2	-6.0	4.1	5.9
Ensemble des communes			5.4	6.4	11.4	7.2
Quotité de la charge financière						
La Tène	1.8	0.5	2.0	1.8	3.1	2.7
Ensemble des communes			4	3.5	3.3	4.4
Quotité des intérêts						
La Tène	-4.5	-3.5	-3.6	-3.1	-1.8	-2.2
Ensemble des communes			-2.0	-2.0	-1.8	-1.0
Endettement net par habitant**						
La Tène	-4'962	-5'304	-4'531	-4'525	-4'104	-4'154
Ensemble des communes			-3'678	-3'509	-3'297	-3'557
Dette brute par rapport aux revenus						
La Tène	190.6	170.2	175.9	182.7	155.8	161.9
Ensemble des communes			137.6	139.9	135.0	147.6
Quotité d'investissement						
La Tène	5.2	16.1	17.5	8.6	4.0	3.3
Ensemble des communes			9.5	12.5	10	10.8
Poids des intérêts passifs***						
La Tène	4.8	4.9	7.6	6.4	6.9	7.0
Ensemble des communes			6.1	6.0	6.5	7.5
Couverture des charges						
La Tène	1.3	-2.8	-10.1	-8.9	-0.6	0.9
Ensemble des communes			-0.7	-0.6	1.0	0.5

* Données de l'ensemble des communes non disponibles

** Le montant de l'endettement net par habitant sans la charge de l'EOREN s'élève à -3'275 francs.

*** Le montant du poids des intérêts passifs sans la charge de l'EOREN s'élève à 3.4%.

Les indicateurs sont accessibles sous www.ne.ch, sous réserve des données 2015 et 2016 de la commune de La Tène qui sont calculées par le service financier.

Imputations internes des intérêts

940.490.00

(en francs)

	Répart. en %	N° de compte débit	N° de compte crédit	Imputations des intérêts*
Administration	0.252	020.390.00	à	751
Ecole Cycle 1	0.255	201.390.00.00	à	760
Ecole Cycle 2	1.737	201.390.00.00	à	5'172
Ecole Cycle 3	2.041	201.390.00.01	à	6'077
CSUM	28.652	212.390.00	à	85'323
Conciergerie	0.017	215.390.00	à	50
Espace Perrier	0.438	303.390.00	à	1'305
Parcs publics et places de jeux	0.572	330.390.00	à	1'704
Sports	0.097	340.390.00	à	288
Camping	6.949	351.390.00	à	20'693
Temple	0.125	390.390.00	à	373
Structure	0.077	540.390.00	à	231
Trafic	25.268	620.390.00	à	75'246
Parkings	0.095	621.390.00	à	284
Aménagement du territoire	0.137	790.390.00	à	408
Immeubles, patrimoine financier	33.287	942.390.00	à	99'126
	100.000			297'790

Postes autofinancés	N° de compte débit	N° de compte crédit	Imputations des intérêts
Service des eaux	700.390.00	à	73'501
Protection des eaux	710.390.00	à	28'048
Eaux claires	711.390.00	à	117'190
Avance déchets	720.390.00	à	732
			219'471

517'261

* Remarque : tous les montants sont arrondis au franc supérieur ou inférieur

Tableau de répartition des énergies et eau
eau, gaz, électricité, mazout, entretien et divers
(en francs)

Annexe 10

Compte	Libellés	B2016	Le Vigner + achat d'eau	Electricité	Energie (gaz + mazout)	Eau	Régie + entretien	Abonn.	C2016	C2015
020.312.00	Administration générale	8'500		3'671	2'500	500	2'655	200	9'527	6'776
113.312.00	Police	1'500		711	700	100	90	80	1'681	1'248
140.312.00	Police du feu	2'500		422	2'000	150	130	100	2'802	2'118
160.312.00	Protection civile	3'000		1'574	1'300	146	219	123	3'362	2'988
201.312.00.00	Ecole Cycle 1 et 2	40'000		11'736	22'195	5'399	3'500	2'000	44'829	58'599
201.312.00.01	Ecole Cycle 3	40'000		8'085	28'097	3'631	3'049	1'967	44'829	43'648
212.312.00	CSUM	33'000		8'085	20'600	3'800	2'000	2'500	36'985	41'506
300.312.00	Bibliothèque	1'000		205	826			90	1'121	847
303.312.00	Espace Perrier	30'000		5'350	23'105	2'667		2'500	33'622	26'634
340.312.00	Sports Activités générales	2'500		1'665		1'137			2'802	3'388
350.312.00	Espace Troglodyte	5'000		936	2'708	429	125	1'406	5'604	3'812
351.312.00	Site de La Tène	19'000		4'366	2'958	10'385	2'418	977	21'104	16'268
620.312.00	Réseau des routes communales	23'000		5'146	11'729	2'500	4'772	1'629	25'777	19'482
621.312.00	Parkings	1'000		434	425	77	63	39	1'038	784
700.312.00	Eau potable	168'000	168'020						168'020	159'596
700.312.01	Eau potable	0	0						0	0
710.312.00	Eaux usées	4'000		3'313	643		237	153	4'346	3'306
942.312.00	Bachelin 2	1'000		320	633	66	63	39	1'121	846
942.312.01	Bachelin 4	4'000		1'008	2'729	305	266	175	4'483	3'388
942.312.02	Bachelin 6	4'000		1'008	2'729	305	266	175	4'483	3'388
942.312.03	Louis-de-Meuron 8	4'000		1'008	2'729	305	266	175	4'483	3'388
942.312.04	Grand'Rue 4	1'000		320	633	66	63	39	1'121	2'118
942.312.05	Bâtiments divers	1'000		320	633	66	63	39	1'121	0
				59'682	129'871	32'034	20'246	14'406		
		397'000	168'020			256'238			424'259	404'128

Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
(mais au minimum de dix mille francs)

Compte	Libellé	C2016		B2016	Diff. en Fr. C/B	Diff. en % C/B
		Charges	Revenus			
011	CONSEIL GENERAL					
011.300.00	CG, séances, vacances	27'660.85		15'000.00	12'660.85	84.41
012	CONSEIL COMMUNAL					
012.300.01	Séances , vacances CC	111'295.30		140'000.00	-28'704.70	-20.50
020	ADMINISTRATION GENERALE					
020.311.01	Achats informatiques	30'884.35		9'000.00	21'884.35	243.16
020.431.90	Recettes, émoluments divers		12'037.19	25'000.00	-12'962.81	-51.85
101	JUSTICE, DIVERS					
101.431.00	Emoluments contrôle habitants		46'390.50	60'000.00	-13'609.50	-22.68
113	POLICE					
113.301.00	Traitements	70'520.80		84'500.00	-13'979.20	-16.41
113.318.00	Etudes comportement du trafic	15'308.45		500.00	14'808.45	2'961.69
113.441.00	Part amendes		28'302.61	50'000.00	-21'697.39	-43.39
140	COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS					
140.352.02	Participation missions de secours	59'532.00		73'000.00	-13'468.00	-18.45
201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLE 1 - 3					
201.331.00.00	Amortissements cycles 1 et 2	63'900.00		91500.00	18600.00	20.33
201.331.00.01	Amortissements cycle 3	46'200.00				
212	CSUM					
212.314.00	Entretien bâtiments	32'056.45		20'000.00	12'056.45	60.28
212.390.00	Imputations internes intérêts	85'322.75		115'500.00	-30'177.25	-26.13
239	FONDS FORM. & PERF. PROF					
239.361.01	Bourses d'études	46'439.30		57'000.00	-10'560.70	-18.53
300	BIBLIOTHEQUE					
300.361.01	Participation Bibliobus	54'170.00		41'500.00	12'670.00	30.53
303	ESPACE PERRIER					
303.314.00	Entretien bâtiments	14'427.50		30'000.00	-15'572.50	-51.91
303.427.00	Locations locaux		81'017.50	62'000.00	19'017.50	30.67
303.427.90	Locations internes locaux		34'871.25	65'000.00	-30'128.75	-46.35
343	PORTS					
343.313.00	Entr. port Tène et perrés	1'149.00		30'000.00	-28'851.00	-96.17
343.313.01	Entr. port Ramée et perrés	1'965.95		15'000.00	-13'034.05	-86.89
343.380.00	Attrib. au fonds ports et rives	31'876.02		-	31'876.02	
343.480.00	Prélèvement à réserve ports		-	14'500.00	-14'500.00	-100.00
490	AUTRES DEPENSES DE SANTE					
490.352.00	Participation Service de l'ambulance	145'798.30		193'000.00	-47'201.70	-24.46
540	STRUCTURES D'ACCUEIL ENFANCE					
540.436.01	Structure remboursement pension		22'507.28	-	22'507.28	100.00

Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
(mais au minimum de dix mille francs)

Annexe 11b

Compte	Libellé	C2016		B2016	Diff. en Fr. C/B	Diff. en % C/B
		Charges	Revenus			
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES					
620.313.03	Achats sel et nitrate	4'155.85		15'000.00	-10'844.15	-72.29
620.314.00	Entretien routes	28'271.20		50'000.00	-21'728.80	-43.46
620.390.00	Imp. internes intérêts	75'246.00		121'500.00	-46'254.00	-38.07
621	PARKINGS					
621.314.00	Entretien, aménag. locaux	14'278.20		3'000.00	11'278.20	375.94
700	EAU POTABLE					
700.314.00	Entretien réseau	88'417.35		130'000.00	-41'582.65	-31.99
700.371.00	Versement redevance à Etat	430'460.10		450'000.00	-19'539.90	-4.34
700.380.00	Attribution réserve	-		56'500.00	-56'500.00	-100.00
700.435.00	Ventes eau potable		532'624.22	750'000.00	-217'375.78	-28.98
700.474.00	Redev. cantonale s/vente eau		430'460.10	450'000.00	-19'539.90	-4.34
700.480.00	Prélèvement réserve		110'326.58	-	110'326.58	100.00
710	EAUX USEES					
710.314.10	Entretien canaux égouts	44'289.55		10'000.00	34'289.55	342.90
710.352.00	Participation STEP	983'694.55		851'500.00	132'194.55	15.52
710.380.00	Attribution réserve	-		127'500.00	-127'500.00	-100.00
710.380.01	Attribution réserve EU	-		106'000.00	-106'000.00	-100.00
710.390.01	Imputations internes eaux claires	294'841.55		261'000.00	33'841.55	12.97
710.434.00	Recettes taxe épuration		1'435'887.84	1'499'000.00	-63'112.16	-4.21
710.480.00	Prélèvement réserve		42'834.16	-	42'834.16	100.00
711	EAUX CLAIRES					
711.390.00	Imputations internes intérêts	117'190.00		87'500.00	29'690.00	33.93
711.490.00	Imputations internes à épuration		294'841.55	261'000.00	33'841.55	12.97
720	DECHETS URBAINS					
720.318.03	Ecopoints, ramassage	26'182.00		12'000.00	14'182.00	118.18
720.490.01	Imputation entreprises		32'218.95	20'500.00	11'718.95	57.17
740	CIMETIERE					
740.314.00	Entretien cimetière St-Blaise	52'427.70		37'500.00	14'927.70	39.81
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
790.318.00	Frais d'actes-sanctions-commi.	54'266.75		20'000.00	34'266.75	171.33
790.318.01	Mise à jour plans, règlements	20'127.50		5'000.00	15'127.50	302.55
790.318.41	Honoraires ingénieur-conseil	20'580.45		10'000.00	10'580.45	105.80
830	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
830.365.01	Ristourne taxes séj. à Etat	38'188.00		20'000.00	18'188.00	90.94
830.406.00	Taxes de séjour		37'160.03	20'000.00	17'160.03	85.80
860	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
860.410.00	Ristourne Groupe e		711'039.05	675'000.00	36'039.05	5.34

Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
(mais au minimum de dix mille francs)

Compte	Libellé	C2016		B2016	Diff. en Fr. C/B	Diff. en % C/B
		Charges	Revenus			
900	IMPOTS					
900.330.01	Impôt forfaitaire	26'227.80		2'500.00	23'727.80	949.11
900.400.02	Impôt s/prestations en capital		197'199.70	250'000.00	-52'800.30	-21.12
900.400.04	Impôt à la source PP		558'051.61	425'000.00	133'051.61	31.31
900.400.05	Impôt frontaliers PP		447'654.00	350'000.00	97'654.00	27.90
900.401.00	Impôt bénéfice PM		1'242'102.86	835'000.00	407'102.86	48.75
900.401.01	Impôt capital PM		-74'091.53	315'000.00	-389'091.53	-123.52
900.401.03	Récupérations PM		-	100'000.00	-100'000.00	-100.00
900.402.00	Impôt foncier PM		442'489.80	370'000.00	72'489.80	19.59
900.421.00	Surtaxes et intérêts de retard		65'608.21	110'000.00	-44'391.79	-40.36
932	PARTS AUX REGALES & PATENTES					
932.441.00	Part patentes vente d'alcool		-	30'000.00	-30'000.00	-100.00
940	INTERETS					
940.322.11	2,95% SUVA 2006/2016	7'678.10		29'500.00	-21'821.90	-73.97
940.322.34	x.xx% nouvel emprunt 2016		-	45'000.00	-45'000.00	-100.00
940.490.00	Imputations internes intérêts		517'261.45	612'500.00	-95'238.55	-15.55
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER					
942.330.00	Amortissements	20'400.00		33'000.00	-12'600.00	-38.18
942.390.00	Imputations internes intérêts	99'126.40		131'500.00	-32'373.60	-24.62

AMORTISSEMENTS

Tableau des amortissements avec taux LFinEc										
Compte exploitation	Compte bilan		Rubrique	Taux %	Montant de base	Solde au 31.12.2015	Investissement		Amortiss. 2016	Solde au 31.12.2016
							Dépenses	Revenus		
ADMINISTRATION										
020.331.00	B140.00.00		Fusion, étude	20.00	45'000.00	75'301.58	12'006.38		9'000.00	78'307.96
Total						75'301.58	12'006.38	0.00	9'000.00	78'307.96
ENSEIGNEMENT ET FORMATION										
Ecoles HarmoS 1										
201.331.00.00	143.20.02		Vieux Collège, rép. horloge et cloches	5.00	15'000.00	3'770.15			1'000.00	2'770.15
201.331.00.00	143.20.03		vieux Collège, assain. chauffage	6.67	171'200.00	120'775.70	55'050.90	15'760.00	11'500.00	148'566.60
						124'545.85	55'050.90	15'760.00	12'500.00	151'336.75
Ecoles HarmoS 2										
201.331.00.00	143.30.02		Salle de gymnastique, réfection	5.00	65'000.00	35'730.15			3'300.00	32'430.15
201.331.00.00	143.40.00		Collège Wavre, rénovation	1.50		268'500.00			13'500.00	255'000.00
201.331.00.00	143.40.01		Collège Wavre, extension	2.50		348'534.05			17'700.00	330'834.05
201.331.00.00	143.30.03		Collège primaire, assain. chauffage	6.67	252'400.00	178'098.25	81'179.10	23'240.00	16'900.00	219'137.35
						830'862.45	81'179.10	23'240.00	51'400.00	837'401.55
Ecoles HarmoS 3										
201.331.00.01	143.50.01		Collège Billeter, agenc. de cuisine	5.00	96'000.00	8'436.95			4'800.00	3'636.95
201.331.00.01	143.50.02		Collège Billeter, réf. toiture, façade	2.50	103'000.00	18'687.20			2'600.00	16'087.20
201.331.00.01	143.50.03		Collège Billeter, fenêtres et portes	3.50	86'000.00	19'641.00			3'000.00	16'641.00
201.331.00.01	143.50.05		Collège Billeter, divers travaux	5.00	67'000.00	53'955.35			3'400.00	50'555.35
201.331.00.01	143.50.06		Collège Billeter, assain. chauffage	6.67	208'700.00	147'291.30	67'136.90	19'220.00	13'900.00	181'308.20
201.331.00.01	143.50.07		Collège Billeter, extension	2.85	1'550'000.00	0.00	1'228'936.60		18'500.00	1'210'436.60
						248'011.80	1'296'073.50	19'220.00	46'200.00	1'478'665.30
Bâtiment CSUM										
212.331.00	143.60.00		CSUM, construction	1.25	11'981'000.00	8'311'353.60			149'800.00	8'161'553.60
212.330.00	143.60.03		CSUM, réfection salle de gym.	5.00	114'000.00	59'422.55			5'700.00	53'722.55
212.330.00	143.60.04		CSUM, étude extension bâtiment	20.00	40'000.00	23'122.45			5'000.00	18'122.45
212.331.00	143.60.06		CSUM, assain. chauffage (EOREN)	6.67	198'500.00	140'087.70	63'853.45	18'280.00	13'300.00	172'361.15
212.331.00	143.60.07		CSUM, assain. chauffage (admin.)	6.67	56'000.00	39'466.75	17'989.35	5'150.00	3'800.00	48'506.10
						8'573'453.05	81'842.80	23'430.00	177'600.00	8'454'265.85
Total						9'852'174.73	1'514'146.30	81'650.00	287'700.00	10'921'669.45
CULTURE, LOISIRS, SPORTS										
Espace Perrier										
303.331.00	143.65.00		EP, rénovation et amélioration	5.00	85'000.00	40'125.85			4'700.00	35'425.85
303.331.00	143.65.01		EP, assain. chauffage	6.67	199'200.00	90'624.30	104'923.00	9'175.00	13'300.00	173'072.30
						130'750.15	104'923.00	9'175.00	18'000.00	208'498.15
Parcs publics et places de jeux										
330.331.00	141.30.05		HobbyLand, réfection sol	10.00	17'000.00	3'321.90			1'700.00	1'621.90
330.331.00	141.30.06		Place du village, aménagement	2.50	136'000.00	102'169.60			3'400.00	98'769.60
330.331.00	141.30.07		Place du village, construction	3.50	100'000.00	65'224.95			3'500.00	61'724.95
						170'716.45	0.00	0.00	8'600.00	162'116.45
Sports										
340.331.00	141.30.19		Parcours Vita, construction	5.00	35'000.00	15'810.75			1'800.00	14'010.75
340.331.00	141.30.21		Skatepark	5.00	19'824.00	13'024.00			1'000.00	12'024.00
						28'834.75	0.00	0.00	2'800.00	26'034.75
Total									3'000.00	

AMORTISSEMENTS

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Taux %	Montant de base	Solde au 31.12.2015	Investissement		Amortiss. 2016	Solde au 31.12.2016	
						Dépenses	Revenus			
Camping										
351.331.00	141.40.02	Camping passage, aménagement	2.00	595'000.00	420'995.25			12'000.00	408'995.25	
351.331.00	143.70.01	Camping, bâtiment sanitaire	4.20	1'972'500.00	1'652'701.70			83'000.00	1'569'701.70	
						2'073'696.95	0.00	0.00	1'978'696.95	
Culte										
390.331.00	143.90.00	Temple Cornaux	2.00		37'400.00			1'600.00	35'800.00	
						37'400.00	0.00	0.00	35'800.00	
								1'500.00		
Total						2'441'398.30	104'923.00	9'175.00	126'000.00	2'411'146.30
SANTE										
Total						0.00	0.00	0.00	0.00	
PREVOYANCE SOCIALE										
Structure d'accueil de l'enfance										
540.331.00	143.60.04	Structure d'accueil, étude	20.00	43'122.45	23'122.45			8'000.00	15'122.45	
						23'122.45	0.00	0.00	15'122.45	
								8'000.00		
Total						23'122.45	0.00	0.00	8'000.00	15'122.45
TRAFIC										
Routes communales										
620.331.00	141.30.00	Grand'Rue, aménagement	2.00		204'487.15			6'200.00	198'287.15	
620.331.00	141.30.01	Carrefour Bellevue - Fleur-de-Lys	2.00	160'000.00	80'054.30			3'200.00	76'854.30	
620.331.00	141.30.08	Rte Gare Tène, nouvelle Rte s/Crêt	2.00	5'170'000.00	1'386'699.15			103'300.00	1'283'399.15	
620.331.00	141.30.10	Cité Robinson, bande cyclable	2.00	80'000.00	36'885.00			1'600.00	35'285.00	
620.331.00	141.30.11	Cession Fondation de Préfargier	10.00	34'170.00	17'170.00			3'400.00	13'770.00	
620.331.00	141.30.12	Eclairage public	5.00	54'000.00	34'262.30			2'700.00	31'562.30	
620.331.00	141.30.16	Rue des Indiennes, modération trafic	2.00	300'000.00	166'361.60			6'000.00	160'361.60	
620.331.00	141.30.18	Gare, assainiss., réaménag., étude	3.30	4'114'700.00	4'008'151.05	200'743.25	53'822.50	159'300.00	3'995'771.80	
620.331.00	141.30.23	Passerelle mobilité douce, construction	3.70	3'065'000.00	1'207'076.30	36'986.40	684.00	124'000.00	1'119'378.70	
620.331.00	141.30.26	Eclairage public, assainissement partiel	5.00	175'000.00	212'070.40		48'416.40	8'800.00	154'854.00	
620.331.00	146.50.07	Véhicules, achat et modernisation	20.00	199'000.00	124'007.00			40'000.00	84'007.00	
620.331.00	141.30.27	Ch. de Ouchettes, aménagement	100.00		0.00	44'676.80	44'676.80	0.00	0.00	
620.331.00	141.30.29	Petit-Montmirail, surfacage	10.00	35'000.00	32'261.15			3'500.00	28'761.15	
620.331.00	141.30.28	Pont de Bellevue, étude	20.00	62'000.00	31'033.75	36'765.85	13'125.50	0.00	54'674.10	
						7'540'519.15	319'172.30	160'725.20	462'000.00	7'236'966.25
Parkings										
621.331.00	141.30.15	Horodateurs, extension parcage	10.00	32'000.00	28'464.70			3'200.00	25'264.70	
						28'464.70	0.00	0.00	25'264.70	
								3'000.00		
Total						7'568'983.85	319'172.30	160'725.20	465'200.00	7'262'230.95
PROTECTION ET AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT										
Eau potable										
700.331.00	141.00.00	Les indiennes	2.50	418'358.55	192'258.55			10'700.00	181'558.55	
700.331.00	141.00.02	Ch. du Crêt, conduite eau	2.50	630'000.00	56'513.21			15'700.00	40'813.21	
700.331.00	141.00.04	Camping, eau chalets, île	5.00	120'000.00	111'345.05			6'000.00	105'345.05	
700.331.00	141.00.05	La Tène, adduction eau camping	2.50	200'000.00	118'444.75			5'000.00	113'444.75	
700.331.00	141.00.06	Les Essertons, conduite eau	5.00	240'000.00	113'077.10			12'000.00	101'077.10	

AMORTISSEMENTS

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Taux %	Montant de base	Solde au 31.12.2015	Investissement		Amortiss. 2016	Solde au 31.12.2016
						Dépenses	Revenus		
700.331.00	141.00.07	Rues Prairie et Verger-des-fontaines	2.50	445'000.00	376'803.45			11'100.00	365'703.45
700.331.00	141.00.08	Foinreuse, conduite eau	2.50	310'000.00	257'996.95			7'800.00	250'196.95
700.331.00	141.00.09	Tertres, Couviers, Curtils	2.50	550'000.00	131'076.40			13'700.00	117'376.40
700.331.00	141.00.12	La Prévôté, mise en conformité, étude	4.50	610'000.00	288'865.00			27'500.00	261'365.00
700.331.00	141.00.13	Ls-de-Meuron, eaux potable	2.50	174'000.00	82'644.40			4'300.00	78'344.40
700.331.00	141.00.14	Ch. du Devens, eau viabilisation	5.00	37'000.00	5'485.30			1'900.00	3'585.30
700.331.00	141.00.15	Plan directeur eau potable PDDE	10.00	40'000.00	21'508.55			4'000.00	17'508.55
700.331.00	141.00.16	Le Vigner, assain. station de pompage	5.00	190'000.00	59'187.30			9'500.00	49'687.30
700.331.00	141.00.17	Grand'Rue, conduite	5.00		39'590.00			6'700.00	32'890.00
700.331.00	141.00.18	Bouclage eau	5.00		41'116.00			5'000.00	36'116.00
700.331.00	141.00.19	Montmirail, remplacement conduite	5.00		18'355.20			700.00	17'655.20
700.331.00	141.00.20	Achat réseau d'eau	5.00		219'389.30			23'400.00	195'989.30
700.331.00	141.00.22	Eau, interconnexion, réalisation et étude	1.25	1'580'000.00	1'251'183.60	22'694.00	263'127.80	20'000.00	990'749.80
700.331.00	141.00.23	CEN-e, extension, étude	20.00	113'000.00	69'877.40	3'402.80		0.00	73'280.20
700.331.00	141.00.24	Gare, assainissement	5.00	874'500.00	1'033'021.75			43'800.00	989'221.75
700.331.00	141.00.25	Petit-Montmirail, réseau EB	1.50	105'000.00	100'804.90	1'857.75		1'600.00	101'062.65
					4'588'544.16	27'954.55	263'127.80	230'400.00	4'122'970.91
Eaux usées									230'500.00
710.331.00	141.10.00	Canaux égouts, compte général	2.00		356'404.50			22'400.00	334'004.50
710.331.00	141.10.02	Les Pasquiers, collectif eaux usées	2.00	163'000.00	61'461.75			3'300.00	58'161.75
710.331.00	141.10.03	Le Fournier, séparatif	2.00	160'000.00	105'307.15			3'200.00	102'107.15
710.331.00	141.10.05	Le Pré-aux-Andins, séparatif	2.00	1'129'000.00	410'826.39			22'600.00	388'226.39
710.331.00	141.10.06	La Tène, station pompage STAP	5.00	557'000.00	306'257.85			27'900.00	278'357.85
710.331.00	141.10.07	Ls-de-Meuron, eaux usées	2.00	156'600.00	68'472.20			3'200.00	65'272.20
710.331.00	141.10.08	Le Crêt, aménagement	2.00	50'000.00	41'730.03			1'100.00	40'630.03
710.331.00	141.10.10	La Tène, assainissement canaux	2.00	400'000.00	53'018.65			8'000.00	45'018.65
710.331.00	141.10.11	Gare, assainissement, réaménagement	2.00	50'000.00	7'322.20			1'000.00	6'322.20
					1'410'800.72	0.00	0.00	92'700.00	1'318'100.72
Eaux claires									92'500.00
711.331.00	141.20.00	Le Mouson, collecteur interc. eaux claires	2.00	429'710.35	54'400.00			1'600.00	52'800.00
711.331.00	141.20.01	Bois d'Epagnier, canal. eaux claires	2.00	170'000.00	28'755.30			4'900.00	23'855.30
711.331.00	141.20.02	Les Sors, canal. eaux claires	2.00	170'000.00	7'223.55			4'000.00	3'223.55
711.331.00	141.20.03	Les indiennes, séparatif	2.00	500'000.00	462'904.70			14'100.00	448'804.70
711.331.00	141.20.04	Tertres, Couviers, Ouches, séparatif	2.00	2'150'000.00	577'263.20			42'900.00	534'363.20
711.331.00	141.20.05	Les Sors, séparatif - amont	2.00	296'000.00	116'848.75			6'000.00	110'848.75
711.331.00	141.20.06	Ls-de-Meuron, eaux claires	2.00	539'400.00	174'365.85			10'800.00	163'565.85
711.331.00	141.20.07	Ch. du Devens, eau claires viabilisation	2.00	78'000.00	5'311.35			1'600.00	3'711.35
711.331.00	141.20.08	Séparatif, eaux claires	2.00		650'186.87			18'400.00	631'786.87
711.331.00	141.20.09	Réseau, eaux claires	2.00		6'350.00			6'350.00	0.00
711.331.00	141.20.10	Séparatif, 1er étape	2.00		1'120'903.03			31'000.00	1'089'903.03
711.331.00	141.20.11	Chenevier, séparatif	2.00	500'000.00	448'559.75			10'000.00	438'559.75
711.331.00	141.20.12	Gare, assainissement, réaménagement	2.00	568'000.00	680'656.40	0.00	458'467.00	11'400.00	210'789.40
					4'333'728.75	0.00	458'467.00	163'050.00	3'712'211.75
									163'500.00

* Montants estimés en raison des travaux d'investissement en cours.

AMORTISSEMENTS

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Taux %	Montant de base	Solde au 31.12.2015	Investissement		Amortiss. 2016	Solde au 31.12.2016	
						Dépenses	Revenus			
Aménagement du territoire										
790.331.00	141.10.09	PGEE, ME + TW	5.00	270'000.00	60'461.60			9'000.00	51'461.60	
790.331.00	141.30.20	SIG	20.00	72'000.00	12'413.15			12'413.15	0.00	
790.331.00	141.81	Etude coordonnée TEDA	20.00	70'000.00	34'126.75			14'000.00	20'126.75	
790.331.00	141.81.02	Derrière-le-Château, chemin	100.00		0.00	74'075.15	74'075.15	0.00	0.00	
790.331.00	141.81.01	Derrière-Chez-Menod, étude	20.00	24'120.40	6'749.80			4'800.00	1'949.80	
					113'751.30	74'075.15	74'075.15	40'213.15	73'538.15	
								40'500.00		
					Total	10'446'824.93	102'029.70	795'669.95	526'363.15	9'226'821.53
ECONOMIE PUBLIQUE										
					Total	0.00		0.00	0.00	
FINANCES ET IMPÔTS										
Immeubles du patrimoine financier										
942.330.00	123.03.00	A.-Bachelin 6	5.00	944'225.00	892'692.10				892'692.10	
942.330.00	123.04.00	Ls-de-Meuron 8	2.00	559'395.50	527'247.00				527'247.00	
942.330.00	123.06.00	CIS	2.00	1'800'000.00	1'665'933.70				1'665'933.70	
942.330.00	123.06.00	CIS, remplacement chaudière	7.50	85'000.00	56'133.50			6'400.00	49'733.50	
942.330.00	123.06.00	CIS, travaux divers	10.00	140'000.00	141'886.25	900.00		14'000.00	128'786.25	
					3'283'892.55	900.00	0.00	20'400.00	3'264'392.55	
								20'500.00		
					Total	900.00	0.00	20'400.00	3'264'392.55	
RECAPITULATION										
					Total	33'691'698.39	2'053'177.68	1'047'220.15	1'442'663.15	33'179'691.19
								1'443'000.00		

CIS Sports et Loisirs Marin (en francs)

Annexe 13

Libellés	B2016		C2016		C2015	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Frais d'entretien*	40'000		38'617		95'316	
Assurance RC, chose	2'300		1'947		1'943	
Assurance des bâtiments, ECAP	4'500		5'023		5'117	
Amortissement ordinaire	6'500		20'400		20'400	
Imputations d'intérêts	36'000		20'548		21'538	
Honoraires gérance immobilière	6'000		5'998		4'284	
Loyer**		127'000		118'066		105'780
	95'300	127'000	92'533	118'066	148'598	105'780

Excédent de recettes	31'700	
Excédent de charges		-25'532
		42'818

Suite au litige avec le gérant de l'établissement :

C2015	
* une provision sur les honoraires d'avocat et le "risque judiciaire" a été effectuée	-30'000.00
** une partie du loyer a été consignée	-21'156.00
C2016	
* dissolution de la provision sur les honoraires d'avocat et le "risque judiciaire" a été effectuée	30'000.00
** une partie du loyer consigner à été restituée	107'487.65



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 7
Rapport de l'organe de révision
au Conseil général

BRUNNER ET ASSOCIÉS SA
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE
2001 NEUCHÂTEL
ROUTE DES FALAISES 7
TÉL. +41 32 722 33 33

2301 LA CHAUX-DE-FONDS
AV. LÉOPOLD-ROBERT 32
TÉL. +41 32 722 33 83

1201 GENÈVE
RUE DU MONT-BLANC 7
TÉL. +41 22 906 77 66

INFO@BRUNNERASSOCIES.CH
WWW.BRUNNERASSOCIES.CH
CHE-107.962.254 TVA

BRUNNER
ASSOCIÉS
FIDUCIAIRE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION ET LES COMPTES ANNUELS

sur l'exercice 2016

Au Conseil général de la

**COMMUNE
DE LA TENE**

CONTENU DU RAPPORT

	<u>Pages</u>
Mandat et rapport	1
Bilan au 31 décembre 2016	3
Compte de fonctionnement de l'exercice 2016	5

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
Au Conseil général de la
Commune de La Tène
Marin-Epagnier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joint de la **Commune de La Tène** comprenant, le bilan et le compte de fonctionnement pour l'exercice 2016 arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil Communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales cantonales et communales, incombe au Conseil Communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO, à l'art. 18 du Règlement sur les finances (RCF) et à la Norme d'audit suisse 890, nous relevons qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil Communal n'était pas encore documenté à la date de notre révision.

Par conséquent, le système de contrôle interne n'est pas conforme à la loi suisse, ce qui explique que nous ne puissions confirmer l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des présents comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.


BRUNNER ET ASSOCIES SA
Société fiduciaire

R. Leuba
Expert-réviseur agréé
Responsable de la révision



P. Kolonovics
Expert-réviseur agréé

Annexe : Comptes annuels

Neuchâtel, le 23 mai 2017
RL/PK/vp - 2

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

ACTIF

	<u>31 décembre 2016</u> (en CHF)		<u>31 décembre 2015</u> (pour comparaison)	
Disponible	4'756'295.30	9%	1'395'517.14	5%
Caisse	5'670.30		10'063.65	
PostFinance	182'438.14		112'756.23	
Banque	4'568'186.86		1'272'697.26	
Réalisable	17'534'640.79	33%	17'482'371.45	39%
Avoirs en comptes courants	1'300'682.35		329'462.07	
Débiteurs impôts	2'496'127.87		2'199'913.37	
Autres débiteurs	0.00		663'503.62	
TVA impôt préalable	68'744.70		45'708.00	
Placements et titres	9'984'741.70		10'005'193.25	
Actifs de régularisation	3'684'344.17		4'238'591.14	
Immobilisations financières	494'693.67	1%	914'892.44	12%
Prêts et participations permanentes	4'023.00		4'023.00	
Avances aux financements spéciaux	176'777.63		128'119.48	
Découvert au bilan	313'893.04		782'749.96	
Immobilisations corporelles	29'936'690.19	57%	30'347'394.81	44%
Terrains non bâtis	78'308.96		75'302.58	
Ouvrages de génie civil	17'008'694.93		18'512'351.23	
Terrains bâtis	12'732'672.30		11'597'728.00	
Forêts	33'000.00		33'000.00	
Mobilier, machines, véhicules	84'013.00		129'012.00	
Autres biens	1.00		1.00	
	52'722'319.95	100%	50'140'175.84	100%

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

PASSIF

	<u>31 décembre 2016</u>		<u>31 décembre 2015</u>	
	(en CHF)		(pour comparaison)	
Exigible à court terme	7'634'029.38	14%	4'689'478.75	11%
Engagements courants	137'002.53		967'016.75	
Dettes bancaires à court terme	3'000'000.00		0.00	
Eng. envers des entités particulières	501'072.55		351'072.55	
Passifs de régularisation	3'995'954.30		3'371'389.45	
 Dettes à moyen et long termes	 39'297'000.00	 75%	 40'297'000.00	 73%
Emprunts à long terme	39'297'000.00		40'297'000.00	
 Réserves	 5'473'018.49	 10%	 5'061'052.17	 11%
Réserves affectées	5'473'018.49		5'061'052.17	
 Fonds propres	 318'272.08	 1%	 92'644.92	 5%
Fortune nette	0.00		20'976.12	
Corrections d'évaluations	0.00		71'668.80	
Excédent de recettes	318'272.08		0.00	
	52'722'319.95	100%	50'140'175.84	100%
	52'722'319.95		50'140'175.84	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT
DE L'EXERCICE 2016**

	<u>Exercice 2016</u> (en CHF)		<u>Exercice 2015</u> (pour comparaison)	
REVENUS NETS				
Economie publique	710'688.56		1'372'149.70	
Impôts et taxes	15'548'171.78		15'910'860.28	
	<hr/>		<hr/>	
Total des revenus	16'258'860.34	100%	17'283'009.98	100%
 <u>moins :</u>				
CHARGES NETTES				
Administration générale	1'738'680.43		1'477'213.00	
Ordre et sécurité publique	678'557.23		571'597.75	
Formation	5'795'597.40		5'631'559.65	
Culture, Sports, Loisirs et Eglises	657'344.93		759'954.49	
Santé	162'177.50		211'758.10	
Sécurité sociale	3'130'372.67		4'558'383.60	
Trafic	1'896'864.95		1'517'453.40	
Protection environnement	395'290.15		441'357.95	
	<hr/>		<hr/>	
	14'454'885.26	89%	15'169'277.94	88%
Résultat avant péréquation	1'803'975.08	11%	2'113'732.04	12%
 Contribution versée à la péréquation financière				
	-1'485'703.00		-2'896'482.00	
	<hr/>		<hr/>	
	-1'485'703.00	-9%	-2'896'482.00	-17%
 Excédent de recettes/-dépenses de l'exercice				
	318'272.08	2%	-782'749.96	-5%
	<hr/> <hr/>		<hr/> <hr/>	



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 8

Signatures et arrêté d'approbation des comptes 2016

15
juin
2017

Arrêté du Conseil général
concernant
l'approbation des comptes 2016 de la commune de La Tène

Le Conseil général de la Commune de La Tène,

Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014,

Vu le règlement général de commune (RGC), du 19 février 2009,

Entendu le rapport de la commission financière,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e

Approbation des
comptes 2016

Article premier

Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2016, à savoir :

a) le compte de fonctionnement, qui se présente en résumé comme suit :

Charges	Fr. 25'020'984.42
Revenus	Fr. 25'339'256.50
Excédent de revenus	Fr. 318'272.08

b) le compte des investissements, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr. 1'963'936.23
Recettes	Fr. 839'226.80
Investissements nets	Fr. 1'124'709.43

c) le bilan au 31 décembre 2016

Approbation de la
gestion

Art. 2

La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2016 est approuvée.

Entrée en vigueur

Art. 3

¹Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

²Il est transmis, avec un exemplaire des comptes 2016, au service des communes.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Le président, Le secrétaire,

B. Bajrami